Volume XXI, No 19

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

Dans cette édition

Page

Lettre d'un ami en panne, par Armand Léneau 3
La Raffinerie St-Hilaire, par D. Beaudin 3
Sur le discours de M. Hannam, par L. Arsenault 3
La Coopérative Fédérée.. 4
"Moi, je n'ai pas besoin de l'U.C.C.", par le R. P. Lebel..... 6
L'électricité sur la ferme, par Jean Blanchet, 9
Quel doit être votre programme avicole, par J.-B Roy 10
La Fermière 11
Le cours à domicile..... 15
L'U.C.C. dans chaque paroisse 16
L'Opinion rurale..... 17
L'Acadie rurale..... 18
Le feuilleton..... 19
La Revue des Marchés..... 22
Le Bûcheron..... 24

L'A.B.C. des nouvelles

• *Le discours du Trône à Ottawa prévoit une législation visant à abolir les appels au Conseil Privé.*

• *Il ne fait aucune allusion aux changements à apporter à la loi fédérale des Produits laitiers.*

• *La Fédération canadienne de l'Agriculture veut, elle aussi, avoir sa section féminine.*

• *Les Jardiniers-Maraichers jugent inacceptable la hausse des tarifs décrétée par la ville de Montréal.*

• *Les Producteurs de Lait de la région de Montréal sont unanimes dans leur opposition à la margarine.*

• *La question des prix tient la vedette à la conférence mondiale du blé à Washington.*

• *Le président du Conseil de l'Industrie laitière réclame une conférence fédérale-provinciale sur l'industrie laitière.*

La margarine en Colombie

Des porte-paroles de 1,200 producteurs de lait, membres de l'association coopérative des industries laitières Shuswap-Okanagan, en Colombie canadienne, ont soumis le programme au cabinet provincial.

En vertu de ce programme, il est demandé qu'une législation soit adoptée pour empêcher que la margarine ou les succédanés du beurre n'usurpent les mérites des produits laitiers; que les succédanés du beurre n'imitent pas le beurre, en couleur et en apparence.

L'Assemblée législative étudiera la loi actuellement en vigueur en Colombie canadienne et prendra des mesures en conséquence à la prochaine session qui s'ouvrira le 8 février.

Un scrutin conduit par un journal parmi les députés a indiqué qu'ils sont en faveur de la vente de la margarine.

La Terre DE CHEZ NOUS

OTTAWA, MERCREDI, 2 FEVRIER 1949

LA FCA A DU PRENDRE PLUSIEURS INITIATIVES EN 1948

C'est ce qui ressort du rapport soumis à Saskatoon par le secrétaire de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. Groff.

Du rapport soumis aux délégués réunis à Saskatoon par le secrétaire de la Fédération canadienne de l'Agriculture (FCA), M. Colin-G. Groff, nous extrayons les notes suivantes.

Note générale: — L'année 1948 a vu se multiplier les initiatives prises par la Fédération canadienne de l'Agriculture. Des services additionnels ont été requis du bureau central et les dirigeants ont dû participer de plus en plus aux affaires nationales et internationales.

Assemblées des directeurs: — Au cours de l'année, les membres du conseil d'administration ont tenu deux assemblées plénières, l'une en janvier à Brockville (Ontario), l'autre en juillet à Kentville (Nouvelle-Ecosse). Le Comité Exécutif s'est réuni à deux reprises à Ottawa, soit en février, avant la présentation du mémoire annuel au cabinet fédéral et, en décembre, à la suite de la conférence agricole fédérale-provinciale.

Représentation féminine: — On étudie depuis quelque temps la possibilité de former une section féminine au sein de la FCA. A la suite des diverses assemblées de l'année, les directeurs ont demandé à chaque groupement provincial de déléguer une représentante au congrès annuel au cours duquel cette section serait formée.

Mémoire au gouvernement:—La présentation de ce mémoire fut faite le 26 février. M. H.-H. Hannam dirigeait la délégation et les membres furent reçus par le premier ministre intérimaire, M. St-Laurent. On avait confié à M. R.-D. Sutton, de la Nouvelle-Ecosse, la tâche de traiter des marchés; à M. J.-H. Wesson, de Saskatchewan, des grains; à MM. Ballantyne et Marion, des produits laitiers.

Conférence de Paris:—La FCA a nommé huit délégués à la conférence internationale des Producteurs agricoles tenue à Paris en juin dernier. La délégation canadienne a joué un rôle important à la conférence et dans les divers travaux des comités. M. Hannam est membre de l'Exécutif et troisième vice-président de la Fédération internationale des Producteurs agricoles (FIPA). La fédération internationale a fait aux Canadiens l'honneur d'accepter leur invitation de tenir son prochain congrès dans leur pays. Il aura lieu au Collège d'Agriculture de Guelph, en Ontario.

Aux Nations Unies:—Le président de la FCA, M. Hannam, est membre de la délégation canadienne à la Commission de l'Agriculture et des Vivres aux Nations Unies. La Commission a siégé à Washington en novembre. La FCA a pris part à toutes les réunions de cet organisme depuis la formation de ce dernier en 1943.

Accords sur le blé: — La FCA a continué ses démarches en faveur d'accords internationaux sur le blé et fut représentée au comité mondial du blé par MM. J.-H. Wesson, Ben Plumer et R.-C. Brown. Elle est aussi représentée à la conférence mondiale sur le blé inaugurée à Washington le 26 janvier.

Conférence d'Ottawa: — La FCA prend part aux conférences agricoles fédérales-provinciales depuis qu'elles ont été inaugurées un peu avant la guerre. Depuis qua-

(suite à la page 23)

"C'est la photographie de notre parc de chevreuils", voilà tout ce que nous dit en marge de cette illustration Mme Joseph-N. Guimont, de Cap St-Ignace (Montmagny), qui a pris part au concours organisé par le "Foyer Rural", revue mensuelle publiée par l'U.C.C.

Les producteurs de lait de Montréal ne veulent pas de l'oléomargarine

A l'occasion de leur assemblée annuelle, ils demandent unanimement au délégué du cabinet provincial de dire au premier ministre qu'ils sont opposés à ce substitut du beurre. — Campagne pour intensifier la consommation du lait. — M. J.-K. Dickson, réélu président de l'Association.

Tous les assistants se sont levés "comme un seul homme", à l'assemblée annuelle des Producteurs de Lait de Montréal, samedi dernier, quand leur président, M. J.-K. Dickson, leur a demandé de manifester leur opposition à la fabrication et à la vente de la margarine dans la province de Québec. L'idée était de démontrer au délégué du cabinet provincial, M. J.-H. Délisle, ministre d'Etat, l'unanimité qui existait chez les producteurs, relativement au commerce de ce substitut du beurre susceptible de causer un tort considérable à toute l'industrie laitière.

Au nombre de 500 à 600, les congressistes venaient d'entendre quelques discours de leurs principaux dirigeants. En sa qualité de représentant du ministre de l'Agriculture, M. Délisle, député de Montréal-St-Henri et membre du comité de l'industrie laitière dans le cabinet provincial, a promis que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour rendre justice à toute la population de la province, cultivateurs et consommateurs compris. Le ministre a cependant souligné que l'industrie laitière constitue un problème complexe, un miroir à plusieurs faces et qu'il faut y aller prudemment lorsqu'il s'agit de prendre une décision où deux classes de la population ont des intérêts tout à fait différents. M. Délisle a rappelé aux cultivateurs la recommandation déjà faite par le premier ministre de la province lors d'un autre congrès: "Votre devoir est de demander tout ce que vous pouvez demander; notre devoir, à nous, du gouvernement, est de donner tout ce que nous pouvons donner".

Tous les orateurs qui se sont succédé à la tribune ont loué l'at-

(Suite à la page 23)

Les maraîchers protestent contre les nouveaux tarifs établis à Montréal

Le secrétaire de l'Association des Jardiniers-Maraîchers, M. Alphonse Couture, déclare que les nouveaux tarifs de la ville sont inacceptables par les cultivateurs qui fréquentent les marchés publics de la Métropole. — Le loyer des places doublé. — Accommodations déjà pitoyables pour le prix.

En apprenant la décision prise par le Comité exécutif de la ville de Montréal de majorer au premier mai les tarifs exigibles des cultivateurs pour la location d'esplaces de marché est porté de 50c la Métropole, M. Alphonse Couture, secrétaire de l'Association des Jardiniers-Maraichers, a fait à notre journal la déclaration suivante.

"La ville de Montréal a annoncé en fin de semaine que le loyer des places de marché est porté à 50c à $1.00 par jour et que les places réservées se loueront de $75. à $150. Le maximum était auparavant de $75. Il y a également augmentation du loyer des places à l'intérieur des bâtisses du marché.

"Ces augmentations décrétées par la ville dans le but d'accroître ses revenus ne semblent pas justifiées dans les conditions présentes. Le bout de rue de la Place Jacques-Cartier, actuellement occupé par les cultivateurs, ne coûte pas cher d'entretien et les places vendues sur la rue des Commissaires non plus. Ces augmentations sont absolument inacceptables pour les cultivateurs qui fréquentent des marchés de Montréal et l'Association des Jardiniers-Maraichers va faire d'énergiques représentations auprès des autorités de la ville pour qu'elles reconsidèrent leur décision.

"Les prix des légumes ont subi de fortes baisses en 1948 et, si la récolte est bonne en 1949, ils au-

(Suite à la page 21)

A Saint-Hilaire

L'Association des Producteurs de betteraves à sucre du Québec a tenu lundi, le 31 janvier, son assemblée annuelle à la Raffinerie de St-Hilaire. Notre journal se fera un devoir de vous donner la semaine prochaine un compte rendu détaillé de ces assises. Un rédocteur de la "Terre de Chez Nous", M. G.-N. Fortin, a assisté à ces délibérations des producteurs de betteraves.

Prochanies réunions

Les 10 et 11 février, en l'hôtel Mont-Royal, assemblée générale de la Coopérative Fédérée de Québec.

Au même endroit, le 17 février, assemblée annuelle du Club Ayrshire provincial, et le lendemain, assemblée de l'Association des Eleveurs de bovins Ayrshire du Canada.

Du 10 au 12 février, à Montréal, congrès annuel de la Société de Pomologie et de Culture fruitière de la province de Québec.

Billet

Mieux partagés ?

Y a-t-il tellement loin de la condition actuelle de l'agriculteur à celle du paysan français du Moyen-Age, de cet âge qu'on a dit être celui de la grande noirceur à tous les points de vue?

Le paysan du 7e ou du 8e siècle vivait dans le plus pur régime féodal dont les derniers vestiges ont eu le temps d'apparaître dans notre pays sous le régime français. D'esclave qu'il était auparavant, le paysan avait été peu à peu élargi, mais il n'était pas encore vraiment propriétaire. Il avait la jouissance héréditaire d'une partie du domaine de son seigneur, moyennant une redevance ou cens annuel en argent, ou en nature. Il pouvait être ou **serf** ou **vilain.**

Le serf était attaché à son seigneur par un lien personnel et héréditaire. C'était l'"homme de corps" du seigneur. On le vendait avec son lopin de terre à un autre seigneur. Une double interdiction frappait le serf: l'une, de se marier sans permission en dehors de la terre de son seigneur; l'autre, de transmettre ses biens à d'autres héritiers qu'à ses enfants vivant à son foyer. Il payait la **capitation** (impôt par tête) et la **taille arbitraire** (impôt fixé par la fantaisie du seigneur). Suivant le désir de l'Eglise, quelques serfs purent s'affranchir en achetant leur liberté à prix d'argent, ce qui faisait l'affaire de plus d'un seigneur...

Le **vilain** (son drôle de nom lui venait de ce qu'il était propriétaire d'une **villa**, domaine rural) était ou un serf affranchi ou un paysan demeuré libre. Il occupait et cultivait sa terre à titre perpétuel et payait des redevances fixes ou **droits seigneuriaux**, la **taille**, le **service militaire**, et la **corvée** (due aussi par le serf, et le droit de **banalité** (pour l'usage du moulin, du four et du pressoir du seigneur).

Le paysan était-il alors bien à plaindre? Les historiens affirment qu'il fut rarement plus heureux que dans ce temps-là, même si sa **chaumière** n'était qu'un pauvre cabane, qu'il portait des vêtements grossiers mais bien chauds, et qu'il ne mangeait pas autre chose que des légumse, des oeufs, du lard salé et des viandes de boucherie. Le paysan moderne est-il réellement plus libre que celui du moyen-âge? Peut-il établir ses fils à son gré? Pourrait-il se passer des produits manufacturés? N'est-il pas devenu l'esclave des conditions économiques et des tyrans de l'industrie? Les seigneurs à servir sont dix au lieu d'un... Pourquoi se voit-il obligé de recourir à l'union et à la coopération? Pour protéger sa liberté ou la reconquérir?

Léon NITROF.

La semaine du dimanche

30 janvier - 6 février

La Semaine annuelle du dimanche s'ouvre le 30 janvier pour se clore le 6 février. Comme les années précédentes ses dirigeants font appel à tous les groupements catholiques afin qu'ils profitent de cet événement pour rappeler à leurs membres l'importance du précepte dominical et les stimuler à y être fidèles. Rien ne pourra être plus utile que de relire ensemble et de méditer els enseignements récents de Pie XII sur ce sujet. Ils viennent de paraître sur un feuillet (3 sous l'exemplaire, 25 sous la douzaine) qu'on peut se procurer au secrétariat de la Ligue (1961, rue Rachel Est, Montréal). La Ligue a aussi recours aux moyens les plus divers: prédication, radio, journaux et revues, inscriptions postales, enseignement scolaire, pour attirer l'attention des fidèles et faire pénétrer dans leurs esprits l'appel du Souverain Pontife: "redonner au dimanche son visage chrétien". L'Heure dominicale consacrera à ce sujet ses émissions du 29 janvier et du 5 février, à midi.

Lettre d'un ami en panne

Un jeune agronome de nos amis nous a écrit ces jours derniers la lettre suivante que nous jugeons pleine de leçons. Nous croyons rendre service en la publiant à la place de notre chronique habituelle. Le lecteur ne fera que gagner au change.

Armand Létourneau

14 janvier, 1949.

Cher Monsieur Létourneau,

Cette épistole, adressée d'un village aussi éloigné de notre commune base québecoise, vous surprendra sans doute. Vous me penserez perdu dans la neige é 250 milles de Québec. Dans la neige? Non, mais dans un verglas presque boueux, et surtout perdu dans la mélancolie, presque la tristesse. Le "drôle d'hiver" — drôle surtout pour les automobilistes — a dénudé les champs de façon inquiétante. Nous sommes loin des hivers "blancs solides, durables, embellis de neige et de contes fantastiques" chers à l'enfance... Je suis tout simplement en panne ici depuis 3 jours parce que le chemin de fer a égaré mon matériel de démonstration. Québec m'ordonne d'attendre, alors j'attends, non sans faire du mauvais sang. Ajourner une conférence déjà annoncée c'est pour un agronome un embêtement de première grandeur. Après une lettre aux miens, j'ai pensé que le récit de ma déveine vous intéresserait et donnerait une suite appropriée aux propos que nous tenions ensemble dans le temps des fêtes... Déveine n'est pas le mot exact, car j'ai cherché à utiliser aussi profitablement que possible ces loisirs forcés. Du moins, je l'espère. Javais un petit monde sous les yeux; j'ai cherché à l'explorer un peu

De l'auberge où je loge, la vue domine presque tout le village. Sur la fin de l'après-midi, les cheminées recommencent à fumer dans l'air appesanti. Après 5 heures, les lampes s'allument une à une et les choses s'enfoncent graduellement dans une paix qui, en l'état d'esprit où je suis, serre un peu le coeur.

Un souvenir de lecture me revient à l'esprit. Vous rappelez-vous ce personnage féérique qui, à la nuit tombante, avait le pouvoir de planer au dessus des maisons, d'ouvrir à son gré les toits et de lire dans l'esprit des gens? Il pouvait ainsi pénétrer le mystère dont s'entoure ici-bas chaque âme humaine. Car chacun porte son secret, et c'est à la campagne qu'il est parfois le plus obstinément scellé. Ames murées, âmes muettes, la profondeur et surtout la pudeur ne vous manquent pas. Aux champs, une peine d'amour est réprimée et emportée dans la tombe. Et une vengeance, hélas, prend quelquefois un caractère héréditaire. A la ville, les vrais sentiments se déflorent vite...

Faute de pouvoir déchiffrer les coeurs à la manière du héros de Gil Blas, j'ai prosaïquement pris mes petites pattes et fait quelques visites à des personnes susceptibles de m'instruire.

En premier lieu, je suis allé chez le curé. Je ne l'avais pas revu depuis 1943, et, à ma surprise, je l'ai trouvé sombre et même pessimiste.

— Ma paroisse, me dit-il, est de plus en plus peuplée de gens âgés. Bien sûr, il y a des jeunes, mais aussi à bonne heure qu'ils le peuvent, un grand nombre d'entre eux s'en vont dans les villes. Ils partent, ils émigrent à un rythme que la guerre a gravement accentué. Seuls les vieux restent. Vous voyez cette grande ferme là bas; elle est l'une des mieux outillée de la région, belle et confortable demeure, sol facile à travailler, bref cadre idéal pour une carrière agricole. Et bien, elle est exploitée par un homme dont l'unique enfant, un fils, vient de autres ferme agréable sur laquelle un homme a partir. Par là derrière cette touffe de saules, élevé huit enfants dont pas un ne se livrera à la culture. Je puis vous citer une dizaine de cas quasi analogues. On n'y rencontre que des adultes, presque des vieux, aux prises avec le pire problème: celui de la main d'oeuvre, problème dont aucun adoucissement n'apparaît à l'horizon. Je vous le répète: mes paroissiens sont ce qu'on appelle du vieux monde, leur curé compris'.

Il se tut un moment puis, pointant les nuages, il poursuivit: "Il y a la ville, mais ce n'est pas tout. il y a le danger de là-haut. Parfaitement: là-haut. Au fait, j'ai tort de parler en parabole. Je veux parler de l'aviation. Une de nos chères "trois armes". Vous serez stupéfié d'apprendre que 6 jeunesses de ma paroisse ont, depuis une quinzaine de mois, fait application pour devenir aviateurs. Vous savez qu'à ces derniers on promet mer et monde, avec en plus le titre de héros. Je n'ai rien contre l'aviation, que j'admire, et rien contre la défense nationale, nécessaire dans une certaine mesure, mais un curé fils d'habitant comme moi ne peut s'empêcher de déplorer que 6 fils d'habitants aient ainsi songé à quitter la terre pour l'air... Heureusement, 5 d'entre eux ont été refusé, mais j'ai l'impression qu'ils vont apporter à la culture des champs un mol un faible intérêt. Je suis sans doute vieux jeu, mais j'estime que s'il faut des aviateurs, il faut aussi des cultivateurs. N'y aurait-il pas moyen de promettre à ces derniers — qui construisent — le dixième de ce qu'on promet aux premiers — qui détruisent.

Souvent il m'arrive, reprit le curé, de me mettre dans la peau des jeunes, si je puis m'exprimer ainsi, et de chercher à raisonner comme eux. Que voient-ils? D'un côté, une classe ouvrière qui non seulement veut fournir un moindre travail à un plus fort salaire, mais réclame des mesures de sécurité sociale de plus en plus grande. De l'autre côté, une classe agricole dont les heures de labeur sont longues, une classe qui ne jouit que des rudiments de protection collective. Ne sachant pas quelles géhennes sont la plupart des usines, ils en viennent à des conclusions peu avantageuses pour l'agriculture. La liberté étant un bien qu'on n'apprécie seulement quand on l'a perdu, ils ne peuvent, à un âge aussi inexpérimenté, établir de justes comparaisons. Ils n'entrevoient que le beau côté de la vie ouvrière et le mauvais côté de la vie agricole. Leur décision est tôt prise: s'évader à la première chance. Les beaux discours, les supplications, les cadeaux même, tout est inutile. Ils partent et ils restent en ville, car je ne crois pas plus aux revenants qu'aux "retours à la terre". A mon avis, seule une amélioration permanente des conditions sociales et économiques de la vie rurale peut attacher la jeunesse au sol. Et cette amélioration, il faut que ce soit les parents eux-mêmes qui, tout de suite et tous ensemble, la réalisent en la réclamant à cor et à cri. Il ne faut pas laisser cette tâche aux moralistes, aux politiciens, ni même aux techniciens seuls. C'est aux intéressés d'abord de se remuer, non en paroles mais en actes. Il faut qu'une plus grandes protection s'étende à la classe qui constitue l'assiette de la société, sans quoi les jeunes vont de plus en plus écouter la voix de ces sirènes modernes que sont les villes. C'est le travail que poursuit présentement l'U.C.C. et voulez-vous me dire, vous qui êtes agronome, pourquoi tous les cultivateurs n'épaulent-ils pas énergiquement ce mouvement? Ne voient-ils pas que les autres professions, les autres corps de métier se battent unanimement pour corriger telle injustice, obtenir pied à pied telle liberté, tel privilège? Pourquoi tous les cultivateurs n'embarquent-ils pas de le même bateau, le seul bateau qui peut les conduire au port? En ce moment, l'U.C.C. lutte pour l'établissement de contrats collectifs dans la vente des produits agricoles. Rien de plus équitable de plus rationnel de plus urgent. Alors pourquoi tous les cultivateurs, et non rien qu'une fraction d'entre eux n'entrent-ils pas dans les rangs de la troupe revendicatrice? Préfèrent-ils rechigner, endurer? Pendant ce temps les jeunes écoutent, observent, comparent. Il est normal qu'ils attendent de la vie plus que ce que nos pères en ont obtenu. On peut proposer l'idéal de 1849 ou de 1900, mais nous sommes en 1949, et il ne faut pas faire les dégoûtés...

Le curé m'entretint tard, puis, comme on disait au Grand Siècle, je m'allai coucher, réconforté d'avoir entendu d'aussi sages paroles. Le lendemain, je rendis visite à un gros aviculteur inquiet de la coupe de 40% dans nos contrats avec l'Angleterre, un producteur de lin très peu optimiste et un éleveur de porcs à bacon perplexe, lui aussi. Quand je vous dis que je suis parti sur une veine de désenchantement! Ce n'est pas surprenant: depuis trois soirs, je m'endors avec mon matériel de démonstration sur l'estomac... J'aimerais vous résumer les opinions recueillies, mais ma lettre serait d'une redoutable longueur. Je le ferai de vive voix une foi de retour à Québec. Une lettre morose, c'est la peine, mais une longue lettre morose, c'est l'aggravation de la peine. Suffit comme ça. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai remonté de mon mieux ces braves gens, un peu en proie à la hantise de la dépression qui suit fatalement les années d'abondance, surtout d'abondance factice. Mais une crise prévue, attendue, déjà moins... critique.

Votre,

X...

Criblures

Montréal et ses marchés

Depuis plusieurs années, l'administration de la ville de Montréal s'efforce d'accroître ses revenus sans avoir l'air d'augmenter les taxes. Par exemple, elle fixe arbitrairement la valeur locative et le locataire paye davantage pour sa taxe d'eau sans que le taux de la taxe ait varié. C'est très habile. Le même jeu continue. Cette fois, ceux qui sont appelés à verser davantage aux coffres de concordia sont les agriculteurs qui fréquentent les marchés publics. Les Montréalais ne se plaindront pas; quant aux cultivateurs de l'Ile, de la Rive Nord ou de la Rive Sud, ils ne votent pas pour les 99 conseillers et il ne leur reste qu'à se laisser tondre. L'Exécutif de la grande Cité a autre chose à faire que les consulter; qu'ils payent sans avis! Ce ne sont pas des électeurs . . . et le "no taxation without representation" s'applique quand c'est possible. L'erreur des administrateurs de la ville est sans doute de penser qu'en érigeant des marchés publics ils rendent service aux cultivateurs et à personne d'autre. En fait, le marché public est un des modes d'approvisionnement des citadins. Le producteur y vend directement au consommateur. Le cultivateur a déjà assez de faire tout le chemin et de s'imposer des fatigues exténuantes sans que la ville le taxe indûment. Le péage en vigueur aux marchés publics n'avait sûrement pas besoin d'être doublé. Si la ville de Montréal en est réduite à surtaxer les cultivateurs pour s'administrer, sa situation est bien pitoyable.

D. BEAUDIN

Le retour de la concurrence

Une dame exigeante, et autrefois fort connue, vient de réapparaître sur les marchés; c'est la concurrence. Pendant la guerre, elle avait dû être mobilisée dans l'armée féminine de Sa Majesté et, par la suite fut portée disparue . . . Elle a été retrouvée dans un camp de concentration et démobilisée. Redevenue libre, elle fréquente les marchés mondiaux. La concurrence évoque le retour de la surproduction, réelle ou factice. Les producteurs ont des surplus dont ils ne savent que faire et les prix s'affaissent. Contrairement au proverbe, "abondance de biens" devient nuisible. L'ère des marchés illimités et toujours affamés est sur le point de se clore. L'avenir immédiat diffère donc pour le producteur des années qu'il vient de vivre; "un homme averti en vaut deux".

D. B.

Les allocations familiales

Il se passera encore quelques jours avant que la Chambre des Communes n'adopte une nouvelle Loi des allocations familiales qui ne punira plus les familles de plus de cinq enfants. Comme c'est de la province de Québec, où les grosses familles sont les plus nombreuses, et en particulier des régions rurales qu'étaient venues les protestations les plus vives contre le fameux taux décroissant; c'est là aussi qu'on devrait maintenant entendre au moins un murmure de satisfaction à la nouvelle que cette injustice va disparaître. Car il semble bien que M. St-Laurent parviendra sans difficulté à faire voter cette loi, l'Opposition s'étant déjà prononcée en faveur du principe.

La famille rurale, réservoir de population, se trouvera donc protégée sur ce côté-là au moins. Reste encore à venir le jour où le Ministère du Revenu national affichera un respect identique pour la famille nombreuse et condescendre à laisser au chef de famille une plus grande part de ses modestes revenus: accorder des exemptions plus généreuses pour chaque enfant et admettre la dé-

(Suite à la page 3)

La Terre de Chez Nous

MERCREDI, 2 FEVRIER 1949 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs. LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières

DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE, Georges-N. FORTIN et Lucien ARSENAULT.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" aujourd'hui voisin de 80,000 est certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc. doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. Téléphone : LAncaster 6272.

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Ottawa aux ateliers du Syndicat d'Oeuvres sociales, Limitée.

AUTORISEE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.

Criblures

(Suite de la page 2)

duction d'un salaire raisonnable dans les cas où la mère et les enfants collaborent aux travaux de la ferme avec ou sans rémunération immédiate. Peut-être l'établissement rural deviendrait-il alors moins compliqué?

G.-N. FORTIN

Aux producteurs de tabacs

Après avoir parcouru à grand traits le nouveau bulletin fédéral sur l'aménagement et l'entretien des couches de tabac (1), nous n'hésitons pas à le recommander à tous les producteurs de tabac. Il contient des renseignements de première main qui sont le fruit des dernière expériences effectuées par la Division des Tabacs à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa et aux Stations expérimentales fédérales, en particulier, à l'Assomption, P.Q.

Le succès dans la production du tabac tient, pour une grande part, dans la préparation de plants sains et vigoureux. Ce bulletin enseigne la bonne manière de loger au mieux les fragiles plants de tabac et comment les protéger contre certaines maladies et certains insectes.

(1) "Aménagement et entretien des couches de tabac", par E. T. McEvoy, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, publication no 806. On peut obtenir cette brochure gratuitement en s'adressant au Service des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture. Ottawa. Demandez bien la "publication no 806". Pas nécessaire d'affranchir votre lettre.

Un placement recommandable

Pour réussir en 1949 et bien préparer 1950, la plupart des cultivateurs devront administrer leur ferme d'une façon plus efficace que pendant les dix dernières années et être prudents dans leurs achats. Même si les engrais chimiques sont plus chers que l'an dernier, ils constituent probablement l'un des meilleurs placements en agriculture — évidemment après la bonne conservation des fumiers de ferme. A y bien regarder, le coût des "fertilisants" n'a pas, en effet, monté en proportion d'autres dépenses à la ferme, dont la main-d'oeuvre en particulier. C'est là un aspect à considérer. De nos jours, il ne s'agit pas de se demander qu'est-ce qui a baissé, mais mais plutôt qu'est-ce qui a monté le moins.

L. A.

Jour décisif de l'année agricole

Le jour décisif dans l'année du cultivateur peut être celui où il achète ses grains et graines de semence. Il est un de ceux qui signifient le plus dans la colonne des revenus à la fin de la présente année ou en 1950. L'industrie laitière n'est jamais très payante. Il faut souvent prendre des moyens détournés pour en tirer des revenus convenables. Ceux-ci varient chez vous suivant le rôle que jouent les récoltes tirées de vos champs, de votre terre dans l'alimentation du bétail. Plus ces récoltes sont abondantes, moins fortes sont vos dépenses courantes pour les aliments du commerce. Plus fortes seront vos récoltes si vous ensemencez des grains et graines qui ont fait leurs preuves, dont le passé garantit l'avenir. Cette année, les semences enregistrés son abondantes. Dans la plupart de vos paroisses, une ou des organisations coopératives sont à même de vous approvisionner facilement. Donc, en 1949, aucune raison de ne pas acheter ce qu'il y a de mieux en fait de semences. Pensez tout de suite au jour décisif!

L. A.

La raffinerie Saint-Hilaire

La bonne température aidant et la mauvaise politique ne nuisant pas trop, la Raffinerie de Saint-Hilaire est sauve et la culture de la betterave à sucre est chez elle dans Québec. Les discours de panique prennent fin, les fausses rumeurs, les incertitudes, les méfiances, et leur troupe. Il y a cette année un point extrêmement important de gagné: le climat politique devient favorable à la paisible et profitable culture de la betterave à sucre dans la province. Le climat tout court, reprenant sa réussite de 1948, saura faire le reste.

Il y a longtemps déjà que nos meilleurs économistes recommandent à la classe agricole de diversifier sa production. Dès 1913, Emile Miller suggérait d'implanter la culture de la betterave à sucre dans la région de Chambly. L'idée, reprise de temps à autre, n'a été réalisée que trente ans plus tard. La Raffinerie de Saint-Hilaire a été fondée en pleine guerre, temps propice par certains côtés, défavorable par d'autres. Dans une époque de pressant besoin, on pouvait être sûr d'écouler la production; par contre, c'était un fort sérieux problème de construire et de s'outiller. C'en était un autre d'amener les cultivateurs à cultiver de la betterave en une période où nombre de productions agricoles étaient plus rémunératrices qu'auparavant. Parmi les difficultés qui se sont posées, les plus graves doivent être attribuées aux querelles politiques qui ont jeté sur l'industrie naissante une atmosphère de méfiance et d'incertitude. C'était à croire qu'un régime jetterait à bas ce qu'un autre avait péniblement et coûteusement érigé.

Or, ce brouillard de partisanerie néfaste semble aujourd'hui dissipé. De même que l'unamité s'est faite sur le caractère bienfaisant du crédit agricole, ainsi l'opinion saine reconnait-elle maintenant l'entreprise de Saint-Hilaire comme viable et comme avantageuse à l'agriculture. Il n'y a pourtant pas si longtemps que l'U.C.C. et la Corporation des Agronomes avaient cru nécessaire toutes deux, en leurs congrès annuels, d'adopter des résolutions officielles pour prier le gouvernement de tenir le coup et de conduire à bonne fin l'expérience de la culture de la betterave à sucre dans la province de Québec. Pour une fois que des résolutions ont un lendemain, il ne faut pas manquer de s'en réjouir.

Nous n'avons pas le moindre goût d'intervenir en ce qui n'a été que politique, et, encore moins, en ce qui n'a été que politicaillerie. Nous tâchons que notre voix soit celle des meilleurs intérêts agricoles et c'est bien suffisant. Sans avoir à reviser les dépenses et les contrats, nous croyons que l'hon. Godbout a attaché son nom à l'une de ses plus belles initiatives agricoles en instaurant chez nous la culture de la betterave à sucre. Nous estimons que le régime de l'hon. M. Duplessis est également méritant de n'avoir pas démoli d'abord, puis, par la suite, d'avoir maintenu la Raffinerie de Saint-Hilaire.

C'est le point où nous sommes. Plusieurs politiciens, — peut-être plus malhabiles que mal intentionnés, — ont dénoncé comme ruineuse l'entreprise de St-Hilaire. Ils se sont tus maintenant. Silence fécond: les betteraves poussent ! . . . Heureusement, au sein même de leur parti, d'autres hommes plus grands ont compris que gouverner n'était pas nécessairement démolir ce qu'avaient entrepris les prédécesseurs. Aujourd'hui, des journaux qui sont de fidèles interprètes du gouvernement au pouvoir à Québec, — le "Temps" et le "Courrier de St-Hyacinthe", — montrent un net changement d'attitude. Ils plaident que "la culture de la betterave peut être rémunératrice" et que "l'Union Nationale a sauvé la Raffinerie de St-Hilaire d'un désastre effroyable". C'est beaucoup plus sage et infiniment moins nuisible. C'est le succès qui compte d'abord. S'il ne s'agit plus que de partager des mérites, on peut laisser dire . . .

Et encore ! . . . Il ne faudrait pas aller jusqu'à ignorer la prudente et solide administration de M. Louis Pasquier, l'excellente propagande conduite par les techniciens parfois en dépit d'instructions contradictoires, le travail même des producteurs aujourd'hui constitués en association. Plus que tout autre maintenant, ces derniers

Dominique BEAUDIN

(Suite de la page 22)

Sur le discours de M. Hannam

Les cultivateurs organisés de tout le pays viennent de tenir leur réunion annuelle à Saskatoon. Bien des questions y sont venues sur le tapis. Chez nous un congrès national en agriculture doit nécessairement attaquer des problèmes vastes et variés. Arrêtons-nous aujourd'hui à quelques passages du discours de M. Hannam, quitte à revenir plus tard sur d'autres points de ces trois jours de la "session" agricole 1949.

Le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture a fait mentir cette affirmation que les cultivateurs se réunissent pour se plaindre. "En regard d'autres peuples, a-t-il dit, les Canadiens sont des privilégiés, des chanceux. Notre pays est en quelque sorte une ruche bourdonnante d'activité, de prospérité et de bien-être." Cette aisance, il l'attribue à notre culte de la modération et de la mesure dans les prix, modération dont la Fédération canadienne de l'Agriculture donne sans cesse l'exemple. Si l'on excepte certains produits comme les patates et les pommes, la situation de l'agriculture a été bonne en 1948.

Il ne faut tout de même pas croire cette prospérité éternelle. L'indice des prix agricoles a baissé de 9% pendant les derniers mois de 1948; celui des prix des produits manufacturés, de 1½% seulement. Durant le même laps de temps, les machines aratoires, la ferronnerie, les matériaux de construction, les suppléments protéiques, etc., étaient à la hausse. La situation agricole étant ce qu'elle est, une baisse légère des produits de la ferme n'aurait pas de répercussions considérables. Il en sera autrement si les prix industriels manifestent une tendance inverse, à la hausse. Ceux qui ont pour tâche de maintenir le bien-être de la nation doivent prévenir une telle éventualité. La Fédération s'y emploiera sûrement.

M. Hannam a dit clairement que l'agriculture redoute avant tout une chute des prix. Une telle crainte est fondée. Le cultivateur se rend compte, en effet, que les prix de ses produits tomberaient plus tôt, plus vite et plus bas que ceux de n'importe quel autre produit. Advenant l'orage il ne peut courir se mettre à l'abri, comme le fait l'industrie, en réduisant le volume de sa production ou en se croisant les bras. C'est chose impossible avec 700,000 fermes ou unités de production, dont le rendement relève souvent de la température, divisés en sections dont la mise en branle requiert parfois trois ou quatre ans et guettées par une chute de prix, si elles ont le malheur d'atteindre leur pleine expansion en temps de paix. Le cultivateur n'a alors qu'une alternative: réduire le pas, mais continuer de marcher en plein orage s'il veut subvenir aux besoins de sa famille et faire honneur à sa signature. Cette juste crainte d'une chute de prix incite les cultivateurs à réclamer une mise sur le marché plus ordonnée de leurs produits, des prix de soutien, des accords commerciaux et une organisation des marchés extérieurs capable de soutenir une stabilité relative des prix domestiques. Ce sont leurs moyens de défense.

Dans un temps de prospérité, où tous les revenus, y compris les gages, sont élevés, il n'est pas juste (it is unfair), ajoute M. Hannam, de prendre à partie le prix des vivres, de montrer du doigt le cultivateur et d'en faire l'objet d'attaques continues. "Le prix des aliments n'est pas élevé en comparaison des gages, dit-il. Une heure de salaire achetait 9 livres de pain en 1913; 8.4 en 1926 et 13 livres en août 1948. Une heure de salaire payait une douzaine d'oeufs en 1913, une douzaine et quart en 1926 et une douzaine et demie en 1948. Une heure de salaire achetait trois pintes de lait en 1913, cinq pintes en 1926 et six pintes et demie en 1948". Les plaintes de ce côté ne sont pas fondées, d'autant moins que pas une industrie n'a eu à porter une part aussi lourde de restrictions que l'agriculture.

Ce sont là des faits qui valent d'être connus, même à Montréal et à Toronto. A tort, les grandes agences de nouvelles les ont, semble-t-il, laissé tomber. Puissent-elles ne pas être contraintes d'y revenir plus tard sous une autre forme, quand les usines commenceront à "slacker du monde" !

Lucien ARSENAULT

Chardons Secs

De semaine en semaine, sans excepter l'hiver, il repousse des chardons ici et là . . .

* * *

Dès que finit janvier, nous n'avons plus que de calendriers de seconde main.

* * *

La ville de Montréal trouve que le cultivateur ne paye pas assez d'impôts: elle relève de cent pour cent le droit d'accès à ses marchés publics. Autre modalité de la taxe de vente !

* * *

C'est à East Broughton qu'on a raison de condamner la brume et la poussière . .

* * *

Abbréviations: B. pour beurre et M. pour margarine !

* * *

Ceux qui, par des manoeuvres à courte vue, poussent à la crise agricole seront payés en leur propre monnaie: ils auront en retour la crise tout court.

* * *

La loi qui obligera tous les automobilistes à s'assurer restera insuffisante. elle serait bien plus généreuse si elle obligeait tous les citoyens à s'acheter des automobiles.

* * *

Voilà bien longtemps, le bon roi Henri IV.. voulait que le paysan de France pût, chaque dimanche, mettre la poule au pot. Le buste de ce monarque débonnaire devrait être installé dans les bureaux de nos ministères d'agriculture.

* * *

Le problème irrésolu: avoir une association agricole qui rende à chaque cultivateur des services d'une valeur de $6.00 par année en n'en touchant que $3.00.

Le FAUCILLEUR.

EPHEMERIDES

Voilà quinze ans . . .

Il est rumeur que M. Amédée Caron, député des Iles de la Madeleine, a revenir en Chambre avec son projet de lumières sur les voitures hippomobiles.

Nous avons trop confiance dans les sentiments de nos députés ruraux sur cette question pour jeter l'alarme. Cependant, nous croyons bon d'aviser nos cultivateurs qu'il est de leur intérêt de se protéger et d'assurer la sécurité de la route par le port d'une lumière ou, mieux encore, d'un réflecteur.

M. Lucien Lamoureux, député d'Iberville, a déclaré en chambre lors du débat sur la question que personne ne devrait s'en faire pour le paiement des licences vu que, d'après lui, le gouvernement n'a "pas souvent" procédé contre ceux qui possédaient une automobile dans une remise et qui n'avaient pas payé la taxe exigée par voie de licence.

Voilà dix ans . . .

Ecrit M. Dominique Beaudin en éditorial:—

Il faut comprendre que plus le journal agricole sera lu, plus l'avancement agricole s'accélèrera. C'est un service que vous rendez à votre voisin en lui faisant prendre le goût de la lecture. C'est un service que rend le secrétaire du cercle de l'U.C.C. aux cultivateurs de la paroisse lorsqu'il les invite à payer leur abonnement et à rester fidèles à une publication dont ils ne sauraient décemment se passer.

La "Terre de Chez Nous" ne coûte pas UN TIERS DE SOU par jour à l'abonné. Quel que soit le malaise agricole et quelle que soit la dureté des temps, il est difficile d'admettre que nos cultivateurs soient incapables de payer au moins DEUX SOUS par semaine pour maintenir un journal qui fera connaître leur opinion et qui donnera un moyen d'expression à leurs revendications. Alors...

L'assemblée générale annuelle en 1949

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée aura lieu, cette année, les 10 et 11 février, en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal. C'est un des événements agricoles les plus importants de l'année. Ces assises groupent en effet un très grand nombre de cultivateurs québécois, membres et administrateurs de coopératives agricoles locales qui viennent vérifier et juger les progrès de la Centrale. Les progrès et les activités de la Centrale sont en définitive la somme des progrès réalisés par chacune des coopératives-membres, comme d'ailleurs la somme des progrès réalisés par tous les exploitants de fermes.

La Centrale sera ce que les locales voudront qu'elle soit, tout comme les locales seront ce que les sociétaires voudront qu'elles soient.

Ces assises groupent aussi des personnes intéressées au mouvement coopératif comme aussi à l'agriculture québécoise et qui désirent prendre contact avec le cultivateur, en même temps aussi qu'elles tiennent à suivre de près les progrès réalisés d'année en année par le coopérateur agricole. Cela permet à tous de suivre la marche de notre économie agricole, et des réunions comme celles-là sont comme un arrêt momentané sur une longue route. Cet arrêt fournit l'occasion d'examiner le chemin parcouru tout comme celui qu'il reste à parcourir.

Des problèmes

La coopération agricole est sans contredit une formule de progrès, d'émancipation économique et de libération. Les sociétaires des coopératives locales le savent fort bien, et, sans leurs coopératives, il est permis de se demander s'ils auraient pu aussi équitablement obtenir de leurs exploitations les revenus qu'ils en ont tirés durant les dix dernières années. A la lumière des expériences du passé, les coopérateurs agricoles savent qu'ils doivent être sur le guet afin que leurs entreprises coopératives puissent encore longtemps leur rendre des services dont ils ont besoin, mais qui doivent s'adapter régulièrement et continuellement aux exigences économiques.

Durant un certain temps, il a fallu une surproduction pour satisfaire les besoins d'armées dispersées à travers le monde ainsi que les besoins de l'autre armée, plus nombreuse peut-être et plus dispersée, des travailleurs qui, du jour au lendemain presque, ont vu leur pouvoir d'achat doubler et tripler. Il fallait aussi nourrir des populations dont les marchés d'approvisionnement étaient de jour en jour plus limités.

Il a fallu ensuite nourrir des pays dévastés et qui se débattaient aux prises avec une famine toujours menaçante.

Mais aujourd'hui, les conditions changent. Les armées sont revenues au foyer; les travailleurs ont vu, depuis quelque temps, leur pouvoir d'achat se résorber rapidement devant la hausse constante du coût de la vie. Les pays dévastés se sont mis activement à la tâche de la reconstruction; le blé pousse à nouveau dans les plaines sillonnées il n'y a pas très longtemps par les chars d'assaut et balayées par la mitraille; les approvisionnements sont maintenant plus faciles et des pays, nos clients d'un moment, retournent à leurs anciens fournisseurs.

Notre économie domestique a suivi depuis dix ans une immense courbe. On ne se le cache pas: les conditions qui entourent la production agricole semblent s'orienter vers un changement assez prononcé.

Le cultivateur est-il prêt à changer son fusil d'épaule? Les coopératives agricoles sont-elles prêtes à envisager les conditions économiques de demain? A vous de le savoir, messieurs les membres des coopératives agricoles.

L'assemblée annuelle de la Fédérée est l'occasion d'analyses importantes. C'est l'occasion qui permet de savoir quelle huile il faudra au moteur durant les douze prochains mois.

A l'assemblée annuelle de la Fédérée, cette année, on aura un exposé des problèmes d'achat et de vente en coopération; une revision des activités et des progrès des douze derniers mois en coopération agricole, ainsi que l'élaboration de programmes judicieux pour les mois à venir. Il y aura ensuite des études approfondies sur les modes de financement des coopératives ainsi qu'une étude du développement des coopératives agricoles en regard de la présente législation.

Le problème de la finance des coopératives avait été mis à l'étude l'an dernier; mais vu son importance capitale, il n'est certainement pas inopportun d'y revenir cette année de façon plus concrète.

Un hommage

L'assemblée annuelle de la Fédérée sera aussi, cette année, un hommage à de vaillants coopérateurs, habitants de chez nous. En effet, un événement important au banquet traditionnel sera la remise, par le Conseil Supérieur de la Coopération, de la décoration de l'Ordre du Mérite Coopératif à MM. Omer-E. Milot, d'Yamachiche, et J.-N. Bérard, de St-Nazaire-d'Acton, tous deux anciens présidents de la Coopérative Fédérée et depuis toujours coopérateurs sur la ligne de front. On décernera aussi la même décoration, à titre posthume, à un disparu dont tous se souviennent, le "père" J.-F. Desmarais, ancien gérant de la Fédérée.

Par ces récipiendaires, les coopérateurs rendront un hommage aux pionniers, à ceux qui ont fait la coopération agricole dans le Québec, à ceux qui ont fait la Fédérée, aux continuateurs, aux travailleurs, aux batailleurs qui, beau temps mauvais temps, n'ont jamais négligé le travail, le dévouement, les sacrifices pour faire de la coopération agricole ce qu'elle est aujourd'hui.

L'assemblée annuelle de 1949 sera un hommage à tous ceux qui, au sacrifice souvent d'amitiés, en dépit de préjugés, ont réussi à édifier un mouvement coopératif qui fait l'envie de tous nos visiteurs et que certains d'entre eux viennent copier. Cette assemblée sera un hommage aux coopérateurs agricoles qui, par leur adhésion et leur participation active et intelligente, ont bâti des coopératives locales solides.

Cette assemblée, par le nombre, l'importance et la variété des problèmes qui y seront discutés, les coopérateurs se doivent d'en faire un succès. Que chacun y prenne ses responsabilités!

Mentionnons enfin que, lors du banquet, des représentants des différents secteurs coopératifs de la province et du pays viendront saluer les coopérateurs agricoles du Québec.

Avis

Cette assemblée annuelle n'est tout de même pas l'affaire de tout le monde. Chaque année, des représentants de maisons de commerce se présentent à la porte de la salle des délibérations. Ces gens n'y seront pas admis et si, par hasard, nous en trouvons dans la salle, ils seront priés de bien vouloir se retirer.

Ne seront donc admis dans la salle des délibérations:

1. Que les délégués ou substituts qui seront porteurs d'une lettre de créance (copie authentique de la résolution de l'assemblée générale de leur coopérative les nommant délégués ou substituts à l'assemblée annuelle de la Fédérée) ou qui auront fait parvenir cette lettre de créance au secrétaire de la Fédérée avant l'assemblée;
2. Que les porteurs d'actions ordinaires dont les noms apparaissent dans les registres de la Fédérée et qui pourront produire leur certificat d'actions;
3. Que les membres et les gérants des coopératives affiliées qui auront été identifiés par leur délégué ou leur substitut;
4. Que les membres du clergé qui voudront assister à nos délibérations;
5. Que les techniciens agricoles à l'emploi des services publics, soit provinciaux, soit fédéraux;
6. Que les personnes non comprises dans les catégories précédentes mais qui auront reçu une invitation officielle écrite.

Si ces restrictions paraissent sévères, nous rappelons que l'espace utilisé pour les réunions est restreint, que nous prévoyons une assistance dépassant un millier de personnes, que le programme est très chargé, et qu'enfin comme nous le disons plus haut, cette assemblée n'est pas celle de tout le monde.

Qu'on nous permette aussi de demander à tous ceux qui désirent assister à ces délibérations de se présenter le plus tôt possible le matin de l'ouverture afin d'accélérer l'inscription et d'éviter des retards et un encombrement inutiles.

Nous terminons en souhaitant que toutes et chacune des minutes de ces assises soient employées au meilleur profit du cultivateur coopérateur.

M. HARDY, agronome.

M. RAYMOND HOUDE

Comptable agréé

Lors de l'examen annuel d'expertise comptable de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, tenu en décembre dernier, M. Raymond Houde, agronome, licencié en sciences commerciales, obtenait la licence ès Sciences comptables qui lui donne droit d'admission dans l'Institut des Comptables agréés de la province de Québec.

M. Houde n'est pas un inconnu pour les coopérateurs agricoles du Québec. A sa sortie de l'Ecole Supérieure St-Viateur de Montréal, il faisait son entrée à l'Institut Agricole d'Oka, où il obtenait son baccalauréat en sciences agronomiques en 1943. Dès l'automne de cette même année, il poursuivait ses études à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, qui lui décernait en 1946 le titre de licencié ès sciences commerciales. M. Houde vient enfin d'obtenir le titre le plus convoité en sciences comptables.

Depuis plus de deux ans, le chef du Service de l'impôt à la Coopérative Fédérée travaille sans relâche pour aider à réduire le fardeau du travail et des compilations exigés par la taxation des coopératives agricoles.

Au nom des coopérateurs agricoles, au nom de ses compagnons de travail et aussi au nom de ses confrères de la promotion 1943 à l'Institut Agricole d'Oka, nous présentons à M. Houde nos plus sincères félicitations en même temps que nos meilleurs voeux de succès dans toute l'aide qu'il continuera d'apporter à la coopération agricole.

M. HARDY, agronome.

Sur une visite de coopérateurs ontariens

(suite et fin)

Nous présentons aujourd'hui la dernière tranche d'un rapport sur la visite que nous faisaient des coopérateurs d'Ontario, en juin dernier. Ce rapport est tiré du "Macdonald College Journal".

M. HARDY, agronome.

Québec-ouest

Quittant ensuite Laval, le groupe se rendit à l'Abattoir de la Coopérative Fédérée, à Québec-Ouest. On servit le dîner dans le vaste et magnifique restaurant des employés. Le gérant, M. Emile Massé, souhaita la bienvenue et dit que les arrivages à l'abattoir atteignaient 100,000 porcs par année. Environ 95% de ces porcs sont recueillis et expédiés en coopération par les coopératives locales.

M. Pierre Labrecque, agronome, chef du Service de la production animale au Ministère provincial de l'Agriculture, souhaita aux Ontariens la bienvenue dans la province de Québec et leur fit des voeux d'heureux voyage.

Les voyageurs passèrent ensuite au nouveau poste d'abattage de volailles qui fut construit après une étude minutieuse des meilleurs abattoirs en Amérique.

L'Ile d'Orléans

Vint ensuite le tour de l'Ile d'Orleans. Les voyageurs, qui savaient l'île renommée comme le château-fort des vieilles traditions, s'aperçurent rapidement que l'Ile d'Orléans n'est pas si loin en arrière. Ils furent agréablement impressionnés par les vastes champs de fraises très bien entretenus.

Se souvenant des populaires cartes postales, ils s'attendaient de rencontrer nombre d'attelages de boeufs sur la route ou au travail dans les champs. Mais, sur les 40 milles de trajet autour de l'île, ils ne virent que deux boeufs qui paissaient paisiblement au milieu d'un troupeau laitier, alors que sur la ferme voisine, un tracteur neuf qui brillaient de mille reflets se promenait dans un champ de pommes de terre.

Ils admirèrent quelques vieilles maisons qui s'harmonisent bien dans le paysage; la plupart des maisons de l'île sont très coquettes et propres; plusieurs sont à toit rouge et murs blancs.

De l'Ile d'Orléans, les voyageurs purent admirer la fameuse basilique de Ste-Anne-de-Beaupré et les eaux des chutes Montmorency qui se précipitent d'un seul bond dans son gouffre d'une hauteur de 174 pieds, soit 100 pieds de plus que les chutes Niagara, même si elles sont moins larges que ces dernières.

Une visite aux Plaines d'Abraham termina la tournée de la région de Québec. Comme le groupe s'arrêtait sur la terrasse, à l'endroit qui surplombe les quais des océaniques du Pacifique Canadien, leur impression générale fut bien résumée par M. E.-T.-G. Young, des Services Coopératifs de Toronto, qui dit: "Mais personne n'a jamais fait la conquête de Québec. Bien au contraire. . . par son charme, Québec fait la conquête de tous ses visiteurs".

Vers Montréal

S'en retournant ensuite vers Montréal, on fit un court arrêt à la Ferme expérimentale de Deschambault pour y voir les troupeaux de bovins canadiens ainsi que les étables de chevaux canadiens. Puis l'autobus se rendait à Berthierville pour une visite à la Pépinière Forestière Provinciale, qui expédie annuellement environ trois millions de jeunes arbres pour l'embellissement des parcs publics ou le reboisement des forêts.

On s'enfonça ensuite dans les terres pour s'arrêter à la Caisse Populaires de St-Thomas de Joliette. Cette caisse est utilisée par des producteurs de tabac qui vont y chercher la finance nécessaire pour attendre le fruit de leurs récoltes. Depuis qu'elle existe, soit depuis 1939, cette Caisse a fait pour $1,840,000. d'affaires.

A Joliette le point intéressant pour les visiteurs fut la visite d'une coopérative de tabac à cigarette, propriété de 232 producteurs. Cette usine, dont l'actif est de $600,000, reçoit 7,000,000 livres de tabac par année. L'an dernier, elle a remis à ses producteurs la somme de $625,000. Cette coopérative nettoie, classifie et met en paquet le tabac produit par ses membres, pour ensuite le vendre aux manufacturiers de cigarettes. Le surintendant vient de la Caroline du Nord; il a aussi travaillé dans le sud de l'Ontario.

Au Collège Macdonald

Pour terminer sa tournée dans la province de Québec, le groupe s'arrêtait au Collège Macdonald, où avaient lieu une journée agricole de l'assemblée annuelle des "Farm Forums" du Québec. Les visiteurs furent cordialement reçus à la réunion par le président des "Farm Forums", M. Gordon Shuffelt. En répondant à cette bienvenue, M. C.-W. McInnis dit que les coopérateurs d'Ontario étaient réellement surpris devant les réalisations des coopératives du Québec et qu'une fois de retour chez eux, ils s'inspireraient largement de ce qu'ils avaient appris ici. C'était certainement là l'heureuse conclusion d'un voyage agréable et instructif.

Le groupe d'Ontario ramenait donc chez lui les impressions que lui laissait une organisation coopérative vivante: des constructions qui s'adaptent bien aux buts bien précis pour lesquels on les a construites, où des employés peuvent travailler confortablement et efficacement; des hommes-clefs qui ont entraîné leur personnel après l'avoir choisi sur place; des administrateurs bien renseignés non seulement sur les détails de leurs affaires, mais aussi sur les conditions mondiales et sur les besoins humain.

De plus, les visiteurs avaient rencontré des hommes employés par le gouvernement pour aider les coopératives à s'organiser sur des bases solides. On leur a parlé d'octrois et de garanties d'emprunt pour des constructions et de la machinerie. Ils ont pu voir que l'organisation n'était pas complète encore. Plusieurs petites entreprises étaient indépendantes des autres, ce qui contribue à augmenter le coût à l'unité et à diminuer l'efficacité de la propagande et de la distribution. Mais ils ont vu des signes d'un ralliement prochain; ils ont constaté que toutes les coopératives étaient à s'organiser dans un vaste réseau qui pourra servir chaque cultivateur du Québec sous la formule: "Chacun pour tous, tous pour chacun".

A la conférence mondiale du blé

Tous les pays s'accordent asez bien, sauf sur le prix.

Des représentants de 48 pays se sont réunis la semaine dernière dans le but de formuler des plans en vue d'assurer à l'univers des approvisionnements suffisants de blé à des prix qui seront à la fois justes envers le consommateur et le cultivateur.

Assistaient aux entretiens des porte-parole des cinq grands pays exportateurs, les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine, l'Australie et la Russie, ainsi que de la plupart des pays importateurs.

Le but de cette conférence était de conclure un nouvel accord international visant à garantir aux pays importateurs des approvisionnements adéquats en tout temps, à diviser équitablement le marché mondial entre les pays exportateurs et à stabiliser les prix.

A cette occasion, M. Charles Brannan, secrétaire à l'agriculture et chef de la délégation des Etats-Unis, s'est déclaré confiant que la conférence pourrait conclure un accord mondial du blé mais dont les conséquences dépasseront largement le domaine du blé. "Si nous pouvons dresser le plan et le dispositif administratif nécessaire pour stabiliser le commerce mondial du blé, ceci nous donnera l'expérience et l'espoir de pouvoir nous attaquer aux autres problèmes qui hantent les consommateurs et les producteurs dans notre monde complexe."

On se rappelle qu'un accord international du blé fut conclu à Washington l'été dernier mais ne fut pas ratifié par le Congrès américain. Cet accord aurait garanti un débouché annuel de 185 millions de boisseaux de blé aux Etats-Unis pendant cinq ans à un prix variant entre $2 et $1.50 pendant la première année. Le prix minimum de $1.50 aurait diminué de 10 cents chaque année suivante.

M. Charles F. Wilson, délégué du Canada, a déclaré que son gou-

(Suite à la page 21)

On devrait tenir une conférence

Une conférence fédérale-provinciale pour étudier la situation de l'industrie laitière.

Billet

Dans un bref adressé au gouvernement, le "National Dairy Council" demande la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur l'industrie laitière aussitôt que possible. C'est la réaction officielle de cet organisme en face de la récetne décision de la Cour Suprême en faveur de la fabrication et de la vente de la margarine au Canada.

Le bref dit: "Les opinions des juges de la Cour suprême en réponse à l'allusion faite par le gouvernement à la validité constitutionnelle de la section 5 (a) de l'acte de l'industrie laitière, touchant les substituts du beurre, semblerait indiquer qu'il y a un doute important sur la validité des autres sections de l'acte en question.

"Nous croyons que l'incertitude qui en résulte pour l'avenir de l'industrie est incompatible avec une économie laitière solide et, à notre avis, il est requis d'urgence que le gouvernement approuve cette recommandation, en vue de permettre à l'industrie laitière de continuer efficacement et effectivement de contribuer au bien-être de la maison".

L'agenda de la conférence comprendrait les sujets suivants: 1) l'examen de la valeur constitutionnelle de toute législation existante touchant l'industrie laitière du Canada; 2) l'examen de la situation générale de l'offre et de la demande pour le lait et les produits du lait; 3) l'examen des activités de recherche sur le lait et les produits du lait, faites par les autres gouvernements et agences.

Le bref souligne qu'une semblable conférence a déjà éé réunie par le gouvernement fédéral, en 1918.

Quelques-uns de ceux qui ont suivi la retraite sociale organisée par la Fédération de l'U.C.C. de la région de Montréal. Ces journées sociales ont été tenues à Oka, dans le comté de Deux-Montagnes.

Moins d'oeufs produits en 1948

OTTAWA, 27. — La production nette d'oeufs au Canada décline à 383,076,000 douzaines en 1948, contre 407,376,000 douzaines l'année précédente, d'après les estimations du Bureau fédéral de la statistique. La production nette des fermes s'élève à 351,203,000 douzaines en 1948, contre 373,696,000 en 1947, tandis que la production ailleurs que sur les fermes s'établit à 873,000 douzaines, contre 373,696,000 en 1947.

La production de décembre est estimée à 23,914,000 douzaines, un déclin de 17 p. 100 en comparaison de décembre 1947, tandis que le nombre moyen de couveuses tombe de 37,827,000 à 29,208,000. En décembre, 22,113,00 douzaines d'oeufs sont vendues pour fins de consommation pour $9,515,900 et 20,208,000 douzaines sont utilisées sur les fermes.

Chronique politique

L'ouverture de la session fédérale soulève partout un très vif intérêt

Les débuts de M. St-Laurent comme premier ministre et de l'hon. M. Drew comme chef de l'Opposition. — M. King, futur gouverneur général? — Le discours du Trône, document substantiel, pour une fois. — L'abolition des appels au Conseil Privé. — A Québec.

Par Jacques SAINT-JEAN

L'ouverture de la session fédérale, mercredi dernier (le 26 janvier), offrait aux observateurs un très vif intérêt. Si vous aviez été là, lecteur, vous auriez aimer voir l'hon. M. L. St-Laurent agir pour la première fois aux Communes comme premier ministre du Canada; vous n'auriez pas manquer de jeter un coup d'oeil vers l'hon. M. Georges Drew, l'ancien premier ministre de l'Ontario, devenu chef de la loyale Opposition de Sa Majesté au Parlement d'Ottawa; vous auriez reconnu l'ancien premier ministre, l'hon. M. King, dans le rôle de simple député de Glengarry; vous auriez senti comme malgré vous l'atmosphère électorale de cette dernière session avant l'appel au peuple. Misérieux, mi-badin, vous auriez aussi suivi les formalités officielles et désuètes dont s'accompagnent la rentrée des parlementaires et la lecture du Discours du Trône. Mais tout cela déjà est au passé...

Le vice-roi du Canada, le vicomte Alexander (à gauche), et le premier ministre, M. Louis St-Laurent (à droite), se rencontrent dans le grand hall de l'immeuble principal du Parlement, avant l'ouverture officielle de la session fédérale. Comme on le sait, cette session a débuté la semaine dernière.

Le discours du Trône

Généralement, on n'attache qu'une importance secondaire à ces documents officiels. La raison est simple; c'est qu'ils sont construits de formules toutes faites et ne promettent que le vague. L'hon. M. St-Laurent a quelque peu brisé cette peu louable tradition. En rédigeant le discours lu par le représentant du Roi, il s'est montré assez objectif et a précisé dans une bonne mesure le programme législatif que devra examiner le Parlement. Résumons en style rapide:

Les appels au Conseil Privé d'Angleterre seront abolis et la Cour Suprême deviendra au Canada le tribunal de dernier ressort;

Les allocations familiales seront les mêmes pour tous les enfants que que soit le nombre d'enfants par famille;

Le Parlement sera appelé à ratifier le dangereux pacte de l'Atlantique-Nord;

Il aura à approuver la canalisation du Saint-Laurent s'il advient que les Etats-Unis consentent aussi à ce projet.

Il aura à se prononcer sur l'entrée de Terre Neuve dans la Confédération;

Il étudiera les ententes intervenues ou à intervenir entre l'Angleterre et le Canada au sujet des produits agricoles; etc.

Le discuors du Trône signale encore le haut rendement des taxes et, en termes assez voilés cette fois, laisse présager des adoucissements.

(Suite à la page 21)

L'U.C.C. de Nicolet vient de tenir une retraite sociale

Participation des directeurs et gérants de coopératives de la région de Nicolet. — Visite de Son Exc. Mgr Lafortune et conseils de l'évêque aux retraitants.

Les directeurs et gérants de Coopératives du diocèse de Nicolet, au nombre de 28, se sont réunis à la villa du Rosaire, le 24 janvier dernier, pour leur retraite annuelle de formation sociale organisée par L'U.C.C. diocésaine.

Il y eut d'abord deux jours de récollection spirituelle sous la direction des RR. PP. Maurice Cadieux, supérieur, Jules Nadeau et Joseph Guerts, tous Montfortains.

Les journées sociales débutèrent mercredi, le 26 janvier, par une conférence sur "La Doctrine Sociale de l'Eglise" donnée par l'assistant-propagandiste, M. Gilles Ledoux. Dans l'après-midi, e propagandiste de l'U.C.C. du diocèse de Joliette, M. Cuthbert Brousseau, vint parler des "Chantiers Coopératifs" et de "La collaboration qui doit exister entre les Coopératives et l'U.C.C." La soirée fut prise par l'aumônier diocésain de l'U.C.C., M. l'abbé Georges Pinard, qui traita de la "Nécessité d'avoir des chefs dans le milieu rural". Le propagandiste diocésain, M. Roger Cloutier, fit travailler les retraitants sur divers problèmes toute la journée de jeudi en menant d'habiles discussions sur "Les Coopératives Régionales et Coopératives locales", sur "La Finance des Coopératives" et l'"Administration des Coopératives" et enfin sur "Les Conventions Collectives" et sur un plan pour faciliter l'Etablissement des jeunes".

Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, vint clôturer la retraite, vendredi, le 28, par des paroles très au point sur la coopération.

Le libéralisme économique à base d'individualisme a certes apporté de belles réalisations dans le domaine économique, dit-il, mais du fait qu'il a travaillé en perdant de vue la personne humaine, il a engendré les désordres les plus graves. Une réaction s'imposait. Il en eut plusieurs. Mais toutes ont convergé vers un totalitarisme plus ou moins mitigé amenant toujours l'insuccès. Ces réactions en effet, ne tenaient pas compte du respect dû à la personne humaine ou bien supprimaient tout simplement la personne humaine.

Mais vous, mes chers amis, la réaction à laquelle vous travaillez en est une qui ne se peut qualifier de révolution. En effet, parce qu'elle est toute pleine du respect de la personne humaine, elle est une évolution qui ne peut que présager les meilleures choses.

Sans doute, les coopératives sont-elles des entreprises écono-

(Suite à la page 9)

SUCRIERS!

La saison des sucres approche

Nous avons un assortiment complet d'évaporateurs en plusieurs modèles, chaudières, chalumeaux et tous les ustensiles. Aussi évaporateurs usagés en bonne condition .Aussi tous les accessoires avicoles.

Demandez la circulaire 1949

Evaporateur Dominion

1630, rue Delorimier, Montréal

SEUL, vous êtes isolé,

ENSEMBLE, nous sommes une Force

Soyez des nôtres!

La Coopération, si elle exige parfois des sacrifices, apporte toujours des bénéfices aux Coopérateurs. Pour le placement de vos assurances, notre GROUPE vous offre l'expérience de ses courtiers, des contrats bien rédigés, des Compagnies d'Assurance choisies avec soin et au lendemain d'un incendie, l'influence nécessaire pour vous obtenir un règlement honnête.

Service coopératif de l'assurance

Coopérative Fédérée de Québec

MONTREAL

M. Elzéar Daoust (à droite), de Howick, comté de Châteauguay, reçoit des mains de M. H. de M. Molson, président de l'Association canadienne, un certificat de championnat du Québec qu'il a remporté au concours national de l'orge organisé par l'association ainsi que par les ministères fédéral et provincial de l'agriculture afin d'encourager la culture de l'orge au pays.

(Le coin de la Propagande)

Une objection

"Moi, je n'ai pas besoin de l'U.C.C."

(par le Révérend Père Léon Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C.)

Il arrive assez souvent aux propagandistes qui sollicitent les cultivateurs de leurs paroisses à entrer dans le cercle local, de se heurter à l'objection suivante: *"Moi, je n'ai pas besoin de l'U.C.C.; je me suis toujours tiré d'affaire tout seul et je tiens à honneur de réussir par mes propres moyens sans rien devoir aux autres."*

Cette affirmation est faite généralement par de très bons cultivateurs, qui jouissent d'une prospérité économique incontestable et qui doivent leurs succès à un travail industrieux et à leur habileté à mettre en pratique les progrès de la technique agricole, ou encore qui bénéficient des conditions de marché exceptionnellement favorables à l'écoulement de leurs produits.

A celui qui essaierait de justifier son refus de faire partie de l'U.C.C. par l'objection exposée plus haut, un propagandiste serait tenté de répondre qu'en fait le dit cultivateur a profité dans le passé de nombreux avantages économiques obtenus par l'U.C.C. au bénéfice de toute la classe agricole et que, par conséquent, il est juste et convenable qu'il fasse sa part d'efforts avec ceux qui travaillent au bien commun de tous les gens de la profession; et il serait facile de prouver cet avancé par des faits et des chiffres.

Mais, à mon avis, ce ne serait pas la meilleure tactique à suivre: notre propagandiste s'exposerait par là à blesser l'amour-propre de son interlocuteur et il ouvrirait la porte à une discussion acrimonieuse dans laquelle il aurait beaucoup de difficulté à convaincre et à persuader son homme.

Il serait beaucoup plus habile de reconnaître que le cultivateur en question n'a pas, en effet, besoin d'entrer dans l'U.C.C. pour atteindre la prospérité économique; et l'on ne devrait pas hésiter à lui accorder tous les éloges qu'il mérite pour l'habileté avec laquelle il a fait un succès de son entreprise agricole.

Cette entrée en matière le disposera à écouter favorablement le plaidoyer que lui fera par après le propagandiste, plaidoyer qui devrait comporter l'exposé des raisons suivantes:

"Si nous tenons à vous compter parmi les membres de notre Syndicat, ce n'est pas parce que vous avez besoin de l'U.C.C.; c'est, au contraire, parce que l'U.C.C. a besoin de vous. Et voici pourquoi:

L'U.C.C. est une association qui a pour but d'améliorer les conditions économiques de toutes les familles agricoles. Il y a actuellement dans la province des milliers de cultivateurs, moins favorisés que d'autres, qui vivent dans la gêne, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour donner à leurs enfants une instruction suffisante; et l'on peut même dire que la majorité des chefs des familles rurales sont dans l'impossibilité d'aider chacun de leurs enfants à s'établir convenablement.

Or, qui peut le plus facilement venir en aide à ces chefs de familles, sinon les cultivateurs prospères? Ils sont même tenus de le faire, parce que le commandement de la Charité leur en fait une obligation: *"Aidez-vous les uns les autres à porter vos fardeaux; et c'est ainsi que vous accomplirez le commandement du Christ"*.

"N'est-il pas vrai d'ailleurs que l'assurance du salut éternel est attachée à la pratique personnelle des oeuvres de miséricorde corporelle: "J'avais faim et vous m'avez donné à manger . . ." Or, dans notre société moderne, où même la charité est organisée, le seul moyen qui reste aux individus de pratiquer personnellement la charité, c'est de faire partie des associations qui ont pour but la pratique de l'entr'aide.

"En entrant dans l'U.C.C., vous acquerrez donc pour vous-même une police d'assurance-vie éternelle et vous augmenterez l'efficacité d'une association qui contribue à améliorer les conditions économiques et sociales de plusieurs millions de personnes. Et ce qui augmente l'efficacité de notre syndicat et de l'U.C.C., ce n'est pas seulement le paiement de votre contribution, c'est surtout le renfort que le concours de votre habileté, de votre initiative et de votre savoir-faire vaudra pour le bien-être de toute la classe agricole."

Voilà, en résumé, le plaidoyer que l'on pourrait développer pour répondre victorieusement à l'objection présentée par les cultivateurs intelligents et prospères, qui, jusqu'à présent, ne se sentaient pas intéressés à faire partie de l'U.C.C.

Condamnation de la guerre moderne

"Une nouvelle guerre, d'où qu'elle vienne, de l'Est ou de l'Ouest, serait la ruine de l'humanité et de la chrétienté, le retour en barbarie, la plongée en pleine décadence". Telle est la condamnation formelle prononcée par S. Exc. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, dans une circulair à son clergé datée du 3 janvier 1949. Voici dans son entier le passage de la lettre relatif à la guerre:

"Sous le signe de Marie, Reine de la paix, tous ceux qui, d'esprit lucide et de coeur pur, appartiennent au Christ c'est-à-dire qui acceptent sa doctrine et qui observent ses préceptes, lutteront contre la guerre, s'opposeront à ceux qui la préparent sans cesse, parce qu'ils la veulent inévitable. Avec Sa Sainteté Pie XII qui, à maintes reprises, a déclaré que la guerre, celle de 1939 comme celle qui nous menace, est inutile, injuste, cruelle et destructrice de tous les biens temporels et spirituels; ils proclameront qu'une nouvelle guerre d'où qu'elle vienne, de l'Est ou de l'Ouest, serait la ruine de l'humanité et de la chrétienté, le retour en barbarie, la plongée en pleine décadence.

"En plus de prier pour la paix, nous lutterons de toutes nos forces et à tous les instants contre ce crime qu'est l'idéologie de la guerre. Il n'y a plus à consulter les vieux auteurs qui ont parlé de la guerre d'autrefois et qui l'ont déclarée, sous certaines conditions, licite; la guerre d'aujourd'hui, celle qui se sert de la force atomique et des semences microbiennes, celle qui détruit la cité bien plus que l'arme, celle qui tue les hommes pour s'emparer des matières premières et pour s'assurer des comptoirs de vente; cette guerre-là, qui a déjà ruiné à moitié l'univers et qui voudrait finir son oeuvre pour l'avantage de quelques archi-capitalistes, il faut absolument qu'elle disparaisse de la face de la terre; elle est évidemment l'oeuvre de l'inconscience et de l'amoralité; ses effets nous font connaître son origine; elle vient de l'ennemi de tout bien, de celui qui est menteur depuis le commencement et ne laissera jamais le Royaume de Dieu s'établir en paix dans le monde".

Les éleveurs de Canadiens

Assemblée annuelle le 24 février

Les réunions annuelles des éleveurs de chevaux et de bovins de race Canadienne auront lieu le 24 février, à l'hôtel Victoria, à Québec. Telle est la nouvelle que nous communique M. Marc Leclerc, agronome, secrétaire général de ces sociétés. L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture a accepté l'invitation d'adresser la parole, en qualité d'hôte d'honneur, au lunch qui sera servi aux sociétaires et quelques invités spéciaux, en cette circonstance.

L'exécutif est à mettre la dernière main à l'agenda. On y abordera des questions d'intérêt général et on étudiera les moyens de promouvoir l'avancement des associations.

L'assemblée des éleveurs de chevaux sera présidée par M. Joseph Hébert, cultivateur de Bécancour, tandis qu'à l'assemblée des éleveurs de bovins, le fauteuil sera occupé par M. Alexandre Fournier, jr., de Montmagny.

Tous les sociétaires se feront un devoir d'être présents à ces réunions et cela dans leur intérêt le mieux compris.

Journée avicole à Marieville

Une journée avicole organisée par le couvoir et le poste d'abattage coopératif de Marieville a été tenue, mercredi, 26 janvier, au sous-sol de l'église paroissiale.

Les conférenciers invités étaient MM. Ubald Pilon, chef de la Division de l'Aviculture, à Québec; Noé Hénault, représentant du ministère fédéral de l'Agriculture en charge de l'inspection des produits avicoles du Québec; Hermas Dumaine, inspecteur régional; C. E. Benoît, gérant de la Coopérative Avicole du Québec; le Dr Gérard Lemire, M.V., et R. Pigeon instructeur avicole du district.

Dans la soirée il y eut une séance cinématographique.

La Terre et la Famille

par

Gérard Filion

Cours à domicile de l'U.C.C. (année 1946-47), brochure de 100 pages, $0.25 l'exemplaire, $2.50 la douzaine, plus frais de poste (10 pour cent).

Le Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger

Montréal (24), P. Q.

"Gâteau à Café fait en la moitié moins de temps"

— dit Mlle Rita Martin

"J'ai donné à cette excellente recette nouvelle le nom de 'Gâteau à Café Presto' parce qu'elle me permet d'épargner plus de la moitié du temps qu'il faut ordinairement, depuis le bol à mélanger jusqu'à la table.

"Vous n'avez pas à attendre que le levain fasse lever la pâte et vous êtes assurée de réussir à la perfection lorsque vous employez la Robin Hood — la farine garantie pour toutes fins."

Rita Martin

Directrice, Département d'Art Culinaire
Robin Hood Flour Mills Limited, 300, rue St-Sacrement, Montréal, ou 35, rue St-Paul, Québec.

GÂTEAU À CAFÉ PRESTO ROBIN HOOD

En voici les ingrédients:

GARNITURE	PÂTE
¼ tasse de cassonade	2 tasses Farine Robin Hood tamisée
½ c. à thé cannelle	3 c. à thé poudre à pâte
1 c. à table Farine Robin Hood	½ c. à thé sel
2 c. à table beurre fondu	4 c. à table shortening
¼ tasse d'amandes hachées	1 oeuf bien battu
	⅔ tasse lait
	2 c. à table sucre granulé

Bien graisser un moule à gâteau de 8 x 8 x 2 pouces

Pour bien réussir ce Gâteau à Café Presto, il n'y a évidemment qu'une seule marque de farine à employer — et c'est la Robin Hood!

Cette farine est en quelque sorte une garantie de succès, car tout le monde sait que sur 5 femmes qui gagnent les premiers prix dans les concours, 4 emploient la Robin Hood pour tout ce qu'elles cuisent.

De plus, la Robin Hood est garantie vous donner de meilleurs résultats — sinon vous pouvez obtenir le remboursement du prix d'achat, *plus 10%*.

Essayez cette recette avec la Robin Hood et comparez vos résultats avec ceux que vous donnent *les farines ordinaires.*

Et voici comment procéder:

Pour préparer la garniture: Mélangez cassonade, cannelle et farine. Ajoutez le beurre fondu et combinez avec soin à l'aide d'une fourchette. Ajoutez les amandes hachées.

Pour préparer la pâte:

Tamisez ensemble dans un bol farine, poudre à pâte et sel. Ajoutez le sucre.

Coupez le shortening en petits morceaux et ajoutez aux ingrédients secs.

Mélangez bien à l'aide d'un mélangeur à pâtisserie ou de deux couteaux faisant action de ciseaux, jusqu'à ce que le mélange soit grumeleux.

Combinez l'oeuf battu et le lait.

Ajoutez graduellement aux ingrédients secs, brassant légèrement avec une fourchette.

Mélangez jusqu'à ce que vous ayez obtenu une pâte molle.

Versez dans le moule et étendez également la pâte.

Déposez la garniture sur la pâte.

Cuisez à 400°F. (four vif) de 25 à 30 minutes. Coupez en carrés et servez chaud.

NOTE: On peut aussi ajouter aux ingrédients secs ½ c. à thé de cannelle, ¼ c. à thé muscade et ½ tasse de raisins.

Hâtez-vous! Participez au Concours Robin Hood de $50,000

Prix hebdomadaires: 1er, $1000 - 2ème, $500 - 3ème, $250

Achetez un sac de Farine Robin Hood — ou un paquet de Gruau d'Avoine Robin Hood — et participez aujourd'hui à ce grand concours pour lequel de substantiels prix en argent sont accordés chaque semaine.

Si vous omettez d'inclure un certificat de Farine Robin Hood ou un dessus de boîte de Gruau Robin Hood, seulement la moitié du prix ne sera versée.

Les noms des gagnants sont annoncés chaque jeudi! Pour renseignements complets, écoutez chaque semaine le programme . . .

"LES TALENTS DE CHEZ NOUS"

CBF

et postes affiliés

à 8 h. p.m. tous les jeudis

Farine Robin Hood

employée par 4 sur 5 gagnantes de concours culinaires

M. Elzéar Daoust a le championnat

Au concours provincial de l'orge.

M. Elzéar Daoust, de Howick, comté de Chateauguay, a remporté le championnat provincial du Québec dans le concours national de l'orge, en triomphant de 295 cultivateurs d'orge. Cette victoire lui vaut la somme de $150, en plus des $60 déjà gagnés à titre de lauréat du concours de sa région. De plus, elle lui assure le droit de participer, avec ses quatre plus proches adversaires, au concours national qui aura lieu prochainement. Les autres lauréats dans le concours provincial sont: 2ème prix, $100: M. Léopold Beaulieu, de Ste-Martine, comté de Chateauguay; 3ème prix, $75: le Frère Pamphile, orphelinat agricole, Les Cèdres, comté de Soulanges; 4ème prix, $50: M. Alphérie Beaulieu, de Ste-Martine, comté de Chateauguay; 5ème prix, $25: M. Rosario Breault, rang St-Guillaume, St-Edmond, comté de Drummond.

Ces cultivateurs méritants ont été honorés au cours d'un banquet spécial, à Montréal, la semaine dernière. "La Terre de Chez Nous" fournirait plus de détails sur l'événement, eût-elle pu revêtir la robe nuptiale et participer à ces agapes. Mais voilà, elle n'était pas invitée...

M. Gérard Giroux pronagandiste

Propagandiste de l'U.C.C. des diocèses de St-Jean et de Valleyfield.

Dans un communiqué conjoint à "La Terre de Chez Nous", les bureaux de direction des Fédérations de l'U.C.C. de St-Jean et de Valleyfield annoncent la nomination d'un nouveau propagandiste dans la personne de M. Gérard Giroux, agronome, ancien instructeur horticole du ministère de l'Agriculture pour le district de Montréal.

Originaire de la région de Québec, M. Giroux a fait ses études classiques au Séminaire de cette

M. GERARD GIROUX

ville et ses études agronomiques à l'Institut Agricole d'Oka d'où il est sorti en 1936 avec son diplôme de Bacheliers en Sciences Agricoles. Il se spécialisa ensuite en horticulture pendant deux ans au collège Macdonald. M. Giroux est aviseur technique de l'Association des Jardiniers maraîchers de la région de Montréal pour le Comité des cultures industrielles. Il détient aussi sa licence ès Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal (1942).

M. Giroux remplace M. Gérard Demers qui s'occupe aujourd'hui de la propagande des assurances de l'U.C.C. dans le même district.

Cette photo montre Arthur H. Budarick, de Palmer Rapids, Ont., le nouveau roi de la pomme de terre, avec son épouse à laquelle E. K. Hampson, gérant de l'American Potash Institute, remet une montre-souvenir. A gauche, F. Q. Dench, agronome du comté de Renfrew, Ont.

Le pour et le contre d'une loi des conventions collectives

Moyen d'établir des prix et conditions de vente plus équitables, de mettre fin au marchandage individuel, dit M. L.-P. Poulin. — Le producteur laitier n'y est pas préparé et cherche dans cette formule une garantie qu'il ne peut donner lui-même, soutient M. J.-P. Nadeau.

Les cultivateurs organisés, ceux de la province de Québec en particulier, prônent la convention collective dans la vente des produits agricoles. Quels sont les principaux arguments en faveur de cette mesure? Quelles sont les objections auxquelles elle se butte? C'est le sujet dont vous entendez parler au prochain programme du "Choc des Idées" le mardi, 8 février, à 8 heures du soir. Au cours de cette émission, M. L.-P. Poulin, secrétaire général adjoint de l'U.C.C., se fera l'avocat des conventions collectives et croisera le fer avec M. Peter Nadeau, propriétaire de la Laiterie Belle Vallée, de Valleyfield.

M. Poulin

M. Poulin fait un parallèle entre la convention collective appliquée au monde ouvrier et celle applicable au monde agricole. Il voit dans cette mesure une évoluton du coopératisme chez la classe agricole, et un moyen pour cette dernière d'établir plus équitablement les prix et les conditions de vente des produits de la ferme. La convention suppose l'acceptation du droit à l'organisation pour les producteurs, la reconnaissance syndicale, l'arbitrage obligatoire et l'extension juridique. Les prix ne sont pas seuls en cause. Il y a aussi le classement, la pesée, la livraison, le mode de paiement, etc., une foule de petits problèmes connexes à la vente des produits de la ferme.

Le principe des conventions collectives ne constitue pas une panachée universelle, un remède à tous les maux du commerce agricole. Ce serait un moyen de mettre fin au marchandage individuel et permettrait au producteur de retirer une plus juste part des prix du marché. La convention collective ne peut non plus s'appliquer d'un jour à l'autre à tous les produits agricoles, surtout ceux influencés par le commerce international, mais il y a lieu d'en faire un loyal essai avec les produits en vente sur le marché domestique.

M. Nadeau

Le conférencier affirme qu'on dépeint la situation de l'industrie laitière comme mauvaise afin de faire accepter le principe de la convention collective. La plupart du temps, il existe déjà des lois dont le producteur ne se sert pas, comme dans le cas du transport du lait. De même pour les quotités; les producteurs veulent vendre un gros volume de lait pendant la saison de production, mais ne peuvent respecter leur contrat durant l'hiver. Ils veulent une garantie à l'achat, mais ne peuvent en fournir une à la vente. Pour le classement, les inspecteurs tant fédéraux que provinciaux font du bon travail. D'ailleurs les association de producteurs peuvent se prévaloir des services de techniciens dans ce domaine. M. Nadeau cite la garantie financière obligatoire déposée par toute laiterie entre les mains du Trésorier provincial. Il cite les inconvénients de la convention: le choix d'une organisation vraiment représentative, la formation d'un comité d'arbitrage impartial et soutient qu'une loi n'est pas nécessaire pour le moment. D'ailleurs, les producteurs eux-mêmes n'y sont pas préparés et manquent entre eux de cohésion. Par la convention collective, le producteur cherche dans une formule compliquée une garantie qu'il ne peut donner lui-même.

Avis de déménagement

Vers le 19 janvier 1949, les bureaux de l'Office de l'Electrification Rurale à Montréal, occuperont leurs nouveaux locaux dans l'édifice de l'Hydro-Québec, 21ème étage, angle des rues de la Montagne & Ste-Catherine.

1407, rue de la Montagne.

TEL: PL: 1241.

Les cours de Victoriaville

"La Terre de Chez Nous" a annoncé, la semaine dernière, que des cours avicoles seront donnés à l'Abattoir coopératif avicole de Victoriaville, du 7 au 12 mars, par les soins du Service fédéral des Marchés et du Service de l'Aide à la Jeunesse. Le directeur de ces cours, M. Roger Paiement, agronome instructeur, nous en communique le programme.

La production des chapons (cours théorique et démonstrations). — Laboratoire pratique sur le chaponnage (chaque élève doit opérer 50 sujets). —L'anatomie et la physiologie, les races et variétés de volailles. —L'exploitation avicole. —Les constructions en aviculture. —L'alimentation. —L'élevage économique des volailles. —La production de la chair. —Les oeufs. — Les oeufs. —La sélection des pondeuses et des sujets reproducteurs. —La prévention et le contrôle des maladies. —La génétique en aviculture. —L'élevage des dindons. —La comptabilité. —Les marchés. —La coopération au service de l'aviculture.

La Fédération de l'U.C.C. de Montréal a tenu une retraite sociale à Oka

Conférence de MM. l'abbé Racicot, de MM. Roger Cloutier, P.-E. Proulx, R. Brisson, L. Paquin et F. Létourneau.

L'hiver est la saison d'étude par excellence pour les cultivateurs. Presque toutes les Fédérations de l'U.C.C. en profitent pour tenir des retraites sociales pendant lesquelles on tente de faire le point, de mettre en lumière certaines idées forces et d'en tirer une ligne de conduite pour les mois à venir. Après Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, c'est Montréal qui a organisé sa retraite à l'Institut Agricole d'Oka. Quarante-deux cultivateurs y assistèrent. Voici, au témoignage d'une personne présente, comment les choses se sont passées.

Le premier soir, M. l'aumônier diocésain, l'abbé Guy Racicot, exposa le but d'une retraite sociale pour un cultivateur. Il exposa bien clairement les devoirs et les responsabilités du cultivateur canadien-français catholique.

La journée du 25 fut consacrée en grande partie aux questions suivantes: les cultivateurs sont-ils matérialistes et nos organisations sociales sont-elles vivantes dans nos paroisses? De nombreux faits vinrent illustrer ces questions et rendirent la journée très vivante. Le soir du 25, M. Roger Cloutier, propagandiste de l'U.C.C., fit une conférence sur les conventions collectives qui fut suivie d'une discussion très animée. Tous les cultivateurs présents se sont rendu compte de l'opportunité d'une telle loi.

Le 26, la journée entière fut réservée à l'U.C.C. On discuta de la doctrine, de l'esprit et de l'organisation de l'association professionnelle. C'est M. Léopold Paquin, directeur de la propagande, qui dirigea la discussion. Le soir du 26, MM. Pierre-Eugène Proulx, secrétaire de la Mutuelle Vie de l'U.C.C., et Roger Brisson, secrétaire-trésorier de la Société Mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C. firent tous deux un très brillant exposé des trois genres d'assurances opérés par l'U.C.C.

Enfin le 27, M. Firmin Létourneau, agronome-professeur à l'Institut Agricole d'Oka et un des fondateurs de l'U.C.C., entretint les élèves sur la fondation et les débuts de l'U.C.C. Cette conférence fut particulièrement très goûtée, car plusieurs des cultivateurs présents ignoraient l'histoire de la fondation de leur Association professionnelle. Le reste de l'avant-midi fut consacré à l'étude des devoirs des dirigeants de syndicats et à la tenue des assemblées.

M. Gilbert Filion, vice-président de la Fédération de Montréal, MM. les Aumôniers des syndicats de St-Vincent de Paul et de Ste-Rose, MM. Georges Legault et Jos Dorais, propagandistes, étaient présents à cette retraite sociale.

La coopération à St-Bernard

Les membres du Syndicat coopératif Garnier, de St-Bernard de Dorchester ont fait des transactions pour $400,291 en 1948, avec un trop perçu net de $14,340.

Depuis la fondation en 1941, ils ont économisé l'importante somme de $48,530 sans compter les ristournes créditées ou payées qui représentent en tout $32,346.

Ce syndicat opère une meunerie, assure en outre un grand nombre de services d'utilité professionnelles aux cultivateurs et tient lieu, de plus, de coopérative de consommation.

Au cours de décembre, a-t-il été annoncé, les directeurs ont réalisé la fusion d'un autre organisme coopératif paroissial ayant fait affaire jusque là sous le nom de Syndicat Avicole, de sorte que le Syndicat Garnier opèrera désormais un poste d'incubation et le classement d'oeufs.

M. Roland Castonguay, agronome, est l'aviseur technique de cet organisme.

"BUCHERONS"

COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME VOTRE

scie à chaine motorisée

PRECISION

pour un seul homme

La nouvelle scie "PRECISION" modèle 1949, a plusieurs améliorations. Nouveau carburateur fixe. Nouvelle magneto à haute étincelle, démarrage rapide. Nouveau filtreur à air — élimine la sciure — l'eau et la neige. Nouvelle chaine grande vitesse de coupe.

Six différents modèles sont fabriqués, tous utilisant le même moteur, connu et fiable, marque "PRECISION" à 2 cycles, 3½ c.v. Refroidi à l'air. Tous les dispositifs sont interchangeables à peu de frais. Pesanteur variant de 42 à 52 lbs. selon la longueur de la barre guide. Plus de 5,000 scies "PRECISION" sont actuellement en opération par tout le Canada et les Etats-Unis. Commandez votre scie modèle 1949 dès maintenant. Livraison immédiate.

Détails Complets sur Demande

Precision Parts Limited

6910 Birnam Montréal

ou chez votre agent le plus près

PEINTURE

GARANTIE

Le gallon **$2.75** et plus

Directement du fabricant

Liste de prix sur demande à:

R. TROTTIER

15761 Bellerive,

Pte aux Trembles, Montréal

Aviculteurs progressifs!

C'est le temps de penser à votre saison d'élevage de 1949. Il nous fera plaisir de vous fournir des poussins d'un jour de toute première qualité dans les races suivantes:

Plymouth Rock barrée, New-Hampshire, Light Sussex, Hybrides et Leghorn

Nous pouvons aussi fournir Dindonneaux, cochets et poulettes en croissance.

Profitez de notre expérience et de notre installation des plus modernes. Vous serez assuré de recevoir des sujets de toute première qualité.

Capacité: 132,000 oeufs — Notre devise: Service et qualité

Commandez immédiatement en écrivant au

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-RAYMOND

B.P. 246. Tél. 16 **Comté Portneuf**

L'un des gagnants aux concours de pommes de terre tenus l'automne dernier à l'exposition de Toronto est M. Jos. Lafontaine, de Ferme-Neuve, dans le comté de Labelle. M. Lafontaine a remporté le premier prix pour un échantillon de pommes de terre de semence, variété Montagne Verte. En plus d'être un membre actif du syndicat de l'U.C.C. de Ferme-Neuve, M. Lafontaine est depuis longtemps un adepte de la culture des pommes de terre dans sa région. Il a amélioré ses méthodes culturales, perfectionné son outillage et suit les recommandations des instructeurs autorisés en la matière. On voit ici M. Jos. Lafontaine et son champ de pommes de terre, cette dernière photo prise l'été dernier alors qu'on était en train de faire un arrosage.

Nouvel externat ouvert à Granby

Une lettre pastorale de Son Excellence Mgr Douville, évêque de St-Hyacinthe, annonce l'ouverture en septembre prochain d'un externat classique à Granby. On n'y recevra exclusivement que les jeunes gens de la ville de Granby, pour les éléments latins d'abord. Plus tard, il y aura quatre classes, à savoir les éléments latins, la syntaxe, la versification et les belles-lettres.

La Caisse de Sherbroke-Est

"Grâce à la généreuse coopération de tous ses membres, la Caisse a accumulé dans ses cinq ans, l'avoir-propre fort respectable de $25,000. Les affaires n'ont cependant pas augmenté proportionnellement autant que les années précédentes et nous demandons à tous et à chacun d'être prudents dans leurs entreprises, de n'emprunter que pour des choses essentielles et de continuer à économiser de leur mieux en prévision de jours plus sombres". Tel est le message signé par le Notaire G. Sylvestre, et M. Jean-Marie Lafontaine, respectivement président et gérant de la Caisse populaire Desjardins de Sherbrooke-Est, au début du cinquième rapport annuel de la Caisse. Le mot d'ordre a été donné à chaque membre de doubler ses parts de capital social afin d'assurer plus de stabilité à l'organisation en même temps que d'en tirer un rendement plus appréciable. La Caisse de Sherbrooke offre les services auxiliaires suivants à ses membres: mandats d'argent, service de santé de Québec, Assurance-incendie et coffrets de sûreté.

L'actif de la caisse est de $736,639. Le chiffre d'affaires se monte à $6,914,451 pour les cinq dernières années, dont $2,352,999 en 1947-48. En cinq ans, la caisse a effectué 1553 prêts pour un montant de $1,113,650.

Des exemples

Il faut toujours apporter des exemples à l'appui des principes, disait la maîtresse à ses élèves.

Il ne faut jamais jouer avec les allumettes, car c'est dangereux. Exemple: l'incendie de Chicago.

Il y a toutes sortes d'inconvénients à cracher par terre. Exemple: le déluge.

La coopérative de Buckingham

Après avoir réalisé un chiffre d'affaires d'un demi-million de dollars près durant l'année, la Société coopérative agricole de Buckingham dispose de trop perçus s'élevant à $15,475.75.

Ces faits ont été soulignés par M. Marcel Ste-Marie, agronome, du Service de l'Economie rurale et vérificateur de la Société, qui a commenté très élogieusement le bilan présenté à l'assemblée générale annuelle tenue en la salle du collège St-Michel, sous la présidence de M. Alphonse Larose.

L'automne dernier, le Conseil d'administration a fait l'acquisition des propriétés de la S.C.A. de Hull en dissolution. Les négociations en vue d'amalgamer les deux sociétés se poursuivent et près de 75 sociétaires de cette ancienne coopérative ont demandé leur adhésion à la coopérative de Buckingham.

L'élection des directeurs a donné les résultats suivants: MM. Alphonse Larose, président; Thomas Roos, vice-président; Albert Mongeon, Herbert Teske, Lucien Charette, directeurs. M. Florent Morency a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire-gérant.

Parmi les invités présents se trouvaient MM. Léo Caron, représentant de la Coopérative Fédérée; L. Lefebvre, directeur de la Fédérée; E. Duguay, gérant de la S.C.A., de Thurso; MM. Legris et Paladeau, respectivement président et gérant de la S.C.A. de St-André-Avellin ainsi que MM. J.W. Delaney et Erard Séguin, agronomes.

GONZAGUE ROY, CULTIVATeur et président du Syndicat coopératif agricole de St-Simon, comté de Rimouski, vient d'être élu maire de cette paroisse, avec les conseillers Hervé Bérubé, François Rousseau, cultivateurs, et Alphonse Nicole, hôtelier. MM. Roy Bérubé et Rousseau sont membres de l'U.C.C.

Nouvelles de Ste-Philomène

La petite colonie de Ste-Philomène (Abitibi), peuplée de près de 600 âmes, en plus de posséder sa caisse populaire, le magasin coopératif, téléphone coopératif, moulin à scie coopératif, crible, vient de faire l'acquisition d'une moulange coopérative.

Elle a aussi ses cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, qui sont très actifs. Récemment, plusieurs Lacordaire et Jeanne-d'Arc se sont réunis dans la salle paroissiale pour participer à un cercle d'étude. Plus de 35 personnes étaient présentes, tant d'initiés que de sympathisants, sous la présidence de M. Charles Proulx ainsi que de l'aumônier, M. le curé Marcel Boisvert. Sujet d'étude: Responsabilité des chrétiens qui travaillent contre ce mouvement d'abstinence totale; attitude chrétienne d'un quelqu'un qui dit: "Moi, je ne fais pas d'abus d'alcool, donc je n'ai pas besoin de faire parti de ce Cercle". Depuis mars dernier, ce Cercle comprend 20 nouveaux membres initiés et 15 postulants.

Double fête à N.-D.-de-Ham

L'assemblée mensuelle conjointe du syndicat de l'U.C.C. et du cercle de l'U.C.F. de Notre-Dame-de-Ham a été l'occasion d'une belle fête en l'honneur du président et de la présidente, M. et Mme Edgard Leclerc, sous le distingué patronage de M. le curé Ubald Poulin. Il y eut un programme récréatif au cours duquel on fit cadeau de quelques présents aux héros de la fête.

On remarquait la présence de MM. et Mmes Armand Trottier, Moïse Côté, Germain Leclerc, Joseph Hamel, Joseph Lavigne, Bernard Boucher, Mme Napoléon Côté, MM. E. Poulin, Omer Trottier, Emile Toupin, MM. et Mmes Roland Joyal, Roland Hamel, Henri-Louis Hamel, Wilfrid Pépin, Elphège Nolet, Philippe Proulx, Arthur Sévigny, Henri Poisier, Gaston Lavigne, Donat Leblanc, Gérard Côté, Charles-Edouard Hudon, Lionel Laplante, Charlemagne Boucher, Arsène Nolet, Bernard Vallières.

Mme Alfred Roy, M. Noël Pellerin, Mlles Anna Côté, Esther Boucher, Yvette Côté, Albina Picard, Marie-Anna Dion, Marguerite Pellerin, Marcienne Leclerc, Hélène Pellerin, Thérèse Roberge, Carmen Proulx, Lucienne Laroche, Denise Moras, Lucienne Laroche, Denise Moras, MM. Gérard Pépin, Jean-Raymond Lavigne et Gérard Roberge.

Taches de vin

Les taches de vin s'enlèvent très facilement en plongeant la partie tachée dans un peu de lait que l'on porte à l'ébullition. Au bout de quelques instants, la tache disparaît.

COUVOIR COOPÉRATIF de MARIEVILLE

- Poussins de qualité toute l'année
- Clients dans toute la province
- 25,000 poussins par semaine
- Light-Sussex — hybride
- New Hampshire — P.R.B.
- Poulettes, chapons 4 semaines
- 16 années de progrès
- Couvoir approuvé — certifié
- *demandez notre liste de prix et commandez tôt*

MARIEVILLE QUÉ.

Des poussins de qualité achetés à bonne heure augmenteront vos profits!

POUSSINS
CHAPONS
P.R.B.
N.H.
L.S.
N.H. X P.R.B.
N.H. X L.S.

Capacité d'incubation 210,000 oeufs

DINDONNEAUX
BRONZES (poitrine large)
BELTSVILLE BLANCS (très petits

Note: Un incubateur spécial pour incuber les oeufs de dindes.

Consultez-nous avant de placer vos commandes

LA SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE DES BOIS-FRANCS

C. P. "E". Bernard Chagnon, gér. Victoriaville.

Il n'est pas plus difficile de s'aider que de se nuire. L'aide mueuelle accumule les mérites et les récompenses. Les médisances, les calomnies, les rnacunes font du mal, mais en tout premier lieu à celui qui les colporte ou les nourrit.

DREW et l'entreprise privée

Durant toute sa carrière George Drew s'est montré toujours partout un champion de la LIBERTE aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine politique.

Il s'oppose à la CENTRALISATION et à l'asservissement qui en découle.

Il s'oppose au paternalisme d'Etat qui est une négation de la liberté et l'antithèse de l'entreprise privée.

Il croît que l'individu en général est en mesure d'administrer sa propre affaire plus efficacement et à meilleur compte que ne saurait le faire tout gouvernement. Lorsque Drew sera porté au pouvoir à Ottawa, il mettra un terme à toutes les entraves et mesures résultant de l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires des provinces et même de l'individu.

DREW, contre le paternalisme d'Etat

Parti progressiste-conservateur

L'électricité sur la ferme

Elle y trouve de très nombreuses applications — Suggestions pour l'éclairage de l'étable, la production laitière, l'élevage des porcs et des poules

(par Jean Blanchet, agronome)

Avec la construction très poussée de lignes électriques à la campagne, il est indispensable que les cultivateurs apprennent à utiliser convenablement l'énergie mise à leur service afin de la faire travailler avec profit, abaisser le prix de revient des produits agricoles et effectuer une meilleure répartition de la main-d'oeuvre.

On a catalogué au delà de deux cents usages divers de l'électricité sur la ferme tant à la maison que dans les autres bâtisses. Il faudrait tout un volume pour les décrire. Aujourd'hui nous nous bornerons à signaler les appareils qui nous semblent les plus pratiques pour la majorité de nos cultivateurs s'occupant de grande culture orientée vers l'industrie laitière et ses industries connexes.

A l'étable

L'électricité à l'étable a certes des avantages qu'on apprécie réellement le jour où on la fait installer. Un éclairage adéquat dans une bâtisse où le cultivateur passe de nombreuses heures chaque jour lui du soin des animaux, du bardas, du à la besogne de la traite des vaches, permet de vaquer plus facilement battage et du criblage ainsi qu'aux autres travaux dans la grange. Avec le courant électrique disparaît le fanal et avec lui les hasards d'incendie et d'accidents divers. Nous ne nous attarderons pas à vanter les bienfaits d'un bon éclairage à l'étable. Tous ceux qui jouissent de ce service ne tiennent plus à revenir à l'ancien système des lampes à pétrole.

Mais à l'étable l'électricité peut être utilisée avec profit à d'autres besognes que celle de l'éclairage.

La production du lait

La trayeuse mécanique actionnée par un moteur électrique permet au cultivateur d'abréger le temps pris ordinairement pour la traite à la main, économiser sur la main-d'oeuvre, et obtenir du lait plus propre. Pour obtenir les meilleurs résultats avec la trayeuse mécanique, il est indispensable de bien préparer les vaches avant la traite et de bien nettoyer et laver les récipients après la traite. On ne laisse pas la trayeuse plus que trois ou quatre minutes sous chaque vache. La besogne se fait ainsi plus rapidement et on évite certains troubles dans le pis de la vache. L'énergie électrique dépensée pour la traite est en moyenne de deux kolowatt-heures par vache, par mois.

Les cultivateurs spécialisés dans l'industrie laitière et qui vendent leur lait en nature savent qu'il est important dans les deux heures qui suivent la traite de maintenir le lait à une température inférieure à 50°. Beaucoup de laitiers ont des glacières, d'autres dans la laiterie ont un système naturel d'eau courante et froide à l'année. Il existe sur le marché plusieurs types de **refroidisseurs à lait** pouvant contenir de un à seize bidons de lait. Ces refroidisseurs où circule de l'eau froide sont mus par des moteurs électriques variant suivant la grosseur de ¼ à 2 forces. Et ils dépensent environ 1 kilowatt-heure par bidon de 10 gallons. Ces refroidisseurs ont des avantages sur les glacières ; ils abaissent la température du lait plus vite, ils n'exigent aucune manutention de glace, et ils coûtent moins cher à opérer.

Pour ceux qui écrèment leur lait à domicile et à l'occasion font du beurre domestique, **les écrémeuses et les barrattes peuvent être actionnées** par un moteur de ¼ de force. Un des facteurs principaux dans l'obtention d'une crème uniforme et riche c'est la vitesse égale et continue que tourne le séparateur. Le moteur électrique mieux que le bras a de la constance et de l'uniformité dans le mouvement.

On pourrait parler encore à l'étable de l'installation d'un nettoyeur pour curer les allées, d'un système de ventilation pour purifier l'atmosphère de la bâtisse, d'un système d'eau courante, d'un chauffe eau pour obtenir facilement de l'eau chaude indispensable pour les diverses besognes de nettoyage, du séchage artificiel du foin etc., etc. Nous reviendrons un jour ou l'autre sur ces item pour les signaler davantage à l'attention du lecteur. Aujourd'hui (notre article ayant une portée générale) nous tenons à mentionner les applications de l'électricité qui nous paraissent les plus opportunes pour le cultivateur moyen qui constitue la classe la plus nombreuse et la plus importante de nos producteurs agricoles.

A la porcherie

Ceux qui pratiquent sur leur ferme l'élevage du porc comme une industrie connexe à l'industrie laitière devraient se demander s'il n'y aurait pas avantage pour eux d'installer dans la porcherie **une éleveuse à porcelet.** Cette installation est très rudementaire mais elle permet de réchapper plus de porcelets en les gardant à une température adéquate et en les empêchant d'être écrasés par leur mère. Le coeur de cette éleveuse est tout simplement une lampe avec réflecteur qui jette assez de chaleur pour assécher les porcelets. Il s'agit de construire dans un coin de l'enclos une éleveuse faite avec des planches ou des madriers. On la place à 16 ou 20 pouces du plancher pour permettre aux jeunes de s'y placer en dessous sans y donner accès à la mère. La lampe radiante qu'on installe au centre de la couverture perforée doit être bien protégée pour éviter les bris et mobile afin de pouvoir la baisser ou la monter selon qu'on désire obtenir plus ou moins de chaleur.

Une nouvelle pratique dans l'engraissement des porcs consiste à garder la lumière allumée dans la porcherie toute la nuit pour permettre aux porcs de prendre leur nourriture au moment où ils en sentent le besoin. Cette méthode a donne les résutlats suivants :

1 — Les porcs ont obtenu des gains plus rapides.

2 — Il n'y avait ni énervement ni chicane pour se rendre aux auges.

3 — On pouvait ainsi engraisser un nombre plus considérable de porcs sur une même surface de plancher.

Au poulailler

Au poulailler, l'électricité a de nombreuses applications. On vend sur le marché des appareils pour le chaponnage, pour couper le bec des poules qui manifestent un esprit de cannibalisme, pour l'élevage des poulets, pour hacher la litière et les foins verts, pour nettoyer les planches, les juchoirs, les nids, les oeufs, pour plumer les poules, pour l'éclairage et la ventilation du poulailler etc. . . Pour l'aviculteur qui tient à maintenir la production de ses volailles et les garder en bonne santé nous conseillerons par ordre d'importance :

1 — L'éclairage artificiel du poulailler pendant les mois d'hiver pour hâter la ponte des poulettes, régulariser la ponte des oeufs et stimuler la croissance des jeunes oiseaux.

2 — Un chauffe-eau pour que les poules puissent avoir accès à une eau dégourdie nécessaire à de nombreuses fonctions de métabolisme chez les volailles.

3 — Un système efficace de ventilation pour changer constamment l'air du poulailler, contrôler plus facilement la température du local et éviter certaines maladies des voies respiratoires qui ont pour cause principale un poulailler froid et humide.

Eleveuse électrique pour porcelets

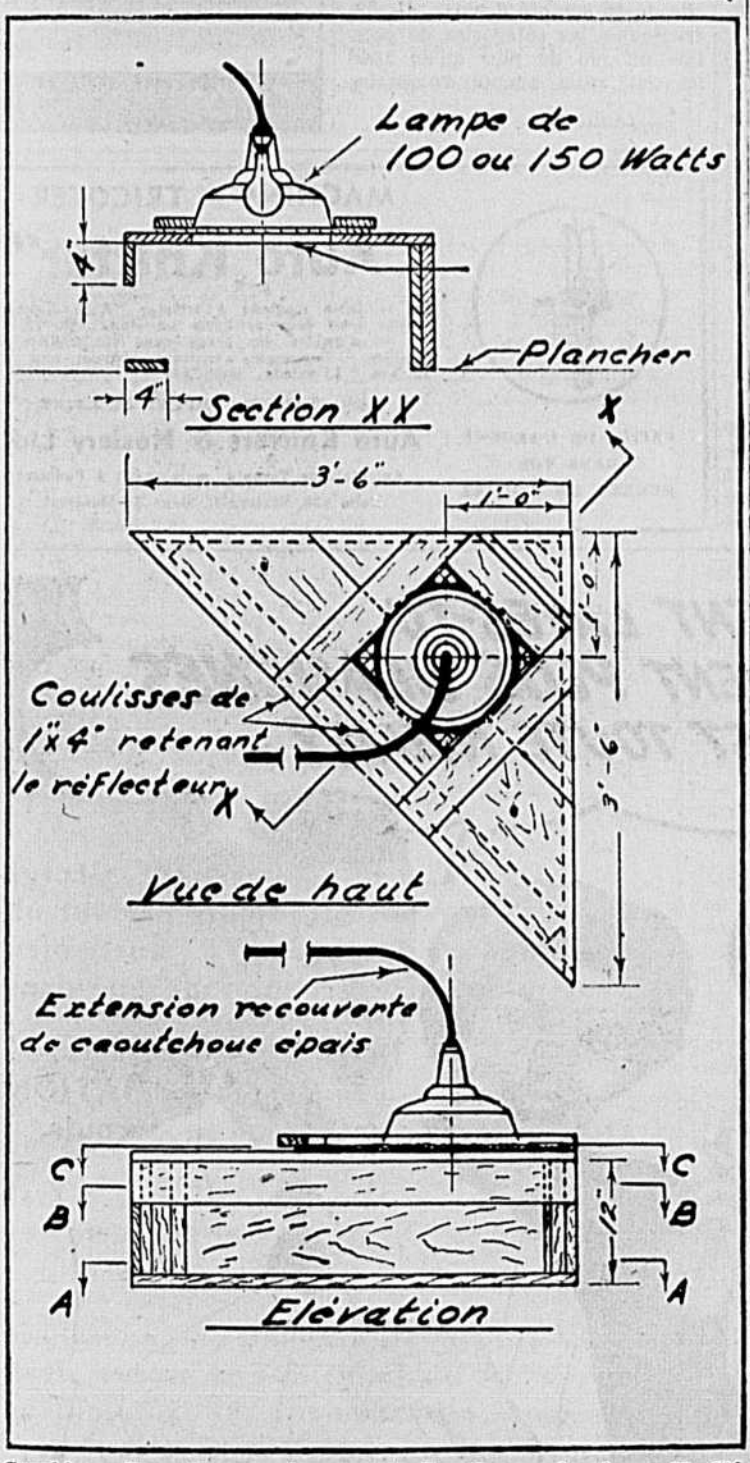

Graphique d'une éleveuse à porcelets électrique préparé par M. Clément Montgrain, i.a., de l'Office provincial de l'Electrification rurale. (Extrait du "Foyer Rural" de janvier 1949)

LISTE DES MATERIAUX NECESSAIRES

Quantité	Matériaux	Dimensions	Usage
1	Planche	1"x2"x8'	Côtés
1	Planche	1"x4"x11'	Devant et base
1	Planche	1"x4"x6'	Coulisses
1	Triangle	2"x2"x3'	Pattes
1	Treillis métallique	18"x18"	Grillage
1	Bois plaqué ou planches	15' carrés	Dessus
1	Réflecteur R.L.M.	14" diamètre	
1	Fil de caoutchouc	15 pieds	
1	Fiche		
1	Douille		
2	Ampoules	100 ou 150 watts (une de remplacement)	
⅛ lb	Clous	2½"	

L'U.C.C....

(Suite de la page 5)

niques et peut-être pouvons-nous proclamer justement la non professionnalité des produits qui s'y vendent ou s'y transforment. Mais il reste qu'avant tout ces coopératives sont composées d'individus et que ces individus sont catholiques. Comme ces entreprises n'ont plus raison d'être sans les individus qui les composent, n'allons pas les affubler d'un tel titre qui ressemble trop au "non sectarian" protestant. Mais continuez à travailler en vous inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise qui seule, vous permettra de faire l'évolution qui s'impose dans le domaine économique et qui sauvegardera toujours à sa pleine mesure le respect de la personne humaine.

Vous pouvez peut-être dire que peu comprennent la coopération. C'est vrai que l'on compte beaucoup plus de membres que de vrais coopérateurs. Mais ne vous découragez pas pour cela. On ne peut demander à tous de comprendre le problème comme vous le comprenez vous-même. Tous n'ont pas à leur crédit l'étude, des semaines de formation sociale telles que vous venez de passer, qui leur auraient fait acquérir une disposition de coeur et d'intelligence qui les amènerait à résoudre leurs problèmes en ne perdant jamais de vue le côté social et chrétien, le respect de l'homme.

Soyez certains que vous êtes en train de bâtir une société sur du solide. Vous avez toute ma confiance et mon encouragement, car je crois que vous accomplissez une oeuvre salvatrice.

Ces
ARBRES FRUITIERS
paient de meilleurs bénéfices

Permettez-nous de vous aider à rendre vos vergers plus profitables. Soumettez-nous votre problème. Des années d'expérience nous ont enseigné comment produire des arbres fruitiers givoureux endurant bien le climat canadien — comment vous aider à choisir des variétés qui vous permettent de mettre vos fruits sur le marché au moment où les prix sont les plus avantageux. Ecrivez-nous aujourd'hui et renseignez-vous.

Chaque arbre "Tel qu'indiqué"

POMMES POIRES
PRUNES CERISES
PECHES BAIES

Nous avons toutes les variétés en demande mais agissez maintenant pendant que le choix est complet. Assurez-vous d'obtenir la variété qui "paiera" le plus dans votre localité. Demandez par écrit le catalogue et la liste de prix immédiatement.

STONE WELLINGTON
49 Wellington St. East Toronto

PEINTURE GARANTIE
$3.00

AMERICAN
HORSE TONIC

. . . pour les chevaux amortis, insouciants, qui ne mangent pas. Un tonique de valeur. Stimule l'appétit et la digestion. Aide à éliminer. Aide le cheval à retrouver sa vivacité, son ardeur, ses yeux brillants; et il répond mieux aux exigences des travaux. Cherchez la grosse boîte jaune chez votre marchand ou par la poste, d'avance. 75c.
DAIRY ASSN. CO. Rock Island, Qué.

MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE
CALCO
CARBONATE DE CALCIUM

Cultivateurs!

Tout le monde sait aujourd'hui que le chaulage des terres augmente considérablement les récoltes, tant en volume qu'en qualité; permettez-nous toutefois de rappeler que, pour obtenir le succès désiré, il est très important de chauler avec un produit dont l'efficacité est reconnue.

Sur le marché depuis plus de 30 ans, "Calco" demeure ce qu'il y a de mieux, tant par sa pureté que par sa mouture parfaite et son rendement sans égal revenant au plus bas prix.

EXIGEZ-LE TOUJOURS!

Les premiers rendus sont toujours les premiers servis. Si vous ne l'avez pas encore fait, hâtez-vous de réserver votre tour en nous adressant votre ordre sans tarder, avec un permis de votre agronome pour chaque wagon de 40 tonnes en sacs et de 30 à 50 en vrac.

Tous renseignements sur demande

LA CARRIERE DESCHAMBAULT, Inc.
56, RUE ST-PIERRE QUEBEC

Défiez-vous des imitations!

N. B. Nous sommes les créateurs et seuls fabricants de "Calco".

Quel doit-être votre programme avicole ?

Il faut maintenant stabiliser la production avicole à un niveau normal et non pas tendre vers la production excessive. — Ce que l'aviculteur sérieux doit décider pour les mois à venir

Par J.-B. Roy, agronome, publiciste de la Coopérative avicole du Québec.

Les autorités compétentes semblent unanimes à prévoir, pour 1949, une année intéressante pour les aviculteurs. Sans verser dans un optimisme exagéré, elles croient à l'opportunité de stabiliser notre production avicole à un niveau normal, au cours des prochains douze mois. Par contre, elles émettent l'opinion qu'il serait peut-être téméraire de tendre vers une production excessive.

Partant de ce principe quel programme l'aviculteur sérieux doit-il adopter pour cette année? . . . En tentant de répondre à cette question, nous insisterons sur certains facteurs de base auxquels l'éleveur doit songer, tout en élaborant ses projets futurs.

Fixer d'abord le nombre de poussins

L'éleveur désireux d'exploiter profitablement sa basse-cour en 1949, doit se demander, en ce début de l'année: "Combien de poussins vais-je mettre en élevage au cours du printemps?", . . . Pour répondre à cette question, il lui faut considérer la dimension des locaux dont il dispose, la main-d'oeuvre à laquelle il peut avoir recours et les possibilités de son exploitation aux points de vue pâturages, marchés, alimentation, etc. Il doit étudier ces facteurs en toute objectivité et, au besoin, demander l'avis de son instructeur avicole. Il se gardera bien d'opter pour l'achat d'une quantité de poussins supérieure à celle que ses locaux peuvent normalement abriter ou que la main d'oeuvre disponible peut convenablement avoir soin. Surpeupler ses colonies ou surcharger sa main-d'oeuvre, c'est poser dès le début les prémices de l'insuccès, sinon de la faillite complète.

Commander à bonne heure

Une fois qu'il aura déterminé le nombre de poussins qu'il peut normalement élever, l'aviculteur enverra **immédiatement** sa commande à un couvoir certifié, coopératif ou privé, de la province de Québec, en indiquant soigneusement la date à laquelle il veut en prendre livraison. Nous ne saurions trop insister sur la diligence qu'il faut apporter à commander ses poussins à bonne heure. En agissant ainsi, l'aviculteur s'assure d'abord l'expédition de ses pousins à la date de son choix et permet ensuite à l'accouveur de préparer son programme d'incubation à l'avance et d'opérer d'après un agenda déterminé.

Des poussins de qualité

Dans le choix de son couvoir fournisseur, l'aviculteur doit considérer la qualité des poussins offerts en vente. En la matière, les couvoirs certifiés de la province, au surplus membres de la Coopérative Avicole du Québec, offrent des garanties de supériorité.

Mais qu'est-ce qu'un bon poussin? . . . Un bon poussin est celui qui nait vigoureux, se développe rapidement et, dans le cas des poulettes, donne une ponte précoce. Or la vigueur, la croissance rapide et la précocité dans la ponte ne sont pas le fruit du hasard. Ce sont des facteurs héréditaires qui ne se rencontrent que chez les poussins issus de pondeuses sélectionnées et accouplées avec des coqs R.O.P. telles qu'on les trouve chez la majorité des aviculteurs, membres des couvoirs certifiés ou approuvés du Québec.

On rencontre souvent des aviculteurs qui ne peuvent obtenir une ponte abondante de leurs poules, en dépit des bons soins qu'ils leur prodiguent. Si on interroge ces éleveurs sur la provenance des poussins avec lesquels ils ont formé leur troupeau, ils vous répondent les avoir fait venir de tel ou tel couvoir de réputation douteuse, mais dont l'annonce dans un beau catalogue ou un magnifique almanach les a impressionnés. Ils ignorent tout des antécédents de ces fournisseurs et de la qualité des poussins achetés. Ils contatent cependant que les oiseaux ayant survécu à la période de l'élevage ont donné des poulettes bien avares de leurs oeufs. Les aviculteurs dant les basses-cours sont peuplées de telles volailles en 1949, ne feront certainement pas d'argent avec leur poulailler.

Nous mettons donc les aviculteurs en garde contre l'achat de poussins de mauvaise qualité, et leur conseillons de se procurer des poussins **certifiés** ou **approuvés** du Québec. Plus de cent couvoirs, coopératifs ou privés, de réputation établie opèrent dans notre province, avec une capacité d'incubation qui les rend en mesure de satisfaire aux demandes de tous les aviculteurs.

L'hérédité compte

L'aptitude à la ponte est un caractère héréditaire et il n'en coûte pas plus cher d'élever une poulette racée pour pondre 250 oeufs qu'une autre dont l'hérédité limitera la production à 125 ou 150 oeufs. Mais qu'elle différence dans les profits lorsque ces deux oiseaux seront en ponte! La croissance et l'emplumage rapides dépendent aussi de l'hérédité, de même que l'aptitude à transformer efficacement la nourriture consommée. Seuls les bons poussins possèdent ces facteurs héréditaires et c'est pourquoi ce sont ceux-là que l'aviculteur doit se procurer, se rappelant qu'une volaille, pas plus que tout autre animal, ne peut donner ce qu'elle n'a pas.

Poussins hâtifs

Dans un programme avicole pour 1949, est-il nécessaire d'insister sur les avantages qu'offrent les poussins éclos à bonne heure comparativement à ceux produits à la fin de la saison? . . . Les aviculteurs expérimentés sont depuis longtemps gagnés à l'élevage des poussins hâtifs, c'est-à-dire éclos avant le 15 mai. Les poussins produits après cette date comportent, règle générale, les désavantages suivants: ils sont lents à se développer et à se remplumer, et ils n'atteignent leur maturité que très tard à l'automne ou au début de l'hiver. Par conséquent les poulettes écloses en février, mars ou avril, par exemple, ont généralement plus de vigueur, se développant de façon plus normale et donnent une ponte hâtive et payante à l'automne. Elles entrent en production au moment où les vieilles poules commencent à donner des signes de fatigue. Il importe donc de donner des remplaçantes à ces dernières pour maintenir la production du poulailler et tenir nos expéditions régulières sur le marché.

Prix des poussins

Les 92 couvoirs, coopératifs et privés, membres de la Coopérative Avicole du Québec, ont convenu, lors de l'assemblée générale annuelle du 15 octobre dernier, de vendre toutes les catégories de poussins un sou de plus qu'en 1948 Ils ont aussi adopté volontaire-

(Suite à la page 17)

Parades des modes nouveau genre

Ceux qui visiteront l'Exposition Cunicole Nationale, les 11, 12 et 13 février prochain, au Manège des Fusiliers du Mont-Royal, à Montréal, connaitront la Reine du Lapin. En effet, l'heureuse élue sera choisie au cours d'une parade de mode par dix modèles portant des manteaux faits exclusivement de peaux de lapins.

Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camillien Houde ouvrira officiellement l'Exposition Cunicole Nationale vendredi soir, le 11 février prochain. Peu après l'ouverture, un jury composé de journalistes montréalais, présidera à l'élection de la Reine du Lapin pour 1949. Les membres du jury sont: Mme Marguerite Berthiaume, directrice de modes; Mlle Jacqueline Sirois, du "Standard"; Mlle Denise Dubar, de C.K.C.A.; M. Marcel Provost, de "Radiomonde" et M. Paul Boucher, publiciste au Ministère Provincial de l'Agriculture. Cet événement, unique en son genre, sera sous la présidence d'honneur, de Mme la Mairesse de Montréal.

VICKS INHALER VOUS PERMET
DE MIEUX RESPIRER
DÉGAGE LE NEZ BOUCHÉ PAR UN RHUME EN UN CLIN D'OEIL!

Employez-le dès que nécessaire.

UTILISEZ
L'HUILE ECLECTRIC
DR. THOMAS
Ce remède renommé à toutes fins fut utilisé efficacement depuis plus de 75 ans pour traiter la colique, la maladie des chiens, la courbe, et autres maladies des chevaux et bestiaux. Elle est efficace pour la Volaille souffrant de diphtérie, rhumes, chancres et blessures.
L'Huile Eclectric du Dr. Thomas est aussi excellente pour l'usage par la famille dans le but de soulager les courbatures, douleurs, muscles forcés et contusions, douleurs de rhumatisme, la toux, les rhumes et les coupures.
DTF-1F
LIMITED
ANADA

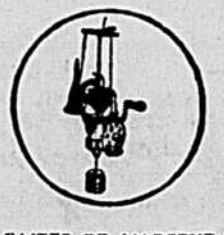
MACHINE A TRICOTER
"Auto Knitter"
La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.
ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE
FAITES DE L'ARGENT DANS VOS HEURES DE LOISIRS
Auto Knitters & Hosiery Ltd.
Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse
Boite 130, Station R. Dépt T, Montréal

MARIE, COMMENT LAVES-TU MES CHEMISES TELLEMENT PLUS BLANCHES QUE CELLE QUI EST TOUTE NEUVE?
LE NOUVEAU Rinso avec Solium
1 REND LE LINGE BLANC PLUS BLANC QU'AUPARAVANT
2 REND LES COULEURS LAVABLES PLUS ÉCLATANTES QU'AUPARAVANT

Seul le NOUVEAU RINSO avec Solium vous donne ces résultats étonnants le jour du lavage
● Vous constaterez la grande différence dès le premier essai. Le Nouveau Rinso avec Solium ensoleille le linge même par les temps orageux quand il faut l'étendre dans la maison. Il rend le linge blanc *plus blanc qu'auparavant* . . . les couleurs lavables *plus éclatantes qu'auparavant!* Oui, vous verrez même le linge jauni ou rendu grisâtre devenir plus blanc que lorsqu'il était tout neuf. Aucun autre savon ne peut donner ces résultats car aucun autre savon ne contient Solium. Essayez le Nouveau Rinso contenant Solium au prochain lavage.
UN PRODUIT LEVER
Rinso avec Solium!
Les fabricants de 26 des principales machines à laver Canadiennes recommandent le Nouveau Rinso
SI SÛR POUR LE LINGE . . . SI DOUX POUR LES MAINS

Les restes mortels de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, sont conservés dans un tombeau, à la maison-mère de la communauté, à Montréal. Au moment où cette photo a été prise, Mlle ESTELLE MAUFFETTE, interprète du rôle de Marguerite Bourgeoys à l'émission "LE CIEL PAR-DESSUS LES TOITS", examinait une statue de bois miraculeuse que l'on voit dans une niche posée sur le tombeau. Cette statue fut remise à Marguerite Bourgeoys par l'abbé de Fancamp, le 30 avril 1672. Créatrice du personnage de Donalda dans "UN HOMME ET SON PECHE", Mlle MAUFFETTE a aussi créé le rôle de la fondatrice dès le début des émissions du Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne. "LE CIEL PAR-DESSUS LES TOITS" passe chaque dimanche, sur les ondes du réseau français de Radio-Canada, à 5 h. de l'après-midi.

LA NEIGE

Je te salue, ô Reine immaculée et fine,
Souveraine que vêt un long manteau d'hermine!
Tu t'es vue à ma vitre et ma vitre, en hommage,
A retenu captif ton radieux visage.
O Reine de blancheur, si fragile et si douce,
Le sol noir sous tes pas fleurit de blanche mousse;
Le Vent porte ta traîne et balance tes voiles,
La Nuit pose à ton front sa couronne d'étoiles;
Et l'arbre qui n'a plus de sève ni de force,
Frémit quand tes bras clairs étreignent son écorce!
Si le petit enfant t'adore, ô pure Dame,
C'est qu'il peut comparer ta candeur à son âme;
Et pour te caresser, rieur, ses deux mains frêles
Ont la légèreté de deux petites ailes!
Tu marches sur les toits, discrète, à l'heure brune,
Et tu reçois le grand baiser bleu de la lune...
En ce jour où tu vas en robe lumineuse,
Je te salue, ô Neige humble et silencieuse!..

ALBERT LOZEAU

L'U.C.F. dans la province

Henryville (Iberville)

L'assemblée de l'Union Catholique des Fermières tenue dernièrement à Henryville fut une des plus agréables et des mieux réussie. Sur l'invitation de notre cercle, les membres du bureau de direction de Saint-Sébastien nous firent l'honneur d'une visite.

Madame la secrétaire donne le rapport financier de l'année de fondation. Au début, en août: $5, contribution de vingt membres. Par suite d'organisations et d'une tombola, en février, notre caisse comptait $1,267. distribués en bonnes oeuvres et pour satisfaire aux besoins du cercle: achat de métiers, sertisseuses, etc. Nous avons en vue une exposition en août prochain où des prix de mérite seront distribués.

Le Cercle d'Henryville

Montpellier (Papineau)

Le 12 janvier, avait lieu notre réunion mensuelle. Plusieurs membres étaient présentes. M. le curé ne pouvant assister à notre assemblée, nous priâmes Mme Oscar Beaulne de présider l'assemblée.

Après les prières d'usage, Mme Beaulne souhaita une "Bonne et Heureuse Année" à toutes. Ensuite, elle nous invita à passer à la nouvelle salle, pour visiter le nouveau métier.

A la réunion, Mlle Claire Turpin présenta un beau chandail pour homme, décoré avec 2 chevreuils et un sapin très joli. Ensuite, une paire de bas avec patron de Mme Landreault, une couverture de fantaisie faite au métier par Mme Beaulne.

Il fut décidé pour ce mois-ci que les membres s'occuperaient à tricoter, piquer et à faire des travaux sur le métier.

Il fut proposé de faire de la propagande en faveur de l'assistance aux réunions du mois.

Les membres se quittèrent, se donnant rendez-vous le 9 mars prochain.

La SECRETAIRE
Mme Aline Landreault.

St-Denis (Richelieu)

Le 18 janvier, chez M. et Mme Adrien Bousquet, vice-président de l'U.C.C. et conseillère de l'U.C.F., avait lieu une soirée d'équipe à laquelle nous avions le plaisir d'avoir avec nous notre aumônier, M. l'abbé Laroche, Mme Wilbrod Richer, présidente de l'U.C.F.; Mlle Flore Gaudette, vice-présidente, M. et Mme Laurent Gaudette, secrétaire de l'U.C.C. et gérant de la Caisse populaire et conseillère de l'U.C.F.; M. et Mme Armand Leblanc et M. et Mme Salvador Saint-Germain, conseillère; M. et Mme Trudeau, gérant de la Banque Canadienne Nationale et plusieurs autres membres étaient présents. Après une prière et un cantique à Notre-Dame des Champs, Mme la présidente souhaita la bienvenue en des termes appropriés. Mme la directrice diocésaine nous parla de la grandeur de l'Union Catholique des Fermières; ensuite vint l'étude sur la doctrine sociale. Plusieurs questions furent posées et notre aumônier nous en donna la solution d'une façon très claire. Quelques questions aussi furent posées sur la Caisse Populaire et en dernier lieu, sur le Tiers-Ordre par Mlle Flore Gaudette, propagandiste.

La soirée se termina par un délicieux goûter, suivi de quelques parties de cartes. Tous retournèrent très enchantés de leur veillée d'étude.

Mme WILDOR DESROSIERS,
secrétaire.

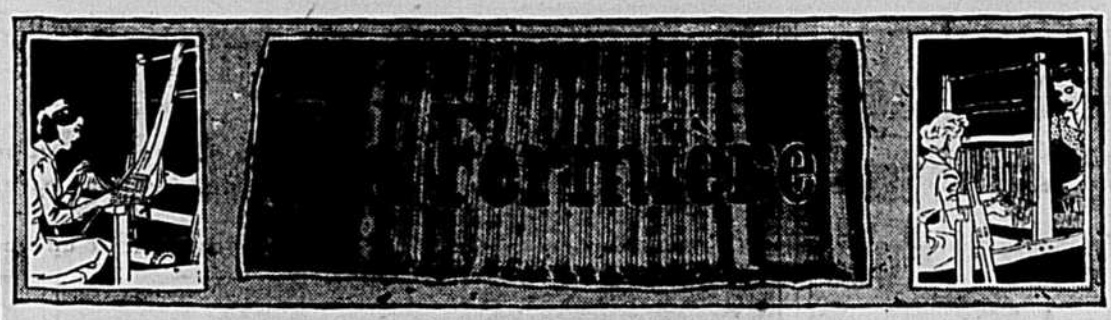

Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Des livres pour nos jeunes

Le goût des images et de la lecture se répand de plus en plus chez les jeunes, c'est un véritable appétit insatiable; garçons et fillettes, même les bébés réclament livres d'histoires, albums et ils dévorent tout ce qu'ils trouvent. J'ai vu des tout-petits de mauvaise humeur, fatigués que rien ne pouvait amuser; on leur présenta des livres d'images, ce fut magique! Les cris et les pleurs cessèrent, l'harmonie revint au milieu de ce petit monde; ils passèrent des heures captivantes, jusqu'au bébé d'un an, assis sur ses talons et faisant cercle comme les autres autour des albums.

Tous les parents devraient monter à leurs grands et petits une bibliothèque familiale; ils trouveraient ainsi un excellent moyen de jouir du calme quand ils en sentent le besoin. En achetant eux-mêmes des livres écrits et illustrés spécialement pour la jeunesse, ils éviteraient ce mal terrible des enfants de lire et regarder avidement tout ce qui leur tombe sous la main et souvent ce sont des poisons lents mais sûrs. Les éducateurs ne cessent, en effet, de déplorer les effets néfastes des mauvaises lectures chez la jeunesse et les spécialistes en délinquence juvénile affirment avec des preuves incontestables, que le cinéma et les mauvais livres, surtout les "comics" qui inondent certains journaux, sont les maîtres du vice chez les délinquants". M. Henri Joly, dans "l'Enfance coupable" donne les résultats d'une enquête qui ne laisse pas de doute sur les perverses influences des publications malsaines. Combien d'enfants ont avoué qu'ils avaient conçu leurs mauvais desseins, en lisant un roman de Nick Carter ou encore nos grands journaux d'informations, si complets en ce qui regarde les gestes des bandits." (Père Paul-Emile Farley, c.s.v.)

Il en coûte encore moins cher d'acheter avec discernement et en demandant conseil à des personnes autorisées, quelques livres par année pour la bibliothèque de famille que de laisser nos jeunes assouvir leur soif de la lecture au hasard des publications douteuses. N'allons pas croire qu'il est possible d'empêcher les jeunes de lire, il vaut mieux s'en tenir à la maxime: "On ne supprime effectivement que ce que l'on remplace."

Certains parents craignent que l'amour de la lecture nuise au goût de l'étude; ce n'est pas l'avis de la majorité des éducateurs; au contraire les enfants aiment cette instruction qui permet aux écrivains d'écrire des livres aussi intéressants et qui leur cause un si grand plaisir. Par la lecture de livres bien faits, ils apprennent la grammaire, la composition; les leçons morales qui se dégagent s'infiltrent dans le coeur, dans l'âme et c'est aussi un excellent exercice de mémoire; les jeunes se gravent les paroles, les faits, les descriptions qui les frappent davantage. Le R.Père Farley écrivait sur l'influence de la lecture: "Influence qui n'est pas uniquement théorique. Il suffira de feuilleter la biographie des grands hommes pour constater l'action efficace d'une lecture au cours des années de jeunesse. Et combien pourraient retrouver dans quelques livres l'origine d'une vocation sacerdotale ou religieuse, d'un idéal social poursuivi avec amour? Le coeur avait pris son élan sous l'inspiration d'une lecture enthousiaste. Rien ne compte pour soi comme les idées que l'or découvre soi-même, parce qu'elles deviennent partie intégrante de sa personne!"

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Taches de peinture

Frotter les taches avec l'éther ou l'essence de térébenthine — dans une pièce sans feu — savonner ensuite. On peut encore frotter le tissu avec une bouillie d'argile ou de terre glaise très compacte et laisser cette bouillie en contact avec les taches pendant 15 à 20 minutes. On savonne ensuite. Il faut autant que possible opérer quand la tache est encore fraîche.

Six catégories

Il y a dans le monde, dit-on six sortes de femmes.

La femme patiente qui pourrait faire rôtir un boeuf avec une lentille de télescope.

La femme curieuse qui voudrait tourner un arc-en-ciel à l'envers pour savoir en quoi il est doublé.

La femme vulgaire qui est une espèce d'araignée, se croyant capable de filer la soie.

La femme envieuse qui se détruit pour être plus élégante que sa voisine ou son amie.

La femme extravagante qui brûle une bougie pour trouver une allumette.

La femme prudente qui écrit toutes ses promesses sur une ardoise.

Pensée spéciale de la semaine

Nous sommes dans la Semaine nationale de Santé, du 30 janvier 5 février. Cet événement a pour but de graver dans l'esprit des Canadiens que beaucoup de maladies peuvent être évitées, que de nombreux malades sont eux-mêmes responsables de leur état.

Ceux qui organisent la Semaine nationale de Santé entretiennent l'espoir que chaque association et chaque individu au Canada feront quelque chose pour transformer en un véritable succès les diverses manifestations de 1949.

Vous-même, ferez-vous quelque chose? Cette semaine vous donnera-t-elle l'occasion de penser au moins une fois l'an à votre santé?

SI VITE FAIT... SI FACILE AVEC LA LESSIVE GILLETT

● Rien de plus simple que de faire un excellent savon de ménage avec la Lessive Gillett. En 20 minutes, vous pouvez vous faire, pour 2 mois, une provision d'un bon savon à moins de 1¢ le pain.

La Gillett sert aussi à maints autres usages à la maison... nettoie les cabinets extérieurs, dégage les renvois, stérilise et désodorise l'étable et la laiterie, écure et dégraisse les ustensiles de cuisine. Ayez toujours de la Lessive Gillett sous la main... achetez-en aujourd'hui.

Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit **de 2 façons à la fois** pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—**pendant son sommeil!**

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et **son dos** avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soi-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

Si on veut des services, il faut les payer. On obtint des services et on les paye en versant sa cotisation à son association professionnelle.

Vous pouvez enrayer
LA CONSTIPATION et L'INDIGESTION

Vous pouvez vous libérer vite—et pour de bon—de la constipation et de l'indigestion, avec le produit de confiance Fruit-a-tives. La formule Fruit-a-tives provient d'une étude scientifique des fruits et des plantes. Fruit-a-tives s'est avéré efficace pour des milliers de personnes. En voici quelques témoignages:

INDIGESTION DISPARUE
Je souffrais d'indigestion. Fruit-a-tives m'a complètement soulagée.
Mme Taylor

CONSTIPATION DISPARUE
J'avais toujours eu des ennuis avec mes intestins. Je découvris Fruit-a-tives et ce fut une véritable révélation.
Mme Cragg

MAUX DE TÊTE DISPARUS
Avant d'employer Fruit-a-tives, j'étais toujours déprimée. Fruit-a-tives soulage des maux de tête causés par les troubles du foie. *Mme Blais*

Pourquoi pas employer ce qu'il y a de mieux?—Libérez-vous de la constipation et de l'indigestion.

FRUIT-A-TIVES

Cesse de Prendre des Pilules Laxatives

Régularité obtenue grâce à une fameuse céréale.

La constipation vous cause-t-elle de sérieux ennuis? Lisez donc cette lettre spontanée:

"La constipation me rendait malade. J'en étais arrivée au point ou aucune pilule ne me soulageait. Ma mère me dit alors 'essaye le KELLOGG'S ALL-BRAN'. J'ai donc commencé à manger chaque jour de l'ALL-BRAN. C'est difficile à croire, mais maintenant j'ai recouvré la régularité de mes fonctions!" Mme. Lucien Kelly, 8 rue Declauriers, Québec.

Vous aussi, vous pouvez oublier à jamais que vous souffriez de constipation due à un manque de volume dans votre alimentation. Mangez simplement une once de KELLOGG'S ALL-BRAN et buvez beaucoup d'eau. ALL-BRAN n'est *pas* un *purgatif* mais une céréale salutaire et régulatrice. Mangez-la comme céréale ou sous forme de muffins pour soulager la constipation. Si après en avoir utilisé un carton vous n'êtes pas *complétement* satisfait, faites-vous rembourser le *double* de votre argent comme il est garanti sur le carton. Procurez-vous le délicieux ALL-BRAN chez votre épicier aujourd'hui. Fait par Kellogg's de London, Ontario.

"Ça ne me dérange pas; au contraire, c'est une tanante de belle distraction", semble dire cet homme à la visite qui lui arrive. La photo ci-dessus a été prise par Mlle Gertrude Sirard, de Shefford-ouest, et elle a valu à son auteur un abonnement d'un an au 'Foyer Rural", lors du récent concours organisé par cette revue.

Mme R. Masolais élue présidente

Le Bureau de direction diocésain de l'U.C.F. de Joliette se réunissait dernièrement à Joliette dans le but de nommer une présidente diocésaine qui remplacera Mme Cuthbert Bérard de Sainte-Elisabeth, élue au congrès de septembre dernier. Son état de santé l'obligeant à diminuer ses activités, Mme Bérard vient de donner sa démission.

Mme Robert Marsolais, de Saint-Jacques, fut choisie à l'unanimité par l'assemblée pour diriger la Fédération diocésaine en 1949. Elle sera assistée de Mme Joseph Laferrière, de Saint-Félix, nommée vice-présidente. Mme Armand Vincent, de Sainte-Mélanie, devient directrice du secteur de Saint-Félix.

Nous félicitons nos nouvelles officières et leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions pour le plus grand bien de l'Association.

Mme Léopold Ferland,
secrétaire diocésaine.

NOTE — Je ne saurais passer sous silence le départ de Mme Bérard comme officière supérieure de l'U.C.F. sans lui rendre le témoignage d'estime et aussi celui de la gratitude pour les nombreux et précieux services qu'elle a rendus à notre Association. Elle fut une ouvrière de la première heure et jamais son dévouement ne nous a fait défaut. Si la Fédération de Joliette lui doit de la reconnaissance, le Bureau central doit aussi lui dire le merci le plus sincère pour la large part qu'elle a prise dans l'administration générale de l'U.C.F.

Puisse la charité qu'elle a toujours manifestée dans ses relations lui assurer un souvenir impérissable chez toutes les femmes rurales qu'elle a si bien servies. Nous souhaitons donc à Mme Bérard une bonne santé et nous comptons toujours sur le secours de son expérience. Merci, Madame Bérard, et croyez au bon souvenir de toutes les membres de l'U.C.F.

Marie DUPUIS
secrétaire générale.

La chaleur et les plantes

La température dans la plupart des maisons en hiver est généralement trop chaude pour la plupart des plantes, surtout la nuit. Voilà probablement pourquoi nos grand-mères produisaient de meilleures plantes de maison que nous n'en cultivons aujourd'hui, leurs chambres étaient plus froides la nuit. Les températures nocturnes ne devraient pas dépasser 60 degrés, et il est préférable de transporter la plante dans la chambre la plus froide de la maison pour la nuit.

Le coeur de la petite fille

Notre petite Monique continue envers sa poupée la mission maternelle qu'elle s'est découverte auprès du berceau de sa petite soeur. Il y a cette différence entre Jean et Monique, au même âge. Jean se donnait à ses jeux pour s'amuser, Monique prend déjà son jeu au sérieux; elle l'accomplit comme un vrai devoir. Elle observe tous les gestes, les paroles de sa mère et les répète suivant sa capacité; elle cuisine, sert et dessert la table, gronde ses petits, essaie de leur enseigner la politesse, exigeant d'eux plus qu'on exige d'elle-même!

Dans l'éducation des enfants, il faut tenir compte de ces différences caractéristiques des sexes: le petit garçon se donne au jeu pour le jeu, la petite fille se sert du jeu comme d'une préparation à la vie, inconsciemment, bien entendu. C'est pourquoi les parents de Jean profitèrent du jeu pour la formation de son caractère n'attendant pas, comme certains parents le font, que l'amour du jeu soit passé pour traiter leur garçon sérieusement et travailler à son éducation.

Pour la petite fille, les parents doivent la prendre au sérieux, comme elle fait elle-même, et lui bien enseigner tout de suite ce qu'elle croit un travail et qui, en réalité, est un jeu. Ainsi, il arrive à Monique de s'impatienter contre ses poupées et de les maltraiter, alors la maman la reprend et lui montre comment caresser et agir avec douceur envers son bébé-poupée. Monique, comme les tout-petits, se fatigue vite et abandonne ses poupons à moitié vêtus, jetés là sur le parquet, la mère la reprend et lui fait comprendre qu'elle ne laisse jamais ainsi la petite Marie dans cet état, elle si chaudement emmitouflée et couchée dans le berceau douillet. Monique se reprend, essaie de pratiquer les conseils maternels avec bien des gaucheries, mais on constate qu'elle comprend et qu'il se fait, dans ce petit bout de femme, un véritable travail de culture du coeur. Chez Jean, à cet âge, le papa et la maman s'attachaient surtout à la formation du caractère, en suivant la courbe naturelle de sa vie de garçon; les parents sentaient la nécessité de commencer par là; pour leur petite fille, ils jugent que la formation du coeur orienté vers le dévouement doit être la meilleure méthode.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Taches de boue

Sur certaines étoffes, il est assez difficile d'enlever les taches de boue; cependant, elles ne résistent guère au traitement suivant: savonner les parties salies, puis les saupoudrer de crème de tartre. Laisser ainsi un temps assez long (plusieurs heures) puis rincer à l'eau froide.

PATRONS

par ANNE ADAMS

PATRON No 4576

Donnez une preuve de votre bon goût... voici une petite robe très simple de ligne mais combien jolie et avantageuse! Les plis à l'arrière de la jupe sont très à la page... à remarquer, aucune couture sur les côtés de la jupe. Adoptez ce modèle et vous vous en féliciterez! Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement.

PATRON No 4775

Pour vos réunions auxquelles doit faire partie votre petite fille nous vous suggérons ce très joli modèle... les petites ailes dentelées ne manquent pas de goût et vous pouvez avec le même patron confectionner une autre petite robe pour la classe en adoptant, cette fois, les manches bouffantes. Grandeurs: 2, 4, 6, 8 et 10 ans. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement.

PATRON No 4592

Commencez votre journée en beauté en endossant ce joli couvre-tout. Il est aussi pratique que joli et jettera une note gaie si vous choisissez un joli imprimé. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Aussi, taille 40. Prix: $0.25 (taxe inncluse). Instructions en anglais seulement.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en payement de ces patrons. Prière d'effectuer le payement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

FAITES VOS COMMANDES AU

SERVICE DES PATRONS

La Terre de Chez Nous

515, avenue Viger, Montréal

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Future maman, voici ce qu'il faut pour bébé

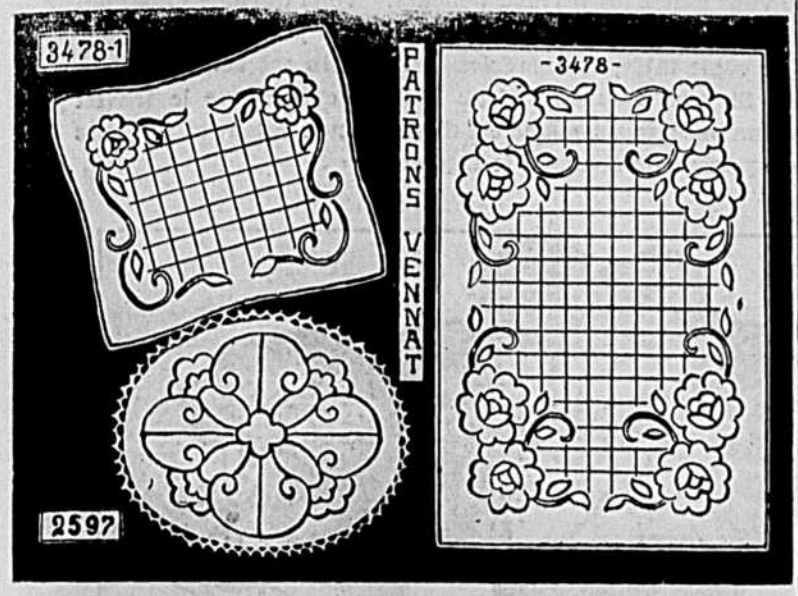

PARURE DE BERCEAU ou de VOITURE DE BEBE

Patrons nos 3478-2597 — Modèle destiné à être piqué soit à la main, soit à la machine. On peut également seulement contourner le dessin au point de tige rose sur bleu, bleu sur rose, etc . . . Les 3 modèles ensemble à tracer 55c, au fer chaud 75c. Oreiller étampé dessus et dessous, sur satin blanc, bleu ou rose $1.50. Couverture sur satin blanc, bleu ou rose dessus seul, $2.25, avec dessous $3.00. Soie à broder 50c.

Jolis patrons à usages différents

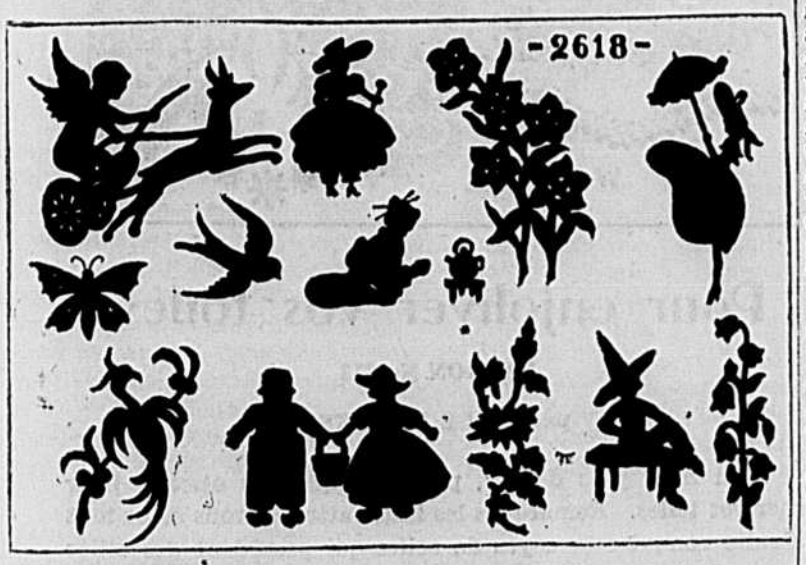

Patron no 2618 PLANCHE Silhouettes destinées à être découpées sur BOIS travaillées à la Pyrogravure sur étain, ou CUIR repoussé. On peut également en faire des appliqués en satin ou le velours et orner des écrans, des cadres, des coussins etc . . . Patron à tracer 30c, au fer chaud 40c.

Veuillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur au-dessous de $1.00.

Nous ne remplissons pas les commandes C.O.D.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — MONTREAL

"L'électrification rurale du Québec"

par Albert Rioux, ancien président général de l'U.C.C.

Un volume de 140 pages à un prix d'aubaine: $0.35

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, AVENUE VIGER MONTREAL

Mlle IRENE HOGAN, institutrice à l'école No 2 de Ste-Agathe (Lotbinière), vient de recevoir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Marius Plamondon, une prime de $20 pour succès dans l'enseignement.

Graphologie

par Marie de l'Epée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de cinquante sous à une page de votre composition sur papier non rayé, à l'encre.

* * *

Adressez l'enveloppe de votre propre main à Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, (24), P.Q. ....Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée, n'auront qu'à inclure la somme de UN DOLLAR à leur lettre: dans ce cas, la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

* * *

MARCELLE—Vous aimez à attirer l'attention, à faire montre d'originalité, d'une certaine coquetterie. Vous savez quand même tenir votre place et vous soumettre avec sérieux à vos obligations journalières où vous devez combattre votre grande sensibilité. Jeune fille ambitieuse et persévérante, si vous jugez qu'une manière de vous y prendre ne vous conduit pas assez vite au but proposé, vous savez habilement changer de tactique en vous disant que vos intérêts personnels doivent passer toujours au premier rang.

* * *

CHARLOTTE—Jeune fille capable de beaucoup d'abnégation, dont l'idéal est très élevé, l'âme sincère et généreuse. Elle possède un jugement bien équilibré, s'entoure de calme et de paix. Sa culture intellectuelle a été poussée assez en avant et elle cotninue encore d'accorder beaucoup de temps à l'étude et à la lecture. Lente dans l'action parce qu'elle exagère la minutie, le souci du détail. Elle semble rarement se livrer aux distractions ou aux occupations matérielles et sa facilité d'adaptation à un règlement de vie lui donne la force vitale de réaliser son programme.

* * *

JOSAPHAT M.—Excellente maîtresse de maison, vous avez des habitudes d'ordre, de la méthode dans vos façons de procéder, un jugement pratique et bien équilibré. Je vous recommande de ne pas exagérer le zèle que vous avez tendance à déployer, étant de toutes les sauces, vous considérant indispensable parce que vous continuez à vous créer de nouvelles occupations. Cela pourrait vous amener à faire un peu de dépression et le repos forcé vous serait alors pénible. Vous êtes tout à fait naturelle et sincère dans votre milieu familial où vous aimez à dire librement tout ce que vous pensez pour vous sentir timide du moment que vous en sortez.

* * *

LEO DU G.—La clarté en affaires, du système dans votre vie privée, tout semble marcher sur une base mathématique, d'après un horaire très serré. Vous aimez le confort et la bonne table. Vous aimez à parler de vos affaires devant un auditoire qui vous approuve et vous donne le crédit désiré pour le bon fonctionnement de votre situation sociale, semble-t-il. Indépendant de goûts, d'esprit, d'allures. Jeune homme discret autant pour vos affaires que pour celles des autres. Votre esprit de devoir et votre assiduité à votre travail sont dignes de remarques.

* * *

BARCELONA—Jeune fille réfléchie, vous faites d'avance vos plans, vous y penser longtemps avant de les mettre à exécution parce que vous avez toujours peur d'avoir peur, vous êtes craintive à l'excès. Soucieuse de votre bonne tenue extérieure, vous cherchez à faire bonne figure partout, à donner une bonne impression. Vous réussissez à déguiser cette tension nerveuse qui vous laisse rarement. Lente dans vos mouvements, manque de ponctualité. Votre volonté est influençable. Vous avez des dispositions artistiques, pour la musique en particulier et vous devez avoir fait des études théoriques assez avancées que vous continuez de parfaire.

MARIE DE L'EPEE

Desserts un peu spéciaux

Voici quelques desserts simples et délicieux pour tous les jours, mais qui conviennent aussi à une réunion de convives. Les recettes viennent des économistes-ménagères au ministère fédéral de l'Agriculture.

CHARLOTTE RUSSE

1 cuillerée à table de gélatine granulée
¼ tasse d'eau froide
⅓ tasse de lait chaud
⅓ tasse sucre de fruit
Une pincée de sel
1 cuillerée à thé de vanille
1 tasse de crème à fouetter

Détrempez la gélatine dans l'eau froide. Faites dissoudre dans le lait chaud. Ajoutez le sucre et le sel et agitez jusqu'à dissolution, puis ajoutez la vanille. Faites refroidir. Lorsqu'elle est partiellement prise, ajoutez en la fouettant une partie de la crème fouettée et incorporez le reste. Versez dans un grand moule ou de petits moules individuels garnissez de gâteaux à l'éponge ou de doigts de dame. Ornez de cerises et de crème fouettée. Six portions.

CREME BAVAROISE AU GINGEMBRE

1 cuillerée à table de gélatine granulée
¼ tasse d'eau froide
2 jaunes d'oeufs
⅓ tasse de sucre
Une pincée de sel
Une tasse de lait chaud
1 tasse de lait chaud
2 blancs d'oeufs
1 tasse de crème à fouetter
1 cuillerée à thé de vanille
½ tasse de gingembre en conserve

Détrempez la gélatine dans l'eau froide. Battez les jaunes d'oeufs et ajoutez le sucre et le sel. Ajoutez graduellement le lait chaud et faites cuire dans un bain-marie, agitant constamment jusqu'à épaississement. Ajoutez la gélatine. Laissez refroidir, et lorsque le mélange est partiellement pris, incorporez les blancs d'oeufs battus en neige ferme, la crème fouettée, la vanille et le gingembre en conserve. Versez dans un moule où pilez dans des sorbets. Six portions.

BISCUITS AU SIROP D'ERABLE

1 cuillerée à table de gélatine granulée
3 cuillerées à table d'eau froide
2 jaunes d'oeufs
¾ tasse de sirop d'érable
1½ tasse de crème à fouetter
¾ tasse de noix de Grenoble, râpés.

Détrempez la gélatine dans l'eau froide. Battez les jaunes d'oeufs et incorporez dans le sirop d'érable et faites cuire dans un bain-marie jusqu'à épaississement. Ajoutez la gélatine. Laissez refroidir, et lorsque le mélange est partiellement pris, incorporez la crème fouettée et les noix de Grenoble. Faites refroidir. Six à huit portions.

Taches de café

Frotter les taches avec du jaune d'oeuf délayé dans de l'eau tiède et rincer à l'eau pure et froide. Si par hasard elles reparaissaient encore, les frotter dans un peu d'alcool ou eau-de-vie quelconque. Les taches de café peuvent aussi s'enlever en les imbibant de glycérine pure; rincer ensuite à l'eau tiède et repasser à l'envers.

Soulage vite une vilaine toux pour quatre fois moins cher

Se fait chez soi! Pas de cuisson! Facile!

Des milliers de ménagères ont constaté qu'elles obtiennent un remède efficace contre la toux en le préparant elles-mêmes. Leur recette ne coûte qu'un quart du prix des médicaments tout préparés contre la toux et elle a vite raison des toux les plus obstinées.

A n'importe quelle pharmacie, procurez-vous 2½ onces de Pinex. Versez dans une bouteille de 16 onces et ajoutez du sirop de sucre granulé pour remplir la bouteille. Ce sirop se prépare aisément avec 2 tasses de sucre et 1 tasse d'eau qu'on agite epndant quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de cuisson. (Ou vous pouvez employer du sirop ed maaïs ou du miel liquide au lieu d'un sirop fait avec du sucre.) Aucun ennui et vous obtenez un remède vraiment efficace. Se conserve parfiatement et les enfants l'aiment.

Ce remède, dont l'action rapide détache le phlegme, aide à dégager les voies respiratoires et soulage l'nflammation, est en usage dans tout le Canada.

Pinex est un composé d'ingrédients éprouvées sous une forme concentrée, connue pour ses effets sur les membranes de la gorge. Il devrait vous donner complet soulagement sous peine de remboursement. (annonce)

Gagnez facilement de l'argent ou de magnifiques primes, tel que: montres, grille-pain, caméras, etc., en vendant pendant votre temps libre nos graines de semences à 10c le paquet.

RIEN A DEBOURSER

Ecrivez pour demander 79 paquets de graines pour vendre et catalogue de cadeaux.

36 BELLES PRIMES A VOTRE CHOIX

Gagnez: PRIMES DE LUXE

pas besoin de beurre dedans ou dessus

Brioches au fromage 'MAGIC'

1½ tasse farine
½ tasse lait
½ c. à thé sel
1 c. à soupe shortening
½ c. à soupe fromage râpé
2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'

(Lorsqu'à moitié cuite, placez un carré de fromage sur la brioche pour plus de saveur)

Tamisez ensemble les ingrédients secs et incorporez le shortening. Mélangez-y légèrement le fromage, puis ajoutez le lait peu à peu. Abaissez sur planche enfarinée à ½ pouce d'épaisseur. Découpez avec petit emporte-pièce à brioches. Cuisez à four chaud (475°F.) 12 à 15 minutes. Donne 12 brioches.

Groupe de personnes venant de toutes les parties de la province, en partance pour une excursion de 18 jours à Miami et à La Havane, organisée par l'agence de voyages TOURISTAIDE. A l'extrême gauche, on remarque M. J.-R. Pinard, directeur-gérant de cette agence.

Le côté rural et ruralisant de l'école primaire

L'ÉCOLE RURALE

Au cercle d'étude

1—A votre connaissance, l'enseignement donné à l'école est-il susceptible d'attacher l'enfant à la terre ou le laisse-t-il indifférent?

2—Quels avantages y a-t-il à ce que l'institutrice ait l'âme rurale?

3—Quels sont les résultats d'un enseignement adapté à la mentalité rurale?

4—Comment expliquer le complexe d'infériorité qui atteint les écoliers ruraux fréquentant des écoles de ville et de villages?

b) Comment guérir cette infériorité?

REPONSES

1—(Laisser donner le plus de réflexions personnelles possibles).

Tout dépend de la flamme qui court sous l'enseignement de l'institutrice. Le programme d'enseignement en lui-même est sec et froid, sans âme, conçu pour les enfants de tous les milieux, urbains et ruraux. L'adaptation qu'en fait l'institutrice en fait un instrument de travail pour ou contre la terre. Par exemple, l'arithmétique s'enseigne aussi bien en comptant sur des problèmes de la terre que sur ceux des filatures... les dictées peuvent porter aussi bien sur les délices de la vie des champs que sur les délices du trottoir et des rues brûlantes. Pourquoi ne ferait-on pas pratique la composition sur des sujets qui touchent la terre?

En général, le personnel enseignant se soucie peu d'adapter le programme aux enfants de la campagne et c'est dommage . . . Une collaboration étroite entre parents et institutrices pourrait corriger beaucoup de ces lacunes.

2—Son âme se traduira dans l'enseignement qu'elle distribuera. L'enfant entendra parler de la terre, avec amour, il les associera aux beautés de la vie rurale. Elle s'intéressera aux activités de toutes les fermes du rang, et cet intérêt prouvera aux enfants que la vie de leurs parents est belle puisque "Mlle" a l'air de l'aimer. Toute l'atmosphère de la classe se trouvera ruralisée, l'âme de l'institutrice y servant de lumière et de flamme.

3—Attacher les enfants à la terre. Leur montrer la beauté de la vie rurale. Renforcer l'exemple des parents qui aiment leur profession. Ne pas couper le fil intime de la vie des enfants qui toujours ont vécu de la terre et qui y retourneront tous les jours.

(Suite à la page 17)

$1.25 LE FORMAT ECONOMIQUE DE 100

ÊTES-VOUS plus irritable maintenant?

Les exigences et le *"rythme accéléré"* de la vie moderne—la lutte quotidienne pour joindre les deux bouts en dépit des pénuries et des "prix élevés" ont-ils commencé à *user vos nerfs!* Croyez-vous ne pas obtenir suffisamment de repos—êtes-vous trop nerveux pour jouir de la vie?

Vous ne pouvez remédier aux maux de l'humanité—mais vous pouvez *vous aider!* Des milliers de Canadiens et Canadiennes disent qu'après avoir pris de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs pendant quelque temps, ils restent calmes *devant les soucis de la vie.* Ce tonique bien connu contient de la Vitamine B_1, du fer et d'autres sels minéraux essentiels—aide à avoir plus de vitalité et à tonifier tout l'organisme.

Achetez de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs aujourd'hui, pour *mieux reposer, manger mieux et vous sentir mieux.* Le nom "Dr. Chase" est votre guide. Le "grand format" est le plus économique. 13F

Consultez votre Almanach du Dr Chase pour un voyage gratis en Angleterre ou en France.

QUESTION:

"Comment pourrais-je, rapidement et sûrement, acquérir sur l'agriculture elle-même et les problèmes qui s'y rapportent, une bonne provision de connaissances essentielles?"

REPONSE:

— "Procurez-vous la série des Cours à Domicile de l'U.C.C." —

AU SERVICE DE LIBRAIRIE

515, AVENUE VIGER MONTREAL

Ecrasons le perroquet

par Louvigny de Montigny

L'auteur a souhaité que ce divertissement inspire à notre jeunesse dorée, ambitieuse de se distinguer par ses qualités d'esprit et ses réussites dans le monde, le souci de se distinguer mêmement par l'honnêteté de son langage. Il recourt à l'histoire et parfois à la fantaisie pour étaler nos écarts de grammaire — de cet art de parler correctement — et les expressions que nous adoptons sans réflexion pour les avoir entendues dans la bouche des gens qui parlent mal.

Cet essai de l'un de nos écrivains les plus soigneux devra, en nous amusant et en nous instruisant, nous inciter à écraser le perroquet qui est en nous, donc à réfléchir un peu sur la signification réelle de maintes locutions qu'un déplorable usage a mises en cours chez nous, mais dont une oreille française ne serait pas contente.

ECRASONS LE PERROQUET! est un volume de 107 pages, en vente partout et à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1) au prix de $1.00.

Un saint chez les papas

Dans l'espace de quelques mois, les Editions du Lévrier se voient dans l'obligation de publier une nouvelle édition, la troisième, de la brochure qui a pour titre: **Un saint chez les papas**, par le R. Père M.-V. Masson, O.P. Ceci indique l'intérêt et la popularité de ce petit livre. Le succès est dû surtout au sujet traité. Il s'agit en effet d'une étude sur le père de la sainte la plus populaire dans le monde entier, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

On n'écrira jamais trop et on ne prêchera jamais trop sur le rôle irremplaçable du père dans l'éducation des enfants. Nous sommes ici en présence d'un cas concret et très réussi, celui de M. Louis-Joseph-Stanislas Martin. Personnage contemporain, connu surtout par sa petite fille, sa conduite est un message aux hommes de notre temps. Et chose remarquable, plus le culte de la petite sainte prend de l'extention, plus aussi on veut connaître celui qui a été le père de "l'enfant chéri du monde".

La vie de M. Martin qui a été si édifiante pour la petite Thérèse et ses soeurs, le sera aussi pour tous ceux qui liront cette brochure.

(1) Propager ce petit livre c'est faire un acte d'apostolat qui peut avoir un grand rendement dans les foyers, et c'est aussi accomplir une action qui sera très agréable à la "semeuse de roses".

1.— UN SAINT CHEZ LES PAPAS, par V.-M. Masson, O.P. Les Editions du Lévrier, Ottawa-Montréal, est en vente dans toutes les bonnes librairies. Prix: $0.35.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Egayez votre foyer!

PATRON No 935

par ALICE BROOKS

Vous aimez les travaux délicats? Voici quelque chose qui saura vous plaire. Confectionnez de jolis petits centres pour orner votre table, vos meubles — le dessin est délicat et très joli. Si vous avez un cadeau à faire, croyez que le travail que l'on exécute soi-même est d'une grande valeur et toujours très apprécié de ceux qui le reçoivent.

Pour enjoliver vos toiles

PATRON No 813

par ALICE BROOKS

Rien n'est plus délicat, plus joli, que des oiseaux pour orner vos toiles. Remarquez les illustration et vous serez tout de suite conquise — soyez de celles qui possèdent des toiles ornées de paon — le plus bel oiseau. Six motifs vous sont offerts dans le même patron dont les dimensions varient de 3½ x 6½ à 6 x 12 pouces.

Si vous désirez obtenir ce patron, envoyez 25 sous (taxe incluse). Mentionnez lisiblement votre nom, votre adresse ainsi que le numéro du patron. Evitez les erreurs, car les patrons ne sont pas échangeables. Les instructions sont en anglais seulement.

A NOTER AVEC SOIN: Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette STRICTE CONDITION ne souffre pas d'exception.

Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en payement de ces patrons. Prière d'effectuer le payement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D.

Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

Vingt-troisième Cours à Domicile de l'U.C.C.

La doctrine sociale de l'Église

Par le R. P. Adélard Dugré, s. j.

Quatorzième leçon

LES CONDITIONS DU TRAVAIL

Par conditions de travail nous entendons ici, non pas le salaire, mais les circonstances dans lesquelles s'accomplit le travail:, sa durée, son horaire, la salubrité de l'usine, le logement de la famille, les congés accordés à l'ouvrier, tout ce qui rend l'ouvrage, ou plus acceptable, ou plus pénible.

Les abus

Pour bien apprécier les revendications des Souverains Pontifes il faut se rappeler ce qu'était la grande usine il y a un siècle, avant que les unions ouvrières n'y aient obtenu les améliorations dont les travailleurs jouissent aujourd'hui. En Angleterre, en France, en Allemagne, ailleurs aussi ,les conditions de travail étaient déplorables. Travail de nuit, travail des femmes et des enfants, tout se faisait sans aucun ménagement pour la santé, sans aucune précaution contre l'immoralité. L'industrie se servait des hommes comme d'instruments utiles, qu'elle s'inquiétait peu de payer convenablement. Peu lui importait si leur santé dépérissait dans des ateliers malsains, si les machines étaient meurtrières, si l'air et la lumière faisaient défaut dans les taudis où ils s'entassaient au hasard. C'était l'époque des *slums* anglais et de leurs semblables en tout pays. La vie humaine ne comptait pas. Les hommes d'affaires proclamaient que le jeu normal des lois économiques devait suffire pour satisfaire aux besoins de tous. On ne faisait rien pour remédier au mal.

La concurrence effrénée cherchait à diminuer les dépenses, à tirer profit de tout, généralement aux dépens des employés. L'attrait de la puissante manufacture, encore à ses débuts, son insatiable appétit d'ouvriers, y amenaient de la campagne des foules toujours plus nombreuses d'hommes, de femmes et d'enfants. De tout jeunes garçons, des jeunes filles et des jeunes femmes s'y épuisaient, dans des travaux qui auraient exigé les forces d'hommes vigoureux. On y travaillait douze heures par jour, même jusqu'à quinze et dix-huit heures par jour, et sept jours par semaine. Misère physique, détresse morale, tel était le sort réservé à ces fils et filles de paysans, venus de leur village pour alimenter les monstres fumeux de l'industrialisme naissant.

Un peuple nouveau surgit ainsi dans l'espace d'une génération. C'est la foule des ouvriers modernes, qui venaient se soumettre à la discipline des capitalistes, fondateurs et propriétaires des fabriques géantes. Des économistes constataient la déchéance du peuple et la déploraient, mais ils n'y voyaient aucun remède. Ils finissaient par s'y résigner, comme à une conséquence inévitable de la prospérité matérielle. Les machines nouvelles, la richesse croissante, avaient endurci la conscience et faussé le jugement des chefs. On ne songeait qu'au revenu, on ne tenait aucun compte de l'ouvrier.

Ce qu'en dit Pie XI

"Au déclin du dix-neuvième siècle, dit S.S. Pie XI, l'évolution économique et les développements nouveaux de l'industrie tendaient, dans presque toutes les nations, à diviser toujours davantage la société en deux classes: d'un côté une minorité de riches jouissant à peu près de toutes les commodités qu'offrent en si grande abondance les inventions modernes; de l'autre une multitude immense de travailleurs réduits à une angoissante misère et s'efforçant vainement d'en sortir. Cette situation était acceptée sans aucune difficulté par ceux qui, largement pourvus des biens de ce monde, ne voyaient là qu'un effet nécessaire des lois économiques et abandonnaient à la charité le soin de soulager les malheureux, comme si la charité devait couvrir ces violations de la justice que le législateur tolérait et parfois même sanctionnait. Mais les ouvriers, durement éprouvés par cet état de choses, le supportaient avec impatience et se refusaient à porter plus longtemps un joug si pesant. Certains d'entre eux, mis en effervescence par des mauvais conseils, aspiraient au bouleversement total de toute la société. . . Dans ce conflit qui divisait si profondément les esprits, tous les yeux se tournèrent vers la Chaire de Pierre, dépositaire de toute vérité, d'où les paroles qui sauvent se répandent sur l'univers."

Les principes

C'est alors, en 1892, que S.S. Léon XIII publia l'encyclique *Rerum Novarum*, qu'on a appelée la Grande-Charte des ouvriers. A l'encontre des prétentions courantes parmi les détenteurs du pouvoir et de la richesse, il établit des principes clairs, qui devaient servir de guide aux patrons et aux employés. D'abord, il rappelle que l'ouvrier n'est pas un simple agent de production, un outil vivant, dont on peut user et abuser. Il est composé d'un corps et d'une âme, qui ont leurs exigences. Il faut donc entretenir la santé physique du travailleur et préserver sa valeur morale. Il faut lui laisser le temps d'accomplir ses devoirs religieux et de cultiver son esprit. L'organisation du travail doit aussi permettre à l'ouvrier de remplir les obligations et de goûter les joies de la vie de famille. Enfin, comme citoyen, l'ouvrier doit avoir le loisir de se tenir au courant des problèmes qui intéressent la vie de la nation. En un mot, il doit pouvoir vivre en homme libre, destiné à servir Dieu sur terre pour aller au ciel.

Tels sont les principes sur lesquels on devra régler la durée du travail de l'ouvrier, ses congés, son salaire, son habitation. C'est ce que les Papes ne cesseront plus de réclamer, à la suite de Léon XIII, qui se fit le défenseur éloquent des travailleurs pour rappeler aux puissants quels sont leurs devoirs envers les faibles. "Quant aux riches et aux patrons, dit-il, ils ne doivent pas traiter l'ouvrier en esclave; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme relevée encore par celle de chrétien. Le travail manuel, loin d'être un sujet de honte, fait honneur à l'homme, parce qu'il lui fournit un noble moyen de sustenter sa vie. Ce qui est honteux, c'est de traiter l'homme comme un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras. Le christianisme prescrit, en outre, qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme. Aux maitres il revient de veiller à ce qu'il y soit donné pleine satisfaction; que l'ouvrier ne soi pas livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices; que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille, ni les habitudes d'économie. Défense aux maitres d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge et leur sexe. . .

"L'autorité publique, dit encore Léon XIII, doit arracher les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir. Ainsi le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit-elle pas excéder la mesure des forces des travailleurs, et les intervalles de repos devront être proportionnés à la nature du travail et à la santé des ouvriers.

"Enfin, ce que peut réaliser un homme valide, dans la force de l'âge, il ne serait pas juste de le demander à une femme ou à un enfant. L'enfance, en particulier, ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge aura suffisamment développé en elle les forces physiques, intellectuelles ou morales .. . Le droit au repos de chaque jour, ainsi que la cessation du travail le jour du Seigneur, doivent être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers."

Ces revendications énergiques étaient nouvelles. Elles eurent un immense retentissement. C'était comme un cri de délivrance, dont l'écho s'est prolongé jusqu'à nos jours. Les successeurs de Léon XIII ne manquèrent pas de renouveler fréquemment les mêmes avertissements, en les adaptant aux circonstances.

Sauvegarde de la moralité

Aujourd'hui, ce sont moins les conditions matérielles du travail à l'usine que le danger moral qu'il présente qui attire la sollicitude des Papes. "On est effrayé, dit S.S. Pie XI, quand on songe aux graves dangers que courent, dans les ateliers modernes, la moralité des travailleurs, celle des plus jeunes surtout, la pudeur des femmes et des jeunes filles; quand on pense aux obstacles que souvent le régime actuel du travail, et souvent les conditions déplorables de l'habitation, apportent à l'intimité de la vie familiale; quand on se rappelle les difficultés qui s'opposent à la sanctification des jours de fête; quand on considère l'affaiblissement du sens chrétien. Contrairement aux plans de la Providence, le travail destiné, même après le péché originel, au perfectionnement matériel et moral de l'homme, tend, dans ces conditions, à multiplier les occasions de péché: la matière inerte sort ennoblie de l'atelier, tandis que les hommes s'y corrompent et s'y dégradent."

S.S. Pie XII voudrait, lui, que les femmes restent à la maison. C'est là qu'elles doivent remplir le rôle qui leur est assigné. S'adressant à de jeunes ouvrières, le 15 août 1945, il leur disait: "Faites qu'aujourd'hui, plus que jamais, la famille soit le sanctuaire de votre vie. Que celles d'entre vous qui ne sont pas mariées demeurent généralement dans l'intimité de la maison parternelle. . . Les efforts de l'Eglise, en faveur d'un salaire qui suffise à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille, ont précisément pour but de ramener l'épouse et la mère à sa vocation propre au sein du foyer domestique."

Dans une autre circonstance, le même Pape exprimait le désir que "le lieu du travail et l'habitation ne soient pas tellement distants que le chef de famille, éducateur des enfants, en vienne à se trouver presque étranger dans sa propre maison".

Les résultats

La courageuse intervention de Léon XIII, en orientant résolument l'action des catholiques, eut pour résultat d'accélérer le mouvement vers le relèvement des classes populaires. Les gouvernements se préoccupèrent bientôt de remplir le rôle que le Pape leur traçait: l'Etat, leur disait-il, n'est pas seulement le gardien de l'ordre et de la paix; il doit aussi travailler énergiquement à répandre la prospérité dans toutes les classes de la société. Il doit protéger d'une manière spéciale les faibles et les indigents. Par la suite, dit S.S. Pie XI, "plusieurs lois sociales furent proposées au vote des Parlements. De cet effort est né un droit nouveau, qu'ignorait complètement le siècle dernier, assurant aux ouvriers le respect des droits sacrés qu'ils tiennent de leur dignité d'hommes et de chrétiens. Les travailleurs, leur santé, leurs forces, leur famille, leur logement, l'atelier, les salaires, l'assurance contre les risques du travail, en un mot tout ce qui regarde la condition des ouvriers, des femmes spécialement et des enfants, voilà l'objet de ces lois protectrices".

Nous reconnaissons dans ces lignes l'oeuvre bienfaisante accomplie dans notre province de Québec, depuis une vingtaine d'années, par des lois qui ont grandement amélioré le sort des ouvriers et des agriculteurs. Cette législation se perfectionne sans cesse, sous la poussée des unions ouvrières, en particulier des syndicats catholiques, comme de l'U.C.C. C'est l'association professionnelle, en effet, qui est l'interprète autorisée des travailleurs, ceux de l'usine et ceux de la terre, dans les revendications qui concernent leurs intérêts. "De peur, dit Léon XIII, que les pouvoirs publics n'interviennent pas opportunément, il sera préférable qu'en principe la solution (des difficultés relatives au salaire, à la journée de travail, au soin de la santé) soit réservée aux corporations ou syndicats".

Pour ce qui regarde les heures de travail, on adopte généralement aujourd'hui, dans l'industrie, ce qu'on appelle la semaine anglaise, qui se termine le samedi à midi, ou même la semaine de quarante heures, c'est-à-dire huit heures de travail par jour, cinq jours par semaine. De plus, la coutume s'introduit rapidement des vacances payées, qui durent une ou deux semaines. En divers pays les gouvernements se préoccupent aussi de l'habitation ouvrière, à bon marché, spacieuse, entourée d'un jardinet, dont l'ouvrier peut devenir propriétaire. Enfin les assurances sociales, dont nous parlerons dans une autre leçon, sont en vigueur dans la plupart des nations civilisées.

Devoirs des employés

On voit combien se sont adoucies les conditions du travail depuis la fin du dix-neuvième siècle. Naturellement, les travailleurs ont des devoirs correspondant à ces mesures humanitaires. Ils doivent profiter de leur argent et de leurs loisirs, non pour se livrer à la dépense et aux plaisirs avilisants, mais pour se cultiver et se fortifier, tout en se récréant, et pour mieux s'acquitter de leurs devoirs de famille et de leurs obligations religieuses. Surtout ils doivent, par conscience professionnelle, s'acquitter intégralement, loyalement, de la tâche qui leur est assignée, au lieu de

(Suite à la page 16)

Un petit calcul

Un journal montréalais écrivait en novembre 1948: "L'U.C.C., la grande association professionnelle des cultivateurs, groupe maintenant des dizaines de milliers de membres avec coopératives, assurances vie, feu, etc.; l'U.C.C. est, de l'avis général, la plus puissante organisation rurale du monde". Voilà certes une affirmation qui réjouit plus d'un membre de l'U.C.C.

En effet, l'U.C.C., avec ses 800 syndicats ou cercles, est très forte, mais elle pourrait le devenir encore beaucoup plus, si chaque syndicat s'en donnait la peine.

Faisons un petit calcul. Si chaque syndicat ou cercle recrutait un nouveau membre par semaine, on aurait 800 nouveaux membres par semaine, 3,200 par mois et 38,400 par année; ou bien si chaque fédération recrutait 50 nouveaux membres par semaine, cela donnerait 950 membres par semaine pour les 19 fédération, 3,800 par mois et 45,600 par année. A ce compte-là, l'U.C.C. deviendrait très forte dans l'espace d'un an.

Est-ce vraiment impossible pour un syndicat de trouver un nouveau membre par semaine ?

Ferme-Neuve

Le cercle de l'U.C.C. de Ferme-Neuve presse le Bureau central d'appuyer sa demande auprès des autorités pour l'abolition de la licence des tracteurs de ferme, étant donné que plusieurs cultivateurs ont deux terres avoisinantes et sont obligés de parcourir une certaine distance sur les routes pour aller à leurs travaux.

Le secrétaire.

Laprairie

(Laprairie)

Lors de la réunion de décembre dernier, 30 cultivateurs assistaient ainsi que tout le bureau de direction.

M. René Dubuc, président diocésain, était le conférencier invité. Il parla de la production des légumes, problème qui intéresse 90% des cultivateurs de la région, et démontra la nécessité d'obtenir une loi de la convention collective. M. Dubuc parla aussi de l'U.C.C.: ce qu'elle a fait, ce qu'elle vent faire; et des difficultés financières de la fédération avec une cotisation à $3.00. M. Dubuc invita aussi les membres présents à étudier le cours à domicile publié dans "La Terre de Chez Nous". M. Eugène Vermette, agronome, remercia M. Dubuc et encouragea les cultivateurs à étudier davantage.

Mgr Chevalier, aumônier du syndicat, rappela qu'on ne peut corriger la situation actuelle des cultivateurs sans le secours d'une saine organisation professionnelle, sans l'aide de l'U.C.C.

Germain Mailloux, secrétaire

St-Donat

(Rimouski)

La liste des directeurs du syndicat de l'U.C.C. de St-Donat pour l'année 1948-49 est la suivante: président, M. J.-B. Bérubé; vice-président, M. David Bouchard; directeurs, MM. Alfred Dionne, Léon Desrosiers, Charles Fournier, Jean-Paul Roy et Séraphin Paquet. Notre aumônier est M. l'abbé Frs Rioux, curé de St-Donat.

J.-Léopold Jean, secrétaire.

Convocations

DIMANCHE, le 6 FEVRIER

La Bostornais, (Laviolette),
Laferté (Abitibi), après l'heure sainte,
L'Ascension, (Matapédia),
Launey, (Abitibi),
Notre-Dame de la Doré,
Sainte-Apolline, (Montmagny),
Saint-Philippe, (Richmond),
Montmagny.

LUNDI, le 7 FEVRIER

L'Ascension,
Mistassini, (Roberval), c
Ripon, (Papineau),
Sayabec,
Sainte-Agnès de Bellecombe,
Saint-Alexandre,
Saint-Gédéon, (Frontenac),
Saint-Germain, (Drummond),
Saint-Jude,
Saint-Luc de Vincennes,
Saint-Mathias, (Rouville).

MARDI, le 8 FEVRIER

Broughton Ouest, (Beauce),
Clerval,
Contrecoeur, (Verchères),
La Patrie, (Compton),
Saint-Adrien de Ham,
Saint-Claude, (Richmond),
Sainte-Louise, (L'Islet),
Saint-Pierre les Becquets,
Saint-Robert, (Richelieu),
Sainte-Thècle,
Saint-Timothée, (Beauharnois),
Saint-Henri, (Lévis),
Stanstead,
Waterville, (Compton).

MERCREDI, le 9 FEVRIER

Bishopton, (Wolfe),
Bolleau, (Papineau),
East-Broughton,
La Rivière-Bleue,
Loretteville,
Mont-Brun,
Saint-Benoit, (Deux-Montagnes).

JEUDI, le 10 FEVRIER

Guérin,
Notre-Dame de Ham,
Saint-André Avellin, (Papineau),
Sainte-Barbe, (Huntingdon),
Sully.

VENDREDI, le 11 FEVRIER

Saint-Lambert, (Abitibi),
Saint-Malachie.

SAMEDI, le 12 FEVRIER

Bury, (Compton).

St-Malachie

(Dorchester)

M. Jules Chabot a été de nouveau élu président de l'U.C.C. de Saint-Malachie, à l'assemblée générale du 21 décembre dernier. Les autres officiers sont MM. Wilfred Drouin, vice-président, John Kelly, Léonidas Labrie, Alphonse Ruel, Patrick Kelly, Joseph Bilodeau, Appolinaire Dion et Amédée Lafontaine. Directeurs. Chacun des directeurs a été chargé de percevoir les cotisations et recruter des nouveaux membres. L'achat d'un bulldozer par l'U.C.C. de St-Malachie est présentement à l'étude.

Daniel Kelly, secrétaire-trésorier

Notre-Dame du Bon Conseil

(Drummond)

Voici les noms de ceux qui forment le nouveau bureau de direction du syndicat de Notre-Dame du Bon Conseil. Président, Evariste Bourgeois; vice-président, Lucien Beauchemin; directeurs, Léo-Paul Traversy, Armand Cloutier, Théobald Malteau, Arthur Laplante, Noé Touchette. L'aumônier est M. l'abbé Paul Proulx.

Henri Bergeron, secrétaire

St-Justin

(Maskinongé)

Les trois résolutions adoptées à notre assemblée du 13 décembre sont les suivantes: 1) que le syndicat de l'U.C.C. de St-Justin demande à Québec un plus grand nombre d'heures de travail de bulldozer dans le comté; 2) que les oeufs soient vendus à la pesée et non à la douzaine; 3) que le gouvernement fédéral favorise la mise sur le marché de plus de clou et de broche à foin, et que les accapareurs soient sévèrement punis.

Cette séance était présidée par M. V. Bellemare.

Les veillées d'équipes d'étude sont très populaires dans la paroisse.

Hector Deshaies, secrétaire

St-Célestin

(Nicolet)

M. Alexandre Doucet présidait notre assemblée générale à laquelle assistaient 34 cultivateurs. M. le curé Albert Labonté et M. l'abbé Alfred Désilets, aumônier, assistaient également ainsi que M. l'abbé G. Pinard, aumônier diocésain et M. Ledoux propagandiste. Le nouveau bureau de direction est ainsi formé: Président, M. Adélard Pellerin; vice-président, M. Clément Lauzière;; directeurs, Jean Bruno Désilets, Elphège Béliveau, Aimé Joyal, Gratien Thibeault et Robert Doucet.

M. l'abbé Pinard dit pourquoi on a décidé de monter la cotisation à $600, et M. l'abbé Désilets tira les conclusions de cette assemblée.

Georges Morel, secrétaire

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT: M. Abel MARION, Sainte-Edwidge, Compton.
AUMONIER GENERAL: Le Rév. Père Léon LEBEL, S. J.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P. Q.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
DIRECTEURS GENERAUX:
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Delphis MAROIS, St-Augustin, Portneuf.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean.
SECRETAIRE GENERAL: M. Thuribe Belzile, 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Napoléon Forest, décédé le 5 janvier dernier, à l'âge de 62 ans. Le défunt était l'époux de Dame Eva Rainville. Il était le père de MM. Lauréat et Jean-Marie Forest, membres du cercle de Saint-Jacques de Montcalm. Le disparu faisait lui-même partie de l'U.C.C.

Aux familles éprouvées, les membres de l'U.C.C. et "La Terre de Chez Nous" offrent leurs plus sincères sympathies.

Remerciement à saint Isidore

M. Aldeïn Francoeur, de Saint-Stanislas, comté de Champlain, désire remercier publiquement saint Isidore pour avoir obtenu des guérisons d'animaux.

St-Zéphirin

(Yamaska)

M. Clément Lemire, agronome, de la Shawinigan Water and Power, était le conférencier invité à notre assemblée du 21 janvier 1949 qui était présidée par M. Jules Biron. Environ 50 membres étaient présents. M. Lemire a parlé des avantages de l'électricité dans les campagnes, du coût d'opération, de nouvelles machines, etc. Deux délégués de notre syndicat ont été choisis par une retraite de formation sociale à Nicolet, le 17 janvier. **Jules Maillette, secrétaire**

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic — J.-Alfred Bastien
761 Ouest, rue Ste-Catherine.
MONTREAL

MANUEL de l'INVENTEUR
10
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE OUEST MONTREAL

La doctrine sociale...

(Suite de la page 15)

diminuer encore, de diverses manières, le temps consacré au travail. C'est là un abus qu'on est bien forcé de constater: plus le salaire monte et le temps du travail raccourcit, moins certains ouvriers font preuve de compétence et d'ardeur à l'ouvrage.

Il est temps de leur rappeler l'avertissement de S.S. Pie XI: Que les ouvriers se gardent, dit-il, des exigences excessives. Les patrons ne sauraient s'y soumettre sans courir à la ruine. Ils entraîneraient avec eux les travailleurs dans le désastre.

Conclusion

Les principes de conduite énoncés plus haut peuvent avoir leur application à la campagne. La saison, avec ses variations et ses intempéries, impose parfois aux agriculteurs de bien longues journées de travail. Il ne faut pourtant pas demander aux forces humaines plus qu'elles ne peuvent donner raisonnablement. Il faut avoir égard, non seulement à la faiblesse des femmes et des enfants, mais aussi à la santé des hommes adultes, en particulier à celle des salariés. Ceux-ci doivent pouvoir mener une vie tolérable. Si la journée doit finir tard, elle ne devrait pas commencer trop tôt. Il faut réserver le temps du repos et savoir ménager une détente au cours de la journée. Le cultivateur est un patron. Il doit se conduire en bon patron. Il ne doit pas abuser lui-même de ses propres forces, ni se laisser entraîner par l'ambition de gains exagérés; il doit avoir pour ses subordonnés, ceux de sa famille et les étrangers, les ménagements et les attentions que l'Eglise recommande aux chefs de la grande industrie à l'égard de leurs employés.

QUESTIONNAIRE

1.—Quelles étaient les conditions du travail dans la grande industrie au dix-neuvième siècle? Comment Pie XI les juge-t-il?

2.—Quels sont les principes qui doivent déterminer les conditions du travail?

3.—Le travail de manufacture est-il désirable pour les femmes? Quels sont les dangers et les inconvénients qu'elles y trouvent?

4.—Quels sont les résultats de l'intervention de Léon XIII et de ses successeurs en faveur des ouvriers? Comment ceux-ci doivent-ils les reconnaître?

5.—Comment les recommandations des Papes peuvent-elles s'appliquer au travail de la ferme?

Lac des Ecorces

(Labelle)

Le cercle du Lac des Ecorces tenait une grande assemblée le 4 janvier dernier à laquelle assistaient Mgr Laverne, M. J. E. Brosseau, maire et M. Joseph Savage, propagandiste.

Près de 400 personnes assistaient à cette réunion. M. Savage parla des démarches faites par l'U.C.C. au cours de l'année 1948. Mgr Laverne ainsi que M. Brosseau adressèrent aussi la parole.

Elie Therrien, secrétaire

Tingwick

(Arthabaska)

Les élections faites en décembre dernier ont porté M. Adélard Ouellette à la présidence de l'U.C.C. de Tingwick. Les autres officiers sont MM. Léo Caron, Edmond Pellerin, Edmond Perreault, Maurice Allison, Tancrède Roberge et Ovide Provencher.

Le 10 janvier, une nouvelle assemblée groupait au-delà de 100 membres. M. Maurice Allison fut choisi pour assister à la retraite sociale de Nicolet, du 17 au 21 janvier. MM. les agronomes Béliveau et Lanouette, de Victoriaville, étaient présents et ont donné à tous de bons conseils pour la prochaine année agricole qui s'en vient. Nous désirons les remercier et nous espérons que chacun prendra leurs bons conseils et sauront les mettre à profit.

Armand Rheault, secrétaire.

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom .....
Paroisse .....
Bureau de Poste .....
Comté .....
.....
.....

NOTE IMPORTANTE. — Dans les paroisses relevant des Fédérations de Joliette et du Saguenay, la cotisation à $6.00 est en vigueur depuis le congrès général d'octobre 1948.

TEMPERATURE

LA LUTTE CONTRE LE FROID

Les moyens de lutter contre le froid sont de deux ordres: 1.—Méthode positive: produire de la chaleur par divers moyens, dont le principal est l'emploi de combustible; 2—Méthode négative: se préserver le mieux posible du froid environnant et conserver sa chaleur animale. Cette dernière méthode est la plus économique et la plus à notre portée.

Le corps humain est une sorte de machine thermique, mais dans laquelle la chaleur n'est qu'un sous-produit de l'oxydation des graisses, protéines, hydrates de carbone des muscles, du métabolisme. L'âge, le sexe, les émotions, l'activité, la santé, la digestion, la puissance de réaction particulière de l'individu, etc., sont les facteurs qui influent sur cette production de chaleur. Voici quel est le minimum de chaleur produite par un adulte du sexe masculin: 1.—A l'état de repos, après une nuit de sommeil et de jeûne: 40 grandes calories par mètre carré de surface; 2.—Position assise: 50 calories; 3.—Position debout: 75 calories; 4.—En marche: 100 à 200 calories; 5.—Au travail de force: 250 à 500 calories.

Le corps humain constitue un accumulateur de chaleur. Ses réserves sont proportionnelles à son poids. Lorsque la température s'abaisse, chaque degré de froid fait perdre au corps 15 calories de ses réserves. Au-dessous d'une certaine température, le grelottement s'installe et tend à créer une activité, et donc à produire une quantité quelconque de chaleur. Si la perte de chaleur du corps dépasse sa production, c'est la mort qui arrive à plus ou moins bref délai.

(Par Georges COOLEN, résumé dans "Mes Fiches").
(à suivre)

L'école...

(Suite de la page 14)

4—Une mauvaise éducation familiale inspirée d'une honte mal placée d'être sur la terre, d'être cultivateur. Une hérédité malheureuse qui fait que les cultivateurs ont tendance à se considérer comme inférieurs aux habitants des villes. Aussi le souvenir de plaisanteries, de railleries démodées sur les allures des gens de la terre, par des gens qui n'ont pas d'autres arguments.

b) Développer chez nos enfants de la campagne une fierté légitime de leur condition de travail et de petits ruraux. Une fierté qui ne craint pas de s'affirmer et de faire valoir ses qualifications, ses qualités, qui ne craint pas de souligner les différences qui existent entre ruraux et citadins et d'en tirer avantage. Par ailleurs, donner à nos enfants une éducation soignée, leur apprendre les bonnes manières, et la politesse la plus élémentaire afin qu'ils puissent rivaliser avec les enfants des villes quand ils viennent en contact avec ces derniers.

(Extrait de "Semences", bulletin de l'U.C.F. de Nicolet)

L'opinion rurale

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

La colonisation qui se fait encore attendre

L'automne dernier, ce journal a participé à la discussion qui s'est élevée autour de quelques idées émises par le prof. Blanchard, géographe bien connu, au sujet du placement de notre excédent de population rurale. Nous suggérions, entre autres choses, après l'application des recommandations du comité Minville au ministère de la Colonisation (1945), l'occupation des terres abandonnées de plus en plus nombreuses dans cette province. Mais plus on parle de ces questions, plus faible est la réaction des intéressés. A quoi faut-il attribuer cette passivité autour d'un problème aussi vital? Souhaitons à la lettre ci-dessous d'un de nos fidèles correspondants d'émouvoir enfin l'opinion sur ce point.

LA REDACTION

Chambly, 11 janvier 1949
Monsieur le Directeur
La Terre de Chez Nous
Cher Monsieur,

Comme j'ai coutume de le faire, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'émission "Le choc des idées" du 21 décembre dernier. Après les deux allocutions de MM. Jean-Guy Blouin et Omer Lussier, lesquelles, comme on l'a dit, ne s'opposent pas mais se complètent, celle de M. Lussier donnant plus de précisions, voici la réflexion que je me suis faite: Nos gouvernants veulent-ils réellement faire de la colonisation ou bien s'ils ne veulent en faire qu'au Parlement et dans de beaux discours politiques? Il serait grandement temps que l'on mette à exécution l'un quelconque des beaux programmes qui ont été élaborés. Comme nous l'a dit et répété N.S. Père le Pape Pie XII: "Le temps n'est plus aux vains discours et aux vaines récriminations, mais à l'action". Et quand de tous côtés, l'on nous presse d'agir, le mot d'ordre de nos gouvernants, s'ils comprenaient bien leurs obligations présentes, devrait être: "Vite! ça presse, la colonisation". Et quand je dis que l'on nous presse de tous côtés, je n'exagère aucunement. C'est **La Terre de Chez Nous** qui le 8 décembre, sous le titre "Cri d'alarme" reproduisait un article de la revue "Relations" et, dans le même numéro, sous le titre "L'établissement sur des terres", un communiqué aux journaux de Marc-R. Meunier, dans lequel il souligne avec force l'urgence de mieux résoudre le problème de l'établissement rurale. "Il semble, écrivait-il en conclusion, que nous n'avons plus le droit de laisser nos ruraux mijoter dans l'isolement, dans l'impuissance, alors que le temps est on ne peut plus propice à la fondation de paroisses nouvelles."

Faudrait-il encore mentionner l'article de M. C.-E. Couture sur l'établissement dans les vieilles paroisses: "quelles sont les possibilités dans nos vieille paroisses ou dans leurs environs immédiats?" demandent-ils aux bûcherons. Cette question de l'établissement des jeunes dans les vieilles paroisses a déjà été assez longuement étudiée à une émission du programme du "Choc des idées" de l'année 1943-44. L'un des conférenciers de cette émission, M. Frs-Albert Augers, a émis l'opinion que l'on devrait favoriser l'établissement de fermes de 75 à 80 arpents. Et moi-même, je reprenais cette question dans une lettre à "La Terre de Chez Nous" parue le 23 février 1944 dans les colonnes de l'"Opinion rurale" (page 9). Il serait peut-être à propos de relire cette lettre dans laquelle j'exposais les raisons qui militaient en faveur de ce projet de la subdivision des fermes de trop grande étendue, de même que la remise en culture des terres abandonnées. Dans un article publié le 2 février 1944, dans "La Terre de Chez Nous", M. C.-E. Couture écrivait sous le titre "L'urgence de préparer l'après-guerre". comme conclusion entre autre ceci: "Pourvu qu'ils puissent se les procurer, il ne fait aucun doute que les démobilisés voudront surtout s'établir sur des terres améliorées dans les vieilles paroisses de notre province".

Plusieurs lettres alors toutes d'actualité et d'importance promordiale furent publiées dans le temps par "La Terre de Chez Nous" dans ces mêmes colonnes de l'Opinion rurale, notamment le 26 janvier (1944) sous le titre "Les problèmes d'après-guerre", et le 16 février: "La terre, notre richesse vitale". Ces deux lettres sont encore toutes d'actualité et mériteraient qu'on les relise. Et le 29 mars (1944 toujours) le même journal publiait encore sous le titre "Colonisons" une lettre dont je citerai quelques extraits: "Dans le numéro de février de l'"Actualité Economique", M. Esdras Minville a écrit un article sur la loi de Colonisation en Argentine; et je cite M. Minville: "En août 1940, le gouvernement de la République Argentine promulguait une loi de colonisation qui, tant par l'ampleur de ses vues que par son inspiration sociologique mérite, à notre avis, d'être proposée comme la nôtre si vivement intéressée à toute politique d'établissement. en particulier au peuplement des régions nouvelles. Et je cite toujours M. Minville: "La réintégration au domaine colonisable de terres abandonnées ou non exploitées, ou devenues par dizaines, voire même par centaines, propriété d'un même individu, est un des problèmes les plus épineux auxquels notre ministère de la colonisation doit s'attaquer dans plusieurs régions de la Province. Dans certaines de ces régions, les terres ainsi abandonnées **sont si nombreuses** que leur présence même fournit un argument aux adversaires de la colonisation dans les régions nouvelles. La façon dont le **gouvernement argentin** traite ce problème pourrait peut-être inspirer notre propre gouvernement".

Et lors de l'émission du 21 décembre, M. Lussier, dont je trouve les critiques très appropriées, a, lui aussi, demandé que l'on donne suite aux recommandations du "Comité Minville" au ministère de la Colonisation en 1945. A quoi, cela sert-il d'instituer des comités d'études, des enquêtes et des congrès si toutes les résolutions qui y sont prises et adoptées restent lettres mortes, sans lendemains? Ces rapports et ces divers écrits que j'ai cités ont été publiés il y a quatre et cinq ans. Qu'en a-t-on fait? A-t-on fait quoi que ce soit pour réaliser l'une de ces idées, de ces opinions, qui, il me semble, méritaient qu'on s'y arrête, et qu'on s'y intéresse?—Non. L'on s'est contenté comme toujours d'élaborer de beaux programmes qui ont aussitôt été mis aux oubliettes. Ou si l'on donné suite à l'un quelconque de ces projets c'est avec une telle lenteur qu'on l'a mis à exécution que c'est à déconcerter tous ceux qui s'intéressent aux placements des fils de cultivateurs et les fils de cultivateurs eux-mêmes. Si l'on se croit justifié de dépenser des dizaines de millions par année pour l'amélioration des routes, ne croit-on pas que la question du placement de nos fils sur la terre soit tout aussi importante, et qu'une somme au moins égale devrait être dépensée dans ce but?

Tous les dévouements seront-ils peines perdues, ou s'ils auront un lendemain?—Est-il encore permis d'espérer?—J'ose le croire.

C.-A. PELLETIER

Quel doit être...

(Suite de la page 10)

ment et unanimement une liste de prix susceptible de rencontrer les exigences de tous les couvoirs. En vertu de cette entente, les poussins doivent se vendre à un prix uniforme dans toute la province. Il arrive malheureusement que des couvoirs, peu respectueux de leur parole, coupent les prix et tentent de faire une concurrence malhonnête à leurs voisins. La seule explication plausible à cette façon d'agir réside probablement dans le fait que ces couvoirs, pour une raison ou pour une autre, produisent des poussins de qualité inférieure et, dans l'impossibilité de soutenir la concurrence des autres couvoirs, se voient dans la nécessité de couper les prix pour tenter de se tailler une clientèle. Nous mettons donc les acheteurs en garde contre ceux qui offrent régulièrement des poussins à prix d'aubaine. Ce qu'ils peuvent momentanément gagner sur l'achat de leurs oiseaux, ils s'exposent à le perdre sur la qualité des sujets. C'est donc un très mauvais placement qu'aucun aviculteur progressif et averti ne saurait consentir.

Poulets de gril et chapons

Au programme avicole de 1949, il faudrait inscrire la production du poulet de gril et du chapon, deux spécialités qui offrent de belles possibilités à cause de l'excellent marché dont nous disposons pour les volailles de ces catégories. C'est pourquoi nous invitons les aviculteurs qui ont de bonnes poussinières à faire l'élevage du poulet léger, de 3 à 4 livres, poids que les sujets peuvent atteindre à l'âge de 12 à 15 semaines.

Chez certains aviculteurs, cette production peut se faire avant l'élevage des poussins destinés à la formation du troupeau de poulettes destinées à la ponte. D'autre part, les cochets élevés en avril et mai sont tout désignés pour faire du chapon que l'on engraissera pour vendre en novembre et décembre. La demande pour ces oiseaux est toujours plus considérable que l'offre et le consommateur paie d'excellents prix qui permettent aux producteurs de toucher un profit raisonnable.

En attendant ses poussins

Déterminer le nombre de poussins à élever, les commander de bonne heure d'un couvoir certifié du Québec, considérer les possibilités de l'élevage du poulet léger et du chapon, voilà quelques facteurs important à considérer dans l'élaboration d'un programme pour 1949. En attendant la livraison de ses poussins, l'aviculteur prévoyant nettoiera ses éleveuses, fera l'inventaire de ses accessoires, commendera ceux qui lui manquent ou réparera ceux qui sont en mauvais état, vérifiera le fonctionnement de ses poêles-éleveuses, bref il mettra tout en ordre afin de ne pas être pris au dépourvu lorsqu'arriveront ses poussins.

RADIO

LE REVEIL RURAL

Les conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil rural" pour la semaine du 6 février 1949 seront:

Le dimanche, 6: (1 h. 00 à 1 h. 15 p.m.):—Jardins plantureux, jardins fleuris. Conférencier:. M. Stephen Vincent.

Le lundi, 7 (12 h. 30 à 12 h. 59 p.m.: Conseils agricoles de la semaine. Conférencier: M. Georges Maheux.

Le mardi, 8: Les chansons de Camille Bernard.

Le mercredi, 9: Interview du commandant Lucien Beaugé.

Le jeudi, 10: Interview sur des sujets agricoles.

Le vendredi, 11: Les chansons de Louise Darios.

Le samedi, 12: La production animale. Conférencier: M. Pierre Labrecque.

LES INVITES AU "CHOC DES IDEES"

La prochaine émission du "Choc des idées", que l'on entend à Radio-Canada tous les mardis soirs, à 8 heures, portera sur "La vente collective des denrées".

Les conférenciers seront M. Peter Nadeau, agronome, et M. Louis-Philippe Poulin, agronome. Voir au début de ce journal, un résumé des idées qu'ils émettront.

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les
MAUX D'ESTOMAC
(dus à l'acidité gastrique)

Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON?

Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation, de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs après les repas causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les Von GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon aussi envoyé Ecriver à

CANADIAN VON CO
Dépt 197-G — WINDSOR, Ontario.

LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

1—Savez-vous qu'il existe une société d'assurance-vie fondée par l'U.C.C.?
2—Pour qui a-t-elle été spécialement fondée?
3—La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. offre-t-elle beaucoup d'avantages aux cultivateurs?
4—Quel est le but principal de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.?
5—Il existe tellement de compagnies d'assurance, pourquoi avoir fondé une société pour les cultivateurs?
6—Votre syndicat recommande-t-il hautement la "Mutuelle-Vie" de l'U.C.C.?
7—Que faire chez vous pour faire connaitre davantage les assurances de l'U.C.C.?
8—Combien de personnes sont-elles assurées dans la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.? Au 31 août 1948, la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. avait 14,778 cultivateurs, ce qui représentait la somme de $13,109,800.
9—Les cultivateurs aiment-ils leur société d'assurances? D'après les rapports, oui, puisque 98% de nos cultivateurs ont renouvelé leurs polices d'assurance.

Les Caisses acadiennes ont fait trois fois plus d'affaires que les anglaises

Il existe 86 caisses acadiennes contre 72 anglaises. — Progrès remarquables depuis sept ou huit ans. — Un gage de sécurité.

Dans un rapport sur les Caisses Populaires pour l'année se terminant le 30 septembre 1948, M. Wilfred Keohan souligne que deux nouvelles Caisses furent incorporées durant l'année, l'une à Scoudouc dans le comté de Westmorland et l'autre à South Esk dans le comté de Northumberland, ce qui porte à 158 le nombre de Caisses populaires actives dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le nombre total des membres est de 41,777 et l'actif total se chiffre par $4,414,097.13.

Sur ce total de 158 caisses, on compte 86 caisses acadiennes. Du total de 41,777 membres, 30,041 appartiennent aux caisses acadiennes presque trois fois plus que le grand total des caisses anglaises, et de l'actif de $4,414,097, les caisses acadiennes en possèdent $3,028,845.

Le tableau suivant comporte l'actif, les prêts de l'année, le total des prêts, le nombre des caisses ainsi que le nombre de membres par comtés français respectifs pour 1948.

Comté	Actif	Prêts 1948	Total des prêts	No. de caisses	No. de membres
Gloucester	$1,105,000.38	$ 629,368.24	$3,316,992.08	27	10,277
Madawaska	747,966.63	398,669.47	1,455,287.58	16	6,001
Westmorland	882,476.24	242,845.02	1,168,129.24	14	4,464
Kent	415,350.57	240,756.68	1,164,369.66	14	4,164
Restigouche	867,112.20	238,962.03	978,992.98	8	2,726
Northumberland	210,601.08	139,231.71	749,760.99	7	2,469
	$3,228,509.12	$1,851,767.15	$8,833,471.93	86	30,041

Plus de trois millions de dollars d'épargne et plus de huit millions de dollars en prêts, c'est assez pour marquer les services inappréciables rendus aux fermiers, aux pêcheurs, ouvriers et autres. Au lieu de prendre l'argent des campagnes pour aller enrichir les industries, on l'utilise sur place, là où il a été produit et il sert à féconder l'esprit d'initiative et le travail local, agricole ou industriel, par l'emploi prudent de ces épargnes.

Les épargnants et emprunteurs reçoivent leur part de bénéfice que les uns et les autres font faire à leur caisse Les membres mettent leurs économies en commun dans un but unique, celui de se prêter mutuellement leurs économies.

Dans les caisses françaises, il y a eu une augmentation dans l'actif sur l'an dernier, soit un montant de $199,663.77, avec 1,578 membres de plus.

Le tableau suivant nous montre le progrès depuis cinq ans.

1941	$ 175,818.97	9,096	60
1947	3,028,845.35	28,463	83
1948	3,228,509.12	30,041	86 (1)

(1) Deux Caisses n'avaient pas fait le raport en temps en 1947.

Nous devons continuer à encourager nos caisses populaires pour le grand bien qu'elles procurent à leurs membres tout en les protégeant contre les revers de fortune, contre la maladie et l'indigence en leur enseignant les bienfaits inappréciables de l'économie et de la prévoyance au moyen de la coopération. La caisse populaire vient en aide à ses membres par des prêts et des avances faciles à rembourser par remises partielles soit mensuelles, soit hebdomadaires qui leur permet de vivre ainsi avec plus de sécurité car il leur est plus facile de rencontrer leurs obligations.

Thé de la meilleure qualité
"SALADA"
ORANGE PEKOE

Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE

LES POUSSINS CERTIFIES DES COUVOIRS COOPERATIFS VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

Couvoir coopératif de
ST-EUGENE
Drummond
Capacité: 16,000 oeufs
Races: NH
Epreuve rapide
Réaction: 00%
Demandez nos prix
Eugène FRECHETTE, gérant

Couvoir coopératif de
ST-ISIDORE
Comté de Dorchester
Capacité 72,000 oeufs
Races: PRB — NH
Epreuve rapide
Réaction 0%
Benoit PARENT, gérant

Syndicat avicole de
VALLEE JONCTION
Beauce
Capacité: 66,000 oeufs
Races: PRB — NHR — LS
Hybrides
Valérien CLOUTIER, gérant

Couvoir coopératif de
L'EPIPHANIE
Poussins de haute qualité
Plymouth Rock barrés
Poussins mélangés — 15c
Poulettes — 27c
Cochets — 6c
C. N. R. et C. P. R.
Paul-Emile FOREST, sec.-gér.

Couvoir coopératif de
ST-AUGUSTIN
Comté de Portneuf
Capacité 66,000 oeufs
Races: PRB — LB — RIR
Hybrides — PRB x RIR
Epreuve: rapide
Réaction: 0%
Raymond COTE, gérant

Couvoir coopératif de
SHERBROOKE
43, rue Lansdowne
Capacite 42,000 oeufs
Races LB — NH — LS — PRB
Hybrides NH x PRB — Dindes
Epreuve rapide
Réaction .0%
D. PARENT, gér.

Couvoir coopératif de
STE-GERMAINE
comté de Dorchester
Capacité : 66,000 oeufs
Races PRB — Hybrides — PRB x NH Dindes bronzés
Epreuves rapides
Réaction : .0%
Stanislas Fortin, gérant

Couvoir coopératif de
VAUDREUIL
Comté de Vaudreuil
Capacité: 66,000 oeufs.
Races: Plymouth Rock Barré, Rhode Island Rouge New Hampshire Rouge, Leghorn Blanche, Hybrides (NHR x PRB)
Epreuve: rapide: 0.0%
Liste de prix sur demande
GASTON RINGETTE, sec.-gér.

Coopérative avicole des
BOIS-FRANCS
Victoriaville, Qué.
Capacité: 210,000
Races: PRB, NH, LS, hybrides NH x PRB — Dindonneaux Bronzés, Broadbrestés, Beltsville.
Réaction: 0%
BERNARD CHAGNON, gér.

Couvoir coopératif de
ST-RAYMOND
Comté de Portneuf
Capacité 130,000 oeufs
Races PRB — LB Hybrides LS x NH — Dindonneaux
Epreuve rapide
Réaction 0.00%
Fernand DERY, sec.-gérant

Société Coopérative agricole des Fermes du Nord
ST-JOVITE
Capacité: 5,500 par semaine
Races. PRB
Epreuve rapide
Réaction .0%
GABRIEL LAJEUNESSE, gér.

Couvoir coopératif de
ST-ANSELME
Dorchester
Capacité: 153,000
Races: PRB — NH —LS — Hybrides PRB X NH
Dindonneaux bronzés, type "Charlevoix"
J. E. LAVALLEE, gér.

Couvoir coopératif de
BATISCAN
Poussins et dindonneaux
Capacité: 50,000 oeufs
Races: PRB — Dindonneaux Broadbrested
Epreuve: Standards
Réaction: .0%
Robert ST-ARNAUD, gérant

Couvoir coopératif de
ST-ANTOINE
Comté Verchères
Capacité: 108,000
Races: PRB,N.H., Hybrides PRB x NH
Epreuve: Rapide
Réaction: 0%
Poulettes de 6 semaines et plus à vendre
Thomas MARCHESSAULT, gér.

Couvoir coopératif de
ST-JEROME
Capacité: 60,000 oeufs
Races: PRB — N.H. — Ch. Hybrides
Epreuve: Rapide
Réaction: 0%
Lucien ALARY, gérant

Couvoir coopératif de
STE-LOUISE
L'Islet
Capacité: 40,000 oeufs
Races: Dindonneaux bronzés et Broadbrested
PRB x NH — Dindes bronzés
Epreuve: Standerds
Réaction: 0%
MARTIAL TARDIF, gérant

PROTEGEZ-VOUS EN ACHETANT DES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES

RACES:—PRB, Plymouth Rock barrée; LB, Leghorn blanche; NHR, New Hampshire rouge; LS, Light Sussex; PRB x NH, hybrides de Plymouth Rock barré avec New Hampshire.

L'Union des Familles Rurales de Kent et Essex reçoit divers témoignages

"L'Union des Familles Rurales de Kent et Essex ne peut que réussir, avec un idéal si élevé et un esprit si réaliste". Telle est la conclusion de l'excellente revue "Relations" faisant écho à l'assemblée de fondation de ce groupement de cultivateurs. L'événement eut lieu le 21 novembre dernier, après plus d'un an de préparation sous l'impulsion et la direction de M. Georges Michaud, agronome, de Hull. L'Union débutait avec 155 membres réguliers qui ont signé l'engagement d'en faire partie et de verser comme cotisation annuelle pendant cinq ans la somme de $20 chacun. M. Philippe Chauvin, de Pointes-aux-Roches, patriote actif, en est le premier président.

Dans un récent numéro du "Droit" d'Ottawa, M. Henri Lessard écrit de l'Union des Familles Rurales ce qui suit:

"Elle s'est pourvue d'une belle papeterie libellée en français (papier à correspondance et enveloppes) et elle a comme écusson une croix du chemin sur champ de blé, avec la devise latine "Vivat Labor" en français: "Vive le labeur"! Tout cela est tellement significatif de fidélité catholique et française! Meilleurs voeux de succès, donc, à cette magnifique Union des Familles rurales de Kent et d'Essex, à la fondation de laquelle nous avions le grand plaisir d'assister".

Ce qu'il faut savoir garder

Advienne aussi une crise, une dépression economique comme celle que nous avons connue entre les deux guerres, et ce sont les habitants des villes qui sont le plus à plaindre et le plus mal pris. L'agriculteur, sur sa terre, peut toujours plus facilement se tirer d'affaire, et l'on sait pourquoi.

Nous devons donc souhaiter que le Canada veille jalousement sur son agriculture, qu'il ait toujours une population agricole aussi nombreuse et aussi prospère que possible, et cela pour son plus grand avantage actuel et futur.

Henri LESSARD.
(Le Droit).

Bonnes semences

Comme il s'est produit au Canada en 1948 une abondance de semence de haute qualité d'espèces et de variétés importantes, les cultivateurs ont la meilleure occasion qu'ils aient eue en ces dernières années d'acheter les quantités nécessaires pour leurs semailles de 1949.

Une production record de blé, d'avoine, d'orge, de graine de lin, de pois et de fèves des variétés recherchées et utiles, admissibles aux catégories enregistrée et certifiée, sera offerte aux cultivateurs à des prix attrayants. L'emploi de semence pédigrée des variétés recommandées, ayant une pureté élevée et une qualité approuvée, constitue le meilleur moyen connu par lequel les cultivateurs peuvent obtenir des récoltes de qualité pour l'emploi commercial.

Feuilleton de "La Terre de Chez Nous"

Les compagnons de l'espoir

Roman inédit de Maxime La Tour
Illustré par Pierre Soymier

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France).

No. 12

— Voici. Vous savez que je m'occupe un peu des malades de l'asile d'aliénés ; or, on y a amené, voici déjà pas mal de temps, une femme atteinte d'une amnésie singulière. Oui, des réfugiés qui passaient par Limoges y ont fait entrer une malheureuse rencontrée par eux sur la route et qui donnait des signes d'exaltation auxquels il n'y avait pas moyen de se tromper : la pauvre femme était complètement folle. Cependant son exaltation des premiers jours disparut rapidement pour faire place à un calme absolu. C'est alors que j'eus à m'occuper de son cas. . . qui m'intéressait. J'essayai de lui faire raconter son histoire. Peine perdue. Elle ne se souvenait absolument de rien et son amnésie a ceci de remarquable qu'elle s'applique non seulement aux faits antérieurs à son aliénation, mais encore à ceux dont l'ancienneté dépasse une heure. Comme, peu après, ma vieille servante désirait prendre un congé de quelques jours, je demandai et obtins l'autorisation de faire faire son remplacement par mon amnésique qui, depuis une quinzaine, tient ma maison et s'occupe de mes repas avec un zèle parfait, mais qui me prépare des pâtes quand je lui ai demandé des épinards, m'apporte mes chaussons quand j'ai besoin de mon chapeau ; le reste à l'avenant.

Cela doit être bien gênant ?

— Pas le moindrement. Je me sers beaucoup moi-même et je sais passer sur bien des choses. Bref, cette femme, dont l'état, je l'ai constaté à plusieurs reprises, est en voie d'amélioration — une amélioration très lente — ferait à merveille votre affaire. Comme précisément ma vieille servante va rentrer aujourd'hui, au lieu de renvoyer mon amnésique à l'asile, je la placerai chez vous où je pourrai continuer de la suivre tout en suivant votre mari, jusqu'au moment où celui-ci n'inspirera plus les inquiétudes actuelles et pourra reprendre une vie normale. Qu'en pensez-vous, chère madame ?

— Mon Dieu, mais il me semble que vous avez là une excellente idée, si vous êtes bien certain qu'en partant d'ici cette fille ne se souviendra absolument plus de nous.

— Cela, je vous le garantis. Si la mémoire devait lui revenir avant la guérison de votre mari, je m'en apercevrais aussitôt, et alors nous aviserions à trouver autre chose. Mais cela n'est pas à redouter. Et j'espère bien que M. Maubourguet sera rétabli avant elle.

» Ah ! j'allais oublier. Comme j'ignore — et pour cause — son véritable prénom, qu'elle a oublié comme le reste, je lui ai donné le premier qui me soit venu à l'esprit, celui de Marie. Elle y répond, parce qu'elle s'aperçoit qu'on s'adresse à elle. Mais vous lui diriez : « Comment vous appelez-vous ? » qu'elle vous répondrait aussitôt : « Je ne sais pas »

» Elle sera ici ce soir même. »

Et, vers la fin de la journée, le docteur faisait sa réapparition au château des Bruyères en compagnie de l'amnésique qui, introduite auprès de François Maubourguet, au préalable prévenu par sa femme de la particularité présentée par cette nouvelle domestique, ne manifestait ni émoi ni surprise du changement de maître survenu dans son existence.

Chapitre XII

Un jour d'entre leurs jours . . .

Debout et au jus, là-dedans !

Justin Forest, ayant brusquement ouvert la porte de l'aire à battre, avait chaque matin, sur le coup de quatre heures et demie, tonitrué ces mots quasi rituels.

C'était une convention établie dès le début par lui-même.

Pour compenser le sérieux avantage que lui conférait sa qualité d'homme marié en lui valant de coucher dans un lit et dans une chambre, alors que ses trois amis devaient se contenter encore d'une paillasse dans une pièce commune, il avait assumé une fois pour toutes la charge de préparer le café et de réveiller les autres, ce qui le mettait dans l'obligation de se lever une demi-heure avant eux.

Les trois dormeurs s'agitaient sur leur dure couche, en s'étirant un instant avant de se mettre debout.

— Qu'est-ce qu'on fait ce matin? s'enquit Lartigue au milieu d'un bâillement.

— Petit travail, annonça Barnaud. On retourne les foins coupés il y a quelques jours près de la Marne.

— Bravo ! applaudit Justin. C'est le coin de ton domaine que je préfère.

— Oui, développa Jacques déjà debout, et, de ses dix doigts, rejetant en arrière les mèches éparses de sa chevelure : c'est si joli le réveil de la nature sur les bords d'une rivière ! Le brouillard semble y avoir tissé toute une série de rideaux ténus et à demi transparents qui, à mesure que le soleil se fait plus chaud, se dissipent l'un après l'autre jusqu'au moment où l'on voit nettement la rive d'en face, ses arbres, ses fleurs, et où l'on entend des chants d'oiseaux se répondre d'un bord à l'autre. Puis c'est l'heure des libellules qui vagabondent le long de la berge en se posant sur toutes les herbes rencontrées voguant au fil de l'eau. Et enfin le grand jour rayonne sur toutes choses, créant un décor de féerie.

— Poète ! railla amicalement Lartigue. Tu me rappelles le passage célèbre du Chantecler de Rostand :

« Je t'adore, soleil. . . »

Barnaud écoutait, légèrement éberlué, comme chaque fois que la conversation de ses amis prenait un tour d'un diapason supérieur au sien.

Il sentait confusément qu'ils parlaient là un langage encore inconnu de lui, mais auquel, de jour en jour, il prenait davantage goût.

Quant à Justin, sa propension à la raillerie s'apaisait à ces moments-là ; lui aussi comprenait l'élévation de pareils propos et il était déjà sur le point d'en sentir toute la beauté.

— Allons ! s'écria Jacques, assez bavardé comme cela. Où est-il, ce jus ?

— Je le sers, annonça Justin, occupé à remplir quatre verres d'un breuvage fumant qui répandait une forte odeur où les narines les moins exercées auraient reconnu la prédominance de la chicorée.

— Et, vous savez, continua-t-il, ce matin il est pépère, vu que c'est Dédette qui l'a fait.

— Comment ! elle est déjà levée. . . malgré toutes les conventions ? s'indigna presque Lartigue.

— Ah bien ! oui ! des conventions comme d'une guigne. Elle m'a annoncé hier soir qu'elle en avait marre de se dorloter dans son plumard jusqu'à des sept heures du matin, que c'était elle qui ferait désormais non seulement notre jus, mais encore toute la tambouille, attendu, a-t-elle déclaré, que c'est pas l'affaire des hommes de s'en mêler quand il y a une femme avec eux. Et je lui ai donné raison, car j'ai bien compris, et elle aussi, que c'était pour ne pas l'effaroucher au début de son expérience qu'on l'avait dispensée de tout travail de cuistance. . . Alors, c'est bien entendu : à présent c'est elle seule qui s'y colle. Et vous m'en direz des nouvelles.

— La brave petite ! apprécia Jacques.

— Décidément, remarqua Barnaud, elle prend goût à notre existence.

— Alors, tout ce qu'elle regrettait de Paris ? demanda Jacques.

— Pff fuit ! siftlota Justin, il n'en est plus question un seul instant. D'ailleurs, il n'est pas davantage question qu'elle s'en retourne. . . et le mois d'essai touche à sa fin. Alors, tu te rends compte ?

— Et son café est délicieux apprécia Lartigue qui commençait à déguster le contenu de son verre. Et on ne s'aperçoit plus à présent qu'il n'y a pas de sucre dedans.

(à suivre)

Il avait assumé une fois pour toutes la charge de préparer le café et de réveiller les autres . . .

UNITE **SECURITE** **LIBERTE**

SIX MILLIONS DE DOLLARS POUR LES ÉLECTEURS DE NICOLET-YAMASKA

9,420 familles du comté reçoiveent des allocations familiales

Une véritable mesure libérale

Voici l'opinion du très honorable Louis St-Laurent, chef du parti libéral, sur la Loi des allocations familiales:

"Permettez-moi de rappeler quelques-unes des réalisations de paix auxquelles il m'a été donné de participer depuis que je suis à Ottawa. La première que je veux signaler, c'est la Loi des allocations familiales. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que cette loi est parfaite dans tous ses détails, mais c'est une bonne loi. C'est la meilleure loi sociale que le Parlement Canadien ait jamais adoptée.

Elle remédie, en une mesure importante, à l'anomalie qui faisait que 80% des enfants canadiens, 80% des citoyens canadiens de la prochaine génération, étaient à la charge de moins de 15% de la génération actuelle."

Le colonel George-Alexander Drew, chef du parti conservateur, n'est pas tout à fait du même avis. Quand il était premier ministre de l'Ontario, il disait:

"Plusieurs millions de millions de dollars des goussets du peuple de l'Ontario iraient à la province de Québec en vertu de cette mesure. Mais je vous assure que le gouvernement de l'Ontario entend faire tout en son pouvoir pour que ce bill INIQUE (celui des allocations familiales) ne soit pas mis en vigueur.

"Notre attitude à l'égard de toute mesure qui prend l'argent de la poche du peuple de l'Ontario pour l'avantage particulier de la province de Québec est fondée sur des considérations qui affectent cette province seule . . .
Allons-nous permettre à une province isolationniste de dominer les destinées d'un Canada divisé ?"

Cultivateurs de Nicolet-Yamaska, le 7 février prochain, votez pour L. St-Laurent et pour son candidat P.-A. Trahan

(Publiée par l'Organisation libérale du comté de Nicolet-Yamaska).

Les petites annonces

Qu'avez-vous a vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut . . .

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot.— Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement PAYABLES D'AVANCE.

Toute lettre à ce sujet ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

Département des petites annonces,
La TERRE DE CHEZ NOUS,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Le TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 80,000 COPIES

AIGUISAGE

AIGUISAGE garanti. Aiguisons lames toutes marques pour tondeuses à l'huile, seulement 75c le set garanti. Adressez: NAPOLEON FONTAINE, Pierreville, Qué.

SERVICE D'AIGUISAGE. Aiguisons lames de tondeuses toutes marques, prix 45c sur émeri, 75c à l'huile du set. Aiguisage garanti. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE PIERREVILLE, Pierreville, Qué.

ATTENTION! Aiguisons toutes lames clippers pour vache. Sur émeri 45c, à l'huile. 75c. Coupe garantie. Adressez: STEWART SHARPENING SERVICE, Pierreville, Qué.

AIGUISONS toutes marques de lames de tondeuses. Prix sur émeri 45c, à l'huile 75c. Coupe durable. Adressez: H.-B. FONTAINE FILS, Pierreville, Qué.

SERVICE D'AIGUISAGE: Vos lames de tondeuses (Clippers) de toutes marques peuvent etre remises à neuf si vous nous les confiez pour en faire l'aiguisage. Sur meule Emery, prix 45c la paire. Sur machine spéciale à l'huile 75c la paire. Rasoirs, plaques de moulin à viande 25c. Ciseaux 15c. Réparons têtes défectueuses et vendons tous accessoires. Travail garanti ou argent remboursé. Essayez notre service rapide. ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, Co. Yamaska.

AIGUISAGE de tondeuse "Clippeurs" toutes sortes à l'huile et au carborundum. Coupe très durable, comme neuve. Prix 75c set. Ajoutez frais de malle. Adressez: LA CIE D'AIGUISAGE ST-OURS Co., Richelieu, P. Q.

INDUSTRIES SAUREL aiguisent lames, clippers, par homme expérimenté, 35c set. Ouvrage garanti. Prompt service. Adressez: INDUSTRIES SAUREL AIGUISAGE, 230, rue Prince, Sorel.

CELA PAIE tondre vaches. Confiez lames, clippers à notre usine. Prompt service 35c set. Ouvrage garanti. Adressez: STEWART SHARPENING, 230 Prince, Sorel.

AIGUISONS-REPARONS LAMES, clippeurs vaches, moutons, barbiers, etc. Prix 30c set, sur meule d'émeri. Aiguisage sur machine spéciale, avec meule affilant dans l'huile, 75c set. GARANTI couper comme neuve — ne brise pas les lames. Envoyez par poste rasoir, ciseaux, moulins à viande 25c. SATISFACTION GARANTIE ou argent remis. Essayez-nous. REPARONS têtes tondeuses brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, clippeurs à manivelle, clippeurs électriques. COUPE-CORNES à bétail. Charrue à neige pour chemin d'hiver. VOITURE Sleigh-promenade, travail. Consultez-nous. LAVEUSES, RADIOS, SERTISSEUSES. Satisfaction, service garanti. L'USINE WILFRID FONTAINE FILS, Pierreville, P. Q.

A L'USINE SAUREL, nous aiguisons lames, clippers vaches, moutons. Prix 35c set. Aiguisage garanti ou argent remis. Vendons tous accessoires, clippers à manivelle ou électriques au plus bas prix que n'importe où ailleurs. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE SAUREL, 230, rue Prince, SOREL.

CONFIEZ-NOUS l'aiguisage de lames de tondeuse à vaches moutons, de barbiers, etc., prix 45c la paire, satisfaction garantie ou argent remboursé. Vendons tondeuse électrique toute neuve, marque OSTER, prix $29.50. Coupe-corne à bétail, fameux prix $18. REPARONS tondeuses brisées ou défectueuses, VENDONS tous accessoires pour tondeuses à manivelle ou électrique, service rapide. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Dépt 106, P. Q.

AIGUISERIE. Confiez-moi l'aiguisage de lames de tondeuses de toutes marques, prix 35c la paire, réparons tondeuses brisées. Vendons tous accessoires. Tout travail est garanti, prompt service. Adressez: HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P Q.

APPAREIL BREVETE. Nous vous offrons en vente le nouveau disque servant à aiguiser toutes lames de tondeuses à vaches, moutons, etc. Ajustable à tous les mandrins, chaque disque peut aiguiser 200 sets de lames. Précisez la grandeur du trou de mandrin si vous commandez seul le disque, prix $9.75. Appareil complet servant à aiguiser toutes lames de tondeuses, prix $29.95. Satisfaction garantie ou argent remis. Renseignements fournis pour obtenir une coupe parfaite . Adressez: CANADIAN DISC SHARPENER LTD., Pierreville, P. Q.

ANIMAUX A VENDRE

MAGNIFIQUES LAPINS ANGORAS enregistrés primés. S'adresser à A.-C. DESPRES, 504 L'Islet, Qué.

A VENDRE: DEUX jeunes taureaux pur sang HOLSTEIN de 2 mois provenant de parent de haute qualité, un la mère classée "Très Bonne" à 2 ans a produit 10,921 lbs lait, 3.79 lbs gras, à 3 ans 12,706 lbs lait 4.59 lbs gras. Le 2e, la mère classée "Bonne Plus" la grand'mère a produit à 7 ans 19,114 lbs lait, 3.66 gras. J'aurais aussi deux génisses à vendre. Le père classé "XX" est un fils de Montvic Rag Appel Nobleman. Ces veaux sont de bonne conformité. Mon troupeau accrédité, contrôlé, éprouvé. LAURENT CORDEAU, Ste-Madeleine, Co. St-Hyacinthe, Qué.

VERRATS et truies Yorkshire enregistrés, classés XXX 6 mois et plus, saillies ou non. Taureaux Canadiens 1 an ou moins d'un an, père AA, mères au livre d'or. ALBANI NICHOLS, La Présentation, P. Q.

COCHONS reproducteurs Yorkshire enregistrés classés XXX, mâles ou femelles âgés 5 mois et plus. GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville, P. Q.

A VENDRE

MESDAMES

COTON à tisser, laine chaine ou tissure, lin, fil soie 2/8, sacs coton vides farine et sucre. BOITE "M", Bureau Bernatches, Co. Montmagny, P. Q.

FRAMBOISIERS CERTIFIES CHIEF. Beaux plants, rustiques, vigoureux; certifiés exempts de maladies et d'insectes. $6 le 100 — $55 le 1000. Transport payé. MAISON ST-JOSEPH, Otterburne, Man. Horticulture.

COUPONS

SOIE, COTON, LAINE, FLANELLETTE, SOUS-VETEMENTS, PLASTIQUE, TRICOT DE GILET, 500,000 lbs toujours en mains. LISIERES de tapis en soie, 40 lbs pour $2. Ecrivez pour notre liste et calendrier. S'adresser à ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, rue St-Laurent, Montréal 18.

A VENDRE

CAHIER DE TRICOT français — 75 modèles pour toute la famille, 50c. CLAIRE-VALLEE, St-Sylvère, Co. Nicolet, P. Q.

SPECIAL: A vendre. Arbres fruitiers de toutes sortes acclimatés, bien branchés, bien racinés et garantis. Demandez liste de prix et commandez immédiatement. Comparez nos prix. LA PEPINIERE DUPUIS DU VILLAGE DES AULNAIES, Co. L'Islet, P. Q.

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au Williams, Raymond ou Eaton avec tête tombante à 2 tiroirs $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs $20.95. Singer droites $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, $32.95. Très récentes $39 - $42 - $50. Machines à pièces pour cordonniers $38 - $42. Machines de tailleurs Singer $26.95 - $32.95. Machines SINGER électriques portatives avec nouvelle boîte et nouveau moteur $85. Emballage en plus, $1. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5 d'accompte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 SUPERBES COUVRE-LITS en chenille pour lits simples et doubles dans toutes les couleurs, bien tissés $4.99. Aussi couvre-lits en chenille avec dessin de PANIER, couleurs variées, complètement recouverts de chenille. grandeur: 90 X 100 — $8.98. ROBES DE CHAMBRE en chenille bien fournies, couleurs: bleu, rouge vin et turquoise Grandeurs: petite, moyenne et large $4.99 chacune. Toutes ces marchandises sont de première qualité et expédiées C. O. D. plus frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. S'adresser à HANDICRAFT DISTRIBUTORS, 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

A VENDRE: Poussins provenant couvoir certifié Rock Barré $14. Light Sussex $14. Gros Leghorn Blancs $12.50. Une éclosion chaque semaine après 15 février. Conditions $1 d'accompte par cent avec commande. ANTONIO GIRARD, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, P.Q.

ARROSEZ AVEC UN SPRAMOTOR. La réponse à vos problèmes d'arrosage est un SPRAMOTOR. Nous pouvons fournir des SPRAMOTORS à pouvoir, actionnés par moteur ou tracteur; Spramotor à traction; Spramotor à main, y compris air comprimé, seau "Knapsack" et baril — outillage pour arrosage des mauvaises herbes, une spécialité — systèmes à pression pour puits peu profonds. Catalogue 1949 gratis, écrivez immédiatement à SPRAMOTOR LTD., 1105 York St., London, Ontario.

CASSEAUX d'une chopine pour fraises et framboises $1.25 le cent, $10 le mille. Expédions C O. D. S'adresser à J.-Bte RAYMOND, Ste-Monique, Co. Deux-Montagnes, Qué.

AUBAINES — AUBAINES POUR LA MAISON

COTON à draps non blanchi, largeur 82 pouces $1.29 la verge. Coutil à oreillers, largeur 32 pouces $0.65 la verge. Nappes fleuries, grandeur 54 X 54, $2.49 chacune. Coton à rouleaux, 3 verges pour $1. Coton à rouleaux, autre qualité, $0.69 la verge. Finette blanche, largeur 36 pouces, $0.39 la verge Finette blanche, largeur 27 pouces, $1 pour trois verges.

POUR MALAME

ROBES DE MAISON, coton fleuri, toutes les grandeurs, $1.49 chacune. Bas de Nylon couleur Automne et hiver, spécial $1.35 la paire. Bas de Nylon irréguliers $1.19 la paire. Robes de crêpe noir, réguliers $24.50, (vente) $16.95 chacune. Grandeurs 14 à 20 ans, quantité limitée. ROBES de couleur pour jeunes filles (dernière création), grandeurs 14 à 20 ans, (valeur) extraordinaire à $11.95 chacune. Robes de nuit manches longues, finette blanche, $2.15 chacune.

POUR MONSIEUR

BAS de travail en laine grise (aubaine extraordinaire), régulier $0.85 pour $0.69 la paire. Chemises de Broadcloth finies soie, imparfaites, collets attachés, $2,25 chacune. Chemises de travail, dessins à carreaux, (vente) $1.79 chacune. Combinaisons 30% laine Zimmerknit, $3.95 chacune. Camisoles et caleçons en laine (par côtes), $2.98 le morceau.

POUR ENFANTS

COUPE-VENTS pour Garçonnets, en deux teintes, fermeture-éclair, grandeurs: 30 à 36, $3.49 chacun. BAS bruns en cachemire, imparfaits, grandeurs: 7 à 9½, spéc. $0.49 la paire. Bretelles élastiques, $0.49 la paire. Parkhas de ski pour enfants, rouge, jaune et bleu, $3.98 chacun. NOMBREUX autres articles (demandez liste de prix). Demandez les articles dont vous avez besoin. Nos prix sont très avantageux. Nous avons les fermoirs-éclair de toutes les grandeurs et toutes les couleurs. Ces marchandises sont vendues comptant ou C.O.D. Frais de poste en plus. Satisfaction garantie ou argent remis. TRANSCONTINENTAL MAIL ORDER REG'D., 4072 avenue Laval, Montréal 18.

A VENDRE

CAMION G.M.C. 2½ tonnes, 180" empattement, boîte couverte, moteur neuf, chauffe-rette, etc., très bon état. 1 arroseuse à vergers, genre "souffleuse" (liquid-duster) parfait état. 1 moteur stationnaire Ford 30 entièrement reconstruit; commandé par clutch; parfait état. LES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.

CRUCIFIX en cuivre incrusté d'ébène, 4¾" x 2¾" $1. Choix de cantiques, 332, et motets, $2. Laudate Dominum, 208 motets, $1.50 franco. FRERES MARISTES, Iberville, Qué.

MIEL A BON MARCHE. Miel brun clair de très bonne qualité à Saint-Thomas d'Aquin, Co. St-Hyacinthe, chez Mlle GERMAINE LUSIGNAN, à 15c la livre.

FOIN à vendre, 4½ tonnes, pressé. S'adresser à JULES PRATTE, East Broughton, Co. Beauce, Qué.

ATTENTION CULTIVATEURS

A VENDRE, pneus de tracteurs, en caoutchouc, pour boulonner aux roues d'acier, $15 chacun pour roues arrière, $7.50 chacun pour roues avant. Indiquez le diamètre et la largeur de la roue commandant. NATIONAL RUBBER CO. LTD., 5 Wiltshire Ave., Toronto.

5,000 TONNES à mélasse, vides — 90 gallons $2.75 chacune, plus taxe provinciale. Aussi barils de métal "DRUMS" 45 gallons, très propres pour tout usage, $5.50, plus taxe. Pas de commande C.O.D. Envoyez argent ou bon de poste. JOS. LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

COMPTABLES AGREES

A. BEGIN, Comptable agréé, licencié en lois et sciences commerciales 940, rue Cherrier, Montréal. Tél Amherst 5507 — 102, rue Jeanne d'Arc, Québec. Tél. 4-1462.

DIVERS

SACS de sucre vides en coton à vendre à $2.80 la douzaine F.O.B. Montréal. S'adresser à JOS. LeBEL, 540 rue Villeray, Montréal.

GRATIS

GAGNEZ BEAUCOUP D'ARGENT ou de très belles primes: Projecteur, Porte-billets, Camera, Montre-bracelet, Drap finette, etc. Près de 100 belles primes données GRATUITEMENT à ceux qui vendront 80 paquets ou plus de grains de jardin à 10c le paquet. Demandez 80 paquets et le catalogue de cadeaux à ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué.

ATTENTION TRAPPEURS! 1000 trappeurs demandés, 100 sets de tendage fournis à nos frais pour renards, visons, rats-musqués, si vous trappez au tiers pour nous. Renseignements: L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, Baieville, Yamaska, Qué.

CARABINES DE CHASSE puissantes, différents modèles. Demandez par écrit nouveaux dépliants et prix. SCOPE SALES CO., 326 Queen Street, Ottawa, Ont.

REDUCTION 20c par livre tabac en feuilles, cigarettes, à pipe et haché. Envoyez 4c pour recevoir catalogue. Adressez: MENAGERES REG'D., Petit Pré, Québec.

TIRAGE SOUSCRIPTION, 17 février, paroisse St-Simon d'Abercorn. Radio Stewart-Warner toutes ondes C.A. ou C.D. valeur $75. Billet: 25 cents, 5 pour $1. Reçus retournés promptement. S'adresser: M. LE CURE, Abercorn, Brôme, Québec.

SOUDEURS "ARC A SOUDER" MAGIC. 110 volts AC-DC. Soude, ramollit, coupe les métaux. Facile à employer, renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements de l'arc métallique, la flamme, les carbones, flux, les tiges, le masque. Seulement $19.95 — Employé par la MARINE — Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. MAGIC WELDER MFG. CO., 239 CE Canal St., New York City.

ACHETEZ et revendez les meilleurs huiles à moteur en pintes, 5 gallons, barils, etc., scellés et lithographiés. Garanties par 20 années d'existence. S'adresser à PENNSYLVANIA GASOLINE LTD., 1245 St-Grégoire, coin Bréboeuf, Montréal.

SACS de sucre vides en coton à vendre, $2.80 la douzaine, ainsi que sacs de farine en coton à $2.60 la douzaine, F.O.B. Montréal. S'adresser à JOS. LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

CHANSONS à vendre en français, cowboy, populaire ou comique, 5c chacune. Demandez nos listes et faites votre choix. Nous garantissons de livrer la chanson demandée. NOVELTY DEALERS, St-Zacharie, Qué.

DIVERS

NOUVELLES COUVERTURES FAITES DE VIEUX LAINAGES

VOUS POUVEZ utiliser vieux bas de laine, sous-vêtements, couverture, écharpes, chandails, etc., pour la confection de couvertures de la plus belle qualité, couvertures d'autos, vêtements de ski, etc. Une nouvelle couverture tout laine de la plus grande dimension peut-être faite pour un prix aussi bas que $3 avec 12 lbs de vieux lainages comme paiement partiel. Demandez notre liste de prix aujourd'hui même en écrivant à Département 90, MIDLAND MILLS, Midland, Ontario.

HOMMES DEMANDES

DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON! Distribuez nos 250 produits: Articles de toilette, toniques, essences, épices, poudre à pâte, gâteaux, cire à plancher, polis à vitres, à argenterie, à chaussures, etc. Nos centaines de représentants se font de bons revenus. Chaque foyer: un acheteur. Peu de risques — Toutes transactions argent comptant. Essentiel que vous possédiez une voiture dans district rural. Détails et catalogue GRATIS — FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal.

AGENTS DEMANDES: FAITES $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Co. Kamouraska, Qué.

CELIBATAIRE de 18 ans ou plus demandé pour ouvrage général sur la ferme: conduire les chevaux, les tracteurs, traire les vaches. De préférence avec expérience. S'adresser à ALBERT LEFEBVRE, St-Etienne, Co. Beauharnois, Qué.

UN COUVOIR approuvé du Gouvernement et établi depuis 25 ans, demande personnes de votre district à prendre des commandes de poussins. GENEREUSE COMMISSION PAYEE. Les aviculteurs, pépiniéristes, agents de Rawleigh et Watkins, fermiers sont d'excellents agents. Pour plus amples informations, écrivez à CASE POSTALE 37, La Terre de Chez Nous, 515 avenue Viger, Montréal.

MACHINES AGRICOLES

TRACTEURS Wallis (Massey-Harris) sur crampons, parfait ordre ainsi que charrue deux raies. Occasion avantageuse. S'adresser à BENOIT MATTE, fils J. G. Neuville, Co. Portneuf, Qué.

ATTENTION! Charrues neige neuves pour tracteurs, Modèle V-6 — coupe peut monter son bordage à 4 et 6 pieds de hauteur, facile à pousser, docile à manier, adaptable sur Ford Ferguson International Case Gibson Massey-Harris Oliver Cockshutt, etc Information, s'adresser à V. LEDOUC MFG., 480, rue Brodeur, St-Hyacinthe, Qué.

NE CULTIVANT plus, vendrais trayeuse usagée, échangerais tracteur Ford système hydraulique et charrue pour Jeep. EMILE PAPILLON, Cap Santé, Co. Portneuf, Qué.

TRACTEUR "CASE" de tous les modèles, wagon de ferme sur pneus 600 X 16 et plus avec conduite auto et au centre épandeur d'engrais chimiques et chaux. Prêts à livrer. S'adresser CASIER 231, Cap-de-la-Madeleine, Co. Champlain, P. Q.

TRACTEUR McCormick avec charrue — faucheuse herse disques — voiture parfait ordre $1500. ROSAIRE AMPLEMAN, Charlesbourg, Québec.

TRACTEUR neuf 1949 avec pelle, lumière, aussi une machine DODGE 1946 — 4 portes. S'adresser à GEORGES LETELLIER, St-Edouard, Co. Lotbinière.

ON DEMANDE

CULTIVATEUR désire acheter 200 morceaux 2 X 6 et 200 de 2 X 8, épinette pour grange. A vendre deux sleighs doubles d'ouvrage. J.-B. BRIAND, Chambly Bassin, Qué.

ACHETERAIS oeufs, dindes et volailles vivantes. S'adresser à NAPOLEON GAGNE, 2037, rue Amherst, Marché St-Jacques, Etal No 9, Montréal. Tél. AM. 1549.

POCHES vides de moulée que nous achetons. Paiement en marchandises. Prix sur demande. CASE 95, St-Lambert, Co. Chambly, P. Q.

ACHETERAIS EVAPORATEUR pour érablière de mille vaisseaux, pourvu qu'il soit en bonne condition. S'adresser à ADOLPHE PROULX, R.R. No 1, Danville, Qué.

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. S'adresser à QUEBEC ENTREPOT ENRG., 215, rue Dorchester, Québec.

ON DEMANDE

A VENDRE ou échanger pour terre, boutique de réparations générales située à St-David sur route nationale. Outillage de garage, forge gros tour à fer, soudeur oxygène, machine à bois Bournival, grand terrain, électricité, eau à la maison, service d'autobus. S'adresser à LEO-PAUL DESROSIERS, St-David, Co. Yamaska, Qué.

POUSSINS - POULETTES

SI VOUS DESIREZ une forte production de gros oeufs et des poussins de bonne charpente, essayez nos poussins de lignées de reproducteurs canadiens approuvés et exempts de la pullorose. Sus X Hamp. — Sussex — Hampshire — Leghorns — Rouges — Rocks au plumage rapide — Rouges X Rocks — Rock X Leghorns. 100% 3 semaines de viabilité garantie. 20,000 poulettes de 4 semaines couvées mensuellement. Escompte accordé aux commandes placées à bonne heure. Catalogue gratis. KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.

LA CHANTECLERC, poule canadienne, est adaptée à notre climat, grâce à son plumage abondant et à son absence de crête. Bonne pondeuse. Poussins venant de troupeaux trouvés exempts de pullorose lors de la première épreuve. Notre couvoir est approuvé du Ministère fédéral d'agriculture et certifié par le Ministère provincial d'agriculture. Pour autres informations, ardessez-vous AU REGISSEUR DE LA BASSE-COUR DE LA TRAPPE D'OKA, P. Q.

LES POUSSINS précoces veulent dire gros profits à l'automne lorsque le prix des oeufs sera élevé. Commandez vos poussins maintenant afin d'être assurés d'une date de livraison et de la race désirée. Tous nos reproducteurs sont bagués du gouvernement et soumis au test contre la pullorose. Demandez notre catalogue 1949, nos prix et aussi notre brochurette intitulée "Comment réussir dans l'élevage de la volaille". Escompte donné sur toutes commandes placées à bonne heure. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.

COQS 5c pour février, mars et avril. Des milliers chaque semaine. Poussins canadiens approuvés et de forte charpente dans les races suivantes: Sus X Hamp — maines de viabilité garantie. KELTERBO Sussex — Rouges — Rocks au plumage rapide — Rouges X Rocks. 100% 3 semaines de viabilité garantie. KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.

POUSSINS: $15 le cent. Commandes maintenant pour livraison immédiate et livraison du printemps. GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

DEMANDEZ nos prix pour poussins d'un jour dans les races P.R.B., N.H.L., Sussex, Leghorn B. Hybrides: N.-H. X P.R.B., L. Sussex X N.H. COUVOIR COOPERATIF DE PONT-VIAU, 25 boulevard Taschereau, Pont-Viau, Montréal (9).

AVICULTEURS! Nos poussins Plymouth-Rock Barrés — Qualité supérieure — vous permettront de bénéficier pleinement des prix élevés qui seront payés en 1949 pour oeufs et chair de volaille. Ponte garantie, poids reconnu. Demandez notre liste de prix — Escompte accordé selon quantité désirée. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, Les Cèdres, Co. Soulanges, Qué.

ACHETEZ des poussins de qualité supérieure, extra profit, provenant de troupeaux inspectés, approuvés ou certifiés, ayant subi l'épreuve de sang; ils vous rapporteront de gros profits. Commandez vos poussins de 1949 maintenant et soyez assurés de la livraison vers la date demandée. Demandez notre liste de prix. WILFRID LEFEBVRE, 2025 rue Amherst, Montréal.

COMMENCEZ MAINTENANT — DEBUTEZ BIEN. Décidez-vous maintenant à posséder le meilleur troupeau de volailles. Débutez avec des poussins de qualité provenant d'un couvoir réputé. 1.—D'un couvoir accrédtié canadien. 2.—Exemption de 100% de pullorose pour la troisième année consécutive. 3.—Etabli depuis 22 ans. 4.—Opérant sous l'approbation d'un couvoir et de l'Association des couvoirs approuvés d'Ontario. Demandez notre liste de prix 1949 et catalogue. Remarquez le tableau de notre nouveau couvoir moderne, un des plus beaux du pays. GAINFORTH'S HATCHERY, Trenton, Ont. Producteurs de BONS POUSSINS depuis 1927.

ORGUEILLEUSE de mes poussins BIG-4, dit notre cliente Mrs. Wm. Tucker, Sheffield. Une vraie chance. Que vous ayez un gros troupeau ou non, il vous paiera toujours d'acheter les poussins BIG-4, approuvés, appuyés par un programme de races et d'élevage sur nos propres fermes. Depuis 20 ans que nous sommes aviculteurs, fermiers pratiques et nous n'avons jamais été embarrassés avec ce problème en achetant ce qu'il y a de mieux. C'est vraiment ce que vous trouverez et ils vont paieront de retour. Commandez avant la course. KITCHENER BIG-4 HATCHERY, 1084 King St., Kitchener, Ont.

LE FAIT est reconnu que les aviculeturs qui réussissent et par les recherches de spécialistes, qu'il est préférable de payer quelques sous de plus par poussins car ils vous rapporteront un profit de 50c à $1 chaque oiseau. Deux douzaines d'oeufs de plus en septembre et octobre dernier valaient plus que cela. TWEDDLE ont le meilleur pourcentage. Ils ont donné satisfaction depuis 25 ans. Catalogue gratis et notre circulaire "Comment atteindre le meilleur marché des oeufs". Aussi poulettes de 8 semaines pondant, Dindes du Gouvernement, troupeaux approuvés. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

AVICULTEURS: Succès dans l'élevage des poussins pour la production des oeufs et de la viande veut dire satisfaction dans votre placement. C'est votre but n'est-ce pas? Satisfaire vos clients avec des poussins couvés et issus d'un troupeau de races choisies bagués du gouvernement et soumis au test de la pullorose. Escompte sur commandes placées à bonne heure. Demandez nos prix, notre catalogue et aussi notre livret gratis intitulé "Comment réussir dans l'élevage de la volaille". MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.

POULETTES hybrides éclosées à partir du 15 décembre, à vendre. S'adresser à ALCIDE LACHARITE, Aviculteur, St-François-du-Lac, Co. Yamaska, P. Q.

A VENDRE: POUSSINS d'un jour, poulettes âgées races P. R. Barrées et Hybrides (N. H. X P. R. B.) à partir du 15 février. Aucun réacteur depuis 1936, capacité d'incubation 100,000. Prix sur demande. COUVOIR COOPERATIF DE ST-MICHEL, Co. Bellechasse, Jean-Charles Gagnon, gérant.

TRIBULATION DU PERE LAFRAISE

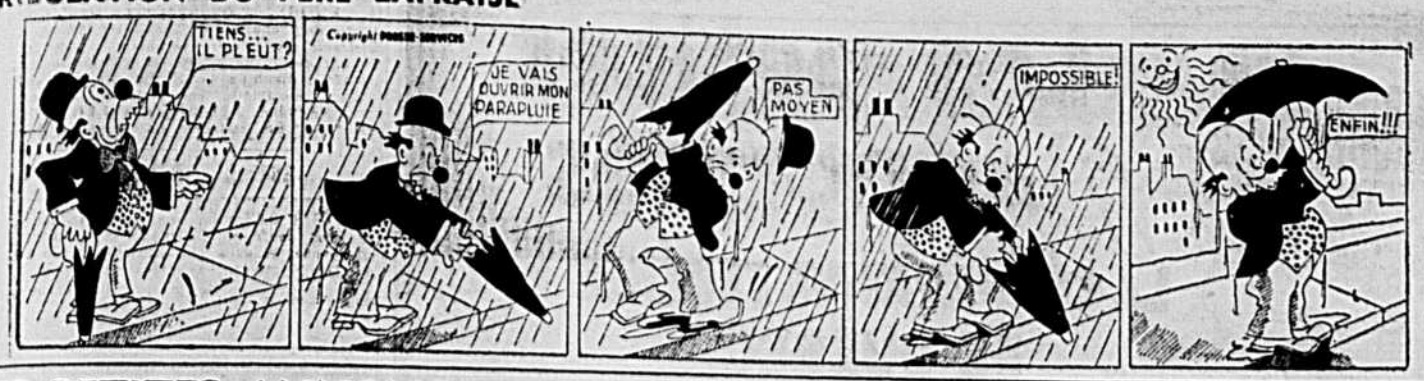

LES PETITES ANNONCES

POUSSINS - POULETTES

EN FEVRIER dernier, Lucien Bournival, Charette, Québec, recevait 400 poussins BRAY. Le 28 avril il nous écrivait. Je n'en perdis pas un seul. J'encourage les autres à acheter de vous comme je l'ai fait moi-même. Les résultats expliquent pourquoi les aviculteurs québecois choisissent les poussins BRAY. Vous avez à choisir parmi une longue liste de races pures ou croisées. Ecrivez-nous, les renseignements vous seront promptement fournis en français. Couvoirs à Sherbrooke, Québec, St-Félix-de-Valois, Montréal, mais adressez vos lettres à FRED W. BRAY LIMITED, 122 John Street North, Hamilton, Ont.

C'EST le retour de poussins de race qui détermine vos profits. Saviez-vous qu'une poule pondant 50 oeufs exige 50 lbs de nourriture par année. Une poule qui pond 250 oeufs demande seulement 80 lbs par année. En d'autres mots, la moindre parcelle de profits ou de pertes est due à l'intérêt que vous portez à remplacer votre troupeau de vieilles poules par des poussins de races choisies. Les poussins TOP NOTCH sont élevés pour la production et proviennent de reproducteurs approuvés par le Gouvernement. Poulettes de 8 à 20 semaines. Troupeau de dindes. Catalogue gratis. TOP NOTCH CHICK SALES, Guelph, Ontario.

POUSSINS-DINDONNEAUX

DINDONNEAUX à vendre "Broadbrest". Epreuve de sang rapide, aucun réacteur. F.-A. BOULET, Dunham, Co. Missisquoi, P. Q.

OEUFS DE DINDE demandés pour faire couver pendant la saison 1949. Mentionnez la race, le nombre disponible et le prix demandé. Donnez toutes les informations. S'adresser à TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

PHOTOGRAPHIES

GRATIS

UN AGRANDISSEMENT 5 x 7 avec rouleau compiet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. R. SYLVAIN, C.P. 157, Station M, Montréal 10.

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur. 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. STUDIO RAPIDE. Dépt "C. N." Station "E". Montréal.

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, Impressions toutes grandeurs 3c. GRATIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. JEAN ST-JACQUES, Case 148, Station Delorimier, Montréal.

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. Impressions 3c. Agrandissement gratuit. Ajoutez 5c frais de poste. LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt D, Montréal.

REMEDES

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez $2, en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A. B., St-Barthélemi, P. Q.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. $1.25 a boîte. MONASTERE DES PERES CISTERCIENS Rougemont, Qué.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à Th.-Le GIRARD spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P. Q. Agents demandés.

REMEDES

ECZEMA! L'ONGUENT MONACAD, soulage et guérit rapidemnt dartres, gales, hémorroïdes, coupures, plaies, brûlures. Boîte de 2 onces, $0.50 poste payée. Ecrivez aux: REVEREND PERES TRAPPISTES, North-Rogersville, N.-B.

ANEMIES, NERVEUX, SANS ENTRAIN. Retrouvez vitalité et énergie en employant le nouveau et merveilleux TONIQUE de LA TRAPPE. Contient fer, vitamine B1, calcium, tonifie le sang, reconstitue l'organisme, améliore l'appétit et la digestion. Bouteille de 12 onces $1.50 poste payée. Ecrivez aux REVEREND PERES TRAPPISTES, North-Rogersville, N.-B.

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, Preston, Ont.

TERRES A VENDRE

40 ARPENTS de terre cultivable à vendre dans le bas de St-Michel, en face de Lionel Guilbault. S'adresser à ARTHUR GUILBAULT, St-Mathieu, Co. Laprairie.

TERRE à vendre environ 80 arpents cultivables, bien bâtie, route asphalte, 1¾ mille du village, avec ou sans roulant, électricité, eau courante partout, eau chaude et froide, toilette à la maison. S'adresser à WELLIE MAYNARD, St-Césaire, Co. Rouville, R. R. No 3.

TERRE DEMANDEE

ACHETERAIS petite terre aux alentours de Montréal. S'adresser à CASE POSTALE 60, La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal.

BIENS DE GUERRE

Lampes extension complètes de bonne qualité, 25 pds — $3.50, 50 pds — $5.50. Aussi extension 6 volts pour auto, camion, longueur 25 pds, avec "clip" pour raccorder à la batterie. $3.25. Indicateur de pression pour pneus d'autos et camions. Tenez vos pneus bien gonflés, vérifiez de 10 à 160 lbs, marque "Schrader" se vend régulier $6, pour $4. La marchandise ci-dessus est neuve et garantie, sinon votre argent vous sera remboursé. Livraison immédiate et transport payé. Clients en dehors de la ville, envoyez 2% pour la taxe ed vente. BRUNO CORBEIL ENRG., 6836 De Normanville, Montréal 10, Canada.

A la conférence...

(Suite de la page 5)

vernement préconise un prix maximum de $2 le boisseau, c'est-à-dire le prix fixé à l'accord international de mars dernier, qui ne fut jamais appliqué.

Le gouvernement canadien considère que l'échelle de prix adoptée alors "comme susceptible d'atteindre le but de l'accord international, que le blé soit rare ou en excédent.

Le premier délégué à exposer ses vues a été celui de Grande-Bretagne, M. T. Sneed Anderson. Son gouvernement, dit-il, attend une "baisse considérable", surtout du prix maximum.

M. Wilson reconnait que certaines délégations peuvent considérer que les circonstances actuelles sont propices pour obtenir d'autres conditions que celles de l'an dernier. "Je tiens à dire, à cause de cela, que les seuls prix qui concernent un surplus de blé sont les prix minimums. Je souligne que les prix minimums convenus l'an dernier l'étaient en excluant absolument la possibilité d'un changement dans les conditions du ravitaillement. On a reconnu que ces conditions sont justes pour les producteurs et les consommateurs, et resteraient justes même si la situation actuelle d'équilibre entre offre et demande se changeait en situation d'excédent. Pour apprécier la portée d'un accord international, il faut songer à ce que nous ferions sans cet accord."

L'ouverture...

(Suite de la page 5)

Point de vue agricole

Sans toujours s'en rendre compte peut-être, l'agriculteur est au Canada l'un des hommes les plus intéressés aux ententes commerciales que signe son pays avec l'étranger. Pendant la guerre, toute notre courtoisie s'est tournée vers un client unique: l'Angleterre. Ce client n'a pas été malmené, mais il a aujourd'hui l'occasion belle de se montrer récalcitrant et n'y manque pas. Le Canada n'a pas cessé d'avoir à mettre sur les marchés un surplus considérable de produits agricoles. Ce problème, atteste le discours du Trône, retient l'attention des gouvernants. "En attendant, y lit-on, le gouvernement cherche à écarter des obstacles particuliers à la continuation de la vente de denrées canadiennes sur nos marchés extérieurs traditionnels et, à cette fin, collabore intimement avec les pays intéressés à la mise en oeuvre du programme de rétablissement européen. La Commission permanente établie par les gouvernements du Canada et du Royaume Uni en vue d'étudier le progrès du commerce entre nos deux pays siège à Londres en ce moment."

Premier débat

Dès l'ouverture de la session, le nouveau premier ministre a eu maintes occasions de fournir des preuves de son savoir-faire. Il a rendu hommage à son prédécesseur, M. King, que des rumeurs incertaines désignent comme futur gouverneur général du Canada. Il a présenté les nouveaux députés. Il a déposé des fleurs oratoires sur les tombes des disparus. Il a croisé le fer avec le nouveau chef de l'Opposition, l'hon. M. Drew. Les partisans de l'un ou de l'autre ont voulu voir là des victoires pour leurs chefs respectifs, preuve certaine que personne n'a été défait. . . . Peut-être faut-il, avant tout, louer M. Saint-Laurent d'avoir fait montre jusqu'ici d'une franchise peu commune en politique et d'avoir donner plus de place que d'habitude à la langue française. Ce dernier exemple a été imité par les conservateurs et M. Hackett, député de Stanstead, s'est fait le porte-parole de son parti en rendant en langue française un dernier hommage au député défunt de Nicolet.

Une chronique politique est fatalement incomplète. Le début de la session fédérale valait d'être suivi et il faudra, sans parti pris, continuer d'entendre les voix qui s'élèvent sur la colline parlementaire.

A Québec

L'importance de l'ouverture de la session fédérale nous a obligé de détourner notre attention des travaux de l'Assemblée législative de Québec. Signalons, néanmoins, que deux mesures d'intérêt agricole ont été bien reçues par les députés; ce sont celles qui accordent 5 millions de plus à l'Office du Crédit agricole et 4 millions de plus pour le drainage. Le Code du Travail proposé par le gouvernement se heurte à une vive opposition de presque toutes les unions ouvrières et les autorités provinciales montrent déjà qu'elles auront assez de sagesse pour le retirer. Il faut bien considérer que les lois sont faites pour le peuple et non pas le peuple, pour les lois!

Les maraîchers...

(Suite de la première page)

ront tendance à s'avilir davantage. Par contre, le coût de production est plus élevé qu'il ne l'a jamais été et il n'y a pas de baisse prochaine probable de ce côté. Il va sans dire que, si les cultivateurs doivent subir une hausse de 100% du prix des places de marché, la situation sera critique pour eux.

"La ville de Montréal ne peut actuellement accommoder de façon convenable les maraîchers qui alimentent sa forte population: espace de 7 pieds alors qu'il en faudrait au moins 9; presque tous les maraîchers sur le marché Bonsecours sont exposés au soleil et à la pluie, ce qui leur cause des ennuis sérieux et des pertes élevées par suite de la dépréciation rapide de la qualité des légumes qu'ils apportent au marché. Le nombre des places est insuffisant pour accommoder tous les maraîchers et nombreux sont ceux qui doivent attendre 2 ou 3 heures pour se placer et subir pendant ce temps les tracasseries de la police municipale qui les force à "circuler". Pour tous ces avantages qu'offre la ville de Montréal aux cultivateurs, on devrait payer $1.00 par jour en plus d'un loyer variant de $75. à $150. pour une période de 7 mois (1er mai au 30 novembre).

"Même si le salaire des fonctionnaires de la ville est plus élevé qu'auparavant, nous pouvons difficilement comprendre que le revenu nécessaire pour rencontrer les dépenses du marché exige une augmentation de $60,000. par an. Les nouveaux taux en vigueur permettraient à la ville d'obtenir de cette source un revenu annuel de $150,000."

Les changements

Agissant sur la recommandation du directeur des finances, M. Lactance Roberge, le comité exécutif de la Cité à établi hier de nouveaux tarifs exigibles des cultivateurs pour l'occupation d'espaces dans les marchés publics. Les nouveaux taux entreront en vigueur le 1er mai prochain.

Les prix qui seront alors exigés représenteront une augmentation globale d'environ 75%. On calcule que le revenu retirant la ville de l'occupation des marchés par lse cultivateurs passera à $155,000, de $90,000 prévu pour cette année.

Le directeur des finances a souligné que les tarifs ne demeurent les mêmes que dans deux cas: celui de la location d'espace, aux halles au poisson, pour la vente, par un pêcheur, du produit de sa pêche; et celui des droits exigibles pour l'usage des balances publiques.

Intérieur des marchés

Pour un espace de trois pieds de largeur, pour la vente de crème, beurre, oeufs, volailles mortes, fromage, miel, cire d'abeilles, laine filée, plumes provenant de la ferme du vendeur: $1.00 par jour ($0.50).

Pour un espace de trois pieds de largeur, pour les cultivateurs qui apportent au marché des débris de cochon frais tué, tels que palerons, côtelettes, filets, échinées, saucisses, boudins, cretons, panne, têtes et pattes, devant être vendus à la pesée ainsi que des cochons de lait: $1.00 par jour ($0.50).

Extérieur du marché

Pour un espace de sept pieds de largeur, occupé par un cultivateur en voiture ou autrement, pour la vente des produits de sa ferme: $1.00 par jour ($0.50.....

Pour un espace de sept pieds de largeur, occupé par un cultivateur en voiture ou autrement, qui apporte du boeuf en quartiers. $1.00 par jour ($0.50) pour huit quartiers ou moins, et $0.05 par jour (même tarif) pour chaque quartier additionnel.

(Suite à la page 22)

Les beaux albums de la chanson française

En écoutant votre radio combien de fois avez-vous dit: "Que j'aimerais avoir cette chanson-là!..."
C'est possible et il n'en tient qu'à vous. Les chansons favorites sont imprimées en des recueils d'agréable présentation. Vous n'avez qu'à écrire à l'AGENCE TOUT-SERVICE, qu'à choisir vos albums préférés, qu'à glisser un bon de poste dans l'enveloppe .. Quelques jours plus tard, le courrier vous apporte les plus belles chansons françaises, et, dans la maison ensoleillée, vous chantez à tue-tête . . .
Quel est votre chanteur favori? Quelle chanson souhaitez-vous apprendre? Voici, avec prix, une liste de recueils. CHOISISSEZ:

JEAN CLEMENT, premier album, 12 chansons avec accompagnement de piano. Prix, frais de poste compris 55c

JEAN CLEMENT, troisième album, 12 chansons avec accompagnement de piano. Prix, frais de poste compris 55c

ALIBERT, album de 12 chansons avec accompagnement. — Prix franco, ... 55c

RAY VENTURA, album de 12 chansons avec accompagnement. Prix 55c

Album BOURTAYRE, chansons de Maurice Chevalier, Charles Trenet, Tino Rossi, Edith Piaf, etc., album de 9 chansons avec accompagnement. — Prix, franco, ... 80c

Album "VOS VEDETTES ET LEURS CHANSONS", chansons de Tino Rossi, Léo Marjane, Georges Guétary, Jean Tranchant et autres. — Recueil de 22 chansons avec accompagnement. Prix franco, ... 80c

DERNIERS SUCCES de Georges GUETARY. — 13 chansons avec accompagnement. — Prix franco, ... 1.10

EDITH PIAF — Recueil de 11 chansons, paroles de Henri Contet, avec accompagnement pour piano. Prix franco, ... $1.10

Album des succès de LEO MARJANE et ANDRE CLAVEAU. Recueil de 7 chansons avec accompagnement. Prix franco, — $1.10

Chansons de ROBERT L'HERBIER et ROLANDE DESORMEAUX. Recueil de 12 chansons avec accompagnement. Prix franco, ... $1.10

Grand album "LEURS CHANSONS", 24 chansons avec accompagnement, chantées par Tino Rossi, Bourvil, André Dassary, Adrien Adrius, Edith Piaf, et autres. — Prix, frais de poste compris, ... $1.35

Toute commande doit être accompagnée du payement. — La Livraison C.O.D., causant trop de frais et d'ennuis, n'est pas acceptée. Tout payement par bon de poste ou chèque au pair. Inscrire son nom et son adresse avec soin pour éviter tout retard. On écrit à l'unique adresse suivante:

L'AGENCE TOUT-SERVICE
Case postale 16, Station T, Montréal, P.Q.

Prix du beurre et du fromage

Prix de remise, succursales de Montréal et Québec.
Semaine finissant le 25 janvier inclusivement

FROMAGE BLANC
Fabriqué le ou après le 1er novembre 1948

No 1	32c
No 2	31½c
No 3	31c

F.A.B. Montréal

BEURRE FRAIS
Semaine finissant le 24 janv. 1949 inclusivement

No 1 pasteurisé	67¾c
No 2 pasteurisé	66¾c
No 3 pasteurisé	65¾c

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme au prix plafond fixé par l'Ordonnance No A-2515 de l'Administrateur de la Commission des Prix et du Commerce.

Lundi matin, le 31 janvier, les transactions entre grossistes pour le beurre No 1 pasteurisé s'effectuaient au prix de 68½c la livre.

FROMAGE

Le fromage fabriqué le ou après le 1er novembre 1948 est disponible pour notre marché domestique.

Arrivages peu abondants. Demande limitée. Marché tranquille et prix stationnaire. . .. .

VOLAILLE VIVANTE:
Poulets à rôtir

Les arrivages sont limités. La demande est régulière et les prix sont stables.

Poules

Les arrivages sont plus abondants. La demande est modérée et les prix sont stationnaires.

VOLAILLE ABATTUE:
Poulets

Les oiseaux pesant 5 livres et plus et de bonne qualité sont toujours recherchés et les prix sont fermes.

La demande d'oiseaux de pesanteur moindre est limitée et les prix sont stables.

Poules

La demande est limitée, les prix sont stables.

OEUFS
Québec et Montréal

Les arrivages excèdent les besoins immédiats. Cependant, la livraison du surplus disponible aux postes de pulvérisation contribue à maintenir les prix.

La Coopérative Fédérée de Québec,
J.-E. Lussier.

Les labours

Sur l'étendue de terrain qui doit être affectée aux récoltes cette année, on estime que 68 p. 100 était labouré au 31 octobre, comparativement à 50 p. 100 à la même date l'an dernier, s'il faut en croire le Bureau fédéral de la Statistique. Voici les pourcentages par province avec les chiffres pour 1947 entre parenthèses: Ile du Prince-Edouard 46 (62); Nouvelle-Ecosse 56 (49); Nouveau-Brunswick 57 (59); Québec 56 (61); Ontario 60 (58); Manitoba 82 (86); Saskatchewan 65 (28); Alberta 72 (59); Colombie Britannique 45 (44).

La rafinerie...

(Suite de la page 3)

doivent voir à ce que l'entreprise de St-Hilaire soit consolidée et en devenir éventuellement les maîtres. Tous les obstacles ne sont pas écartés, mais les passes les plus dangereuses sont franchies. Nous aimons à croire que le cap des écueils politiques est définitivement doublé. Que le gouvernement actuel mette sa gloire à sauver la Raffinerie de St-Hilaire plutôt qu'à la perdre et le service rendu à la province, aux ruraux en particulier, sera plus grand que si on avait ouvert à grands frais une route royale pour touristes.

Dominique BEAUDIN

Le marché des animaux vivants

Porcs abattus (offre)

A —	30.00
B1 —	29.60
B2 —	29.35
B3 —	29.00
C —	28.00
D —	27.75
Légers	28.10
Lourds	27.50
Extra lourds (196 à 215 lbs)	25.00
Extra lourds (216 lbs et plus)	23.50
Blessés (à leur valeur)	
Demi-castrat	23.50
Truies	23.00
Verrâts castrés en vie	néant
abattus	15.00-16.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 31 janv. 1949 par la COOPERATIVE CANADIENNE DU RETAIL DE QUEBEC, LIMITEE.

Veaux de lait

Choix	29.00-30.00
Bons	27.00-28.00
Moyens	25.00—26.00
Communs	22.00—23.00
Veaux de champs	13.00—16.00

Vaches

Choix (types à boucherie)	15.50-16.00
Bonnes	15.00-15.25
Moyennes	13.00-14.00
Communes	12.00-12.50
Très communes	9.00-11.00

Moutons

Bons	10.00
Communs	5.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Non classifiés	22.00-23.00
Communs	18.00-20.00

TAURES
(Type à boucherie)

Choix (types à boucherie)	17.50-18.00
Bonnes	16.00-17.00
Moyennes	14.50-15.00
Communes	11.00-12.00

TAUREAUX
(Type à boucherie)

Choix (type à boucherie)	18.00-19.00
Bons	16.00-17.00
Moyen	14.00-15.00
Communs	12.00-13.00

Bouvillons

De choix	21.00
Bons	19.00-20.00
Moyens	17.00-18.00
Communs	13.00-14.00

A l'abattoir de Québec-ouest

PORCS LIVRES VIVANTS
Classification établie après l'abattage
Semaine finissant le 27 janv. 1949

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	30.50
B1—135 à 175 lbs	30.10
B2—125 à 134 lbs	29.85
B3—130 à 185 lbs	29.50
C—	28.50
D—	28.25
Légers—119 lbs et moins	28.60
Lourds—185 à 195 lbs	28.00
Extra lourds no 1 196 lbs à 215 lbs	25.50
Extra lourds no 2 215 lbs et plus	23.00
Se castrats	23.25
Truies no 1	23.00
Truies no 2	22.00
Verrâts castrés	15.00

Plus une prime fédérale de $2.00 sur les "A" et de $1.00 sur les "B1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
Engraissés au lait entier

Choix—90 lbs et plus	45c
Moyens	40-43c
Engraissés au lait écrémé de choix 80 lbs et plus	30-35c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
(Du printemps)

Bons, 35 lbs à 55 lbs	48c
Communs	31c à 35c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

32 à 35 lbs	12c à 18c

BOEUFS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steers", Choix 450 lbs et plus	38c
Taures—choix 450 lbs et plus	36c
Vaches—bonnes 450 lbs et plus	34c
Vaches—moyennes	27-31c

Les maraîchers...

(Suite de la page 21)

Pour un espace de sept pieds de largeur, occupé par un cultivateur en voiture ou autrement, qui apporte des carcasses entières de cochons, moutons ou veaux, $1.00 par jour ($0.50) pour deux carcasses ou moins, et $0.05 par jour (même tarif) pour chaque carcasse additionnelle.

Pour un espace de sept pieds de largeur occupé par un cultivateur en voiture ou autrement, qui apporte des volailles vivantes, $1.00

La vente d'animaux morts

En ce qui concerne la livraison et la vente d'animaux morts, le tarif a été fixé à $1.00 ($0.50) pour les deux premières têtes, et à $0.05 (même tarif) pour chaque tête additionnelle.

La location annuelle

Les tarifs pour la location d'espaces réservés moyennant une redevance annuelle seront les suivants: intérieur des marchés, du 1er mai au 30 avril, $25 ($15). Les taux pour la location d'espaces à l'extérieur des marchés, du 1er mai au 30 novembre de chaque année, varieront comme suit selon le zonage: marché Bonsecours, de $75 à $150 (le maximum était de $75); autres marchés, de $50 à $75 (le maximum était de $50).

La location d'espace aux halles au poisson, pour la vente, par un pêcheur, du produit de sa pêche, demeure au tarif de $0.50 par jour.

Balances publiques

Les droits exigibles, dans le cas des balances publiques, sont les suivants: pesage de ferrailles, pierre, bois, charbon ou autres articles, $0.10 par pesée ($0.10); pesage d'une charge de foin ou de paille apportée par un cultivateur pour être livrée à la cité, $0.35 par pesée ($0.35); pesage du camion pour l'émission de licences par le gouvernement provincial, $0.25 par pesée ($0.25).

Lait consommé à Montréal

Le service de santé de la ville de Montréal rapporte que la métropole a reçu, au cours de 1948, un volume quotidien de 131,200 gallons de lait dont 109,800 gallons ont été consommés. On a fait l'inspection de 4,632 fermes de producteurs de lait, de 378 fermes de producteurs de crème seulement, et l'examen de 87,076 vaches, toutes tuberculinisées. Pendant les douze mois de l'année 1948, le service dit avoir apporté 466 interdictions contre des producteurs de lait et de crème.

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à rôtir"
"Plymouth Rock Barrés"

A—	41c
B—	38½c
C—	35½c

Poulets vivants "à rôtir"
(rouges, blancs et croisés)

A—	40c
B—	37½c
C—	34½c

POULETS ABATTUS
(5 lbs et plus)

Spécial — de lait	60c
A — de lait	58c
B —	50c
C —	44c

A Montréal, 130 est, rue St-Paul
Semaine finissant le 27 janvier 1949 inclusivement.

POULES VIVANTES
Toutes races sauf Leghorn

A—	36c
B—	34c
C—	31½c

Race "Leghorn"

A—	27c
B—	24c
C—	21c

POULES ABATTUES

A — 5 livres et plus	41c
B — 5 livres et plus	38c
C — 5 livres et plus	29c

COQS VIVANTS

Races américaines	18c
Race Leghorn	16c

LAPINS VIVANTS

Angora — 5 lbs et plus	22c
Autres races, 5 lbs et plus	24c

OEUFS NON CLASSES
Prix nets — F. à b. Montréal
Caisses retournées

A — Gros	38½c
B — Moyens	25½c

Poulettes

A —	31¼c
B —	32¼c
C —	26½c

N.B. — Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Les produits de la basse-cour

OEUFS NON CLASSES
PRIX NETS — F.A.B. — Québec
Caisses retournées

A—Gros	37½c
A—Moyens	34½c
A—Poulettes	29½c
B—	31½c
C—	26c

CHAPONS ABATTUS
(6 lbs et plus)

Spécial de lait	58c
A — de lait	56c
B —	52c

POULES ABATTUES
(5 livres et plus)

A —	37c
B —	35c
C —	30c

POULETS ABATTUS
(5 à 6 livres)

Spécial de lait	53c
A — de lait	51c
B —	48c
C —	38c

Semaine finissant le 27 janv. 1949 inclusivement

POULETS ABATTUS
(6 livres et plus)

Spécial de lait	55c
A — de lait	53c
B —	50c
C —	40c

FOUR VOLAILLES REÇUES VIVANTES

Remise établie au pesanteur et classification après l'abattage
PRIX NETS — F.A.B. — Québec

CANARDS ABATTUS

A —	42c
B —	40c
C —	32c

VIEUX COQS ABATTUS
(5 livres et plus)

A—	23c
B—	20c
C—	14c

OIES ABATTUES
(5 livres et plus)

A—	40c
B—	38c
C—	30c

Les oeufs à 33-34,

Marché Champlain — Les autres produits à l'Abattoir de Québec-ouest.

Chute normale du prix des oeufs

On rapporte que la baisse récente dans le prix des oeufs semble décourager certains aviculteurs qui, depuis quelques jours, annulent ou réduisent leur commandes de poussins pour la présente saison d'élevage. Interrogées à ce sujet, les autorités de la Coopérative Avicole du Québec ont déclaré que les aviculteurs n'avaient aucune raison d'être pessimistes, précisant que la chute dans le prix des oeufs était normale à cette époque de l'année et que l'an passé, à pareille date, la baisse fut de sept sous la douzaine. Pourtant, à l'automne, le prix des oeufs a atteint un niveau record.

Les autorités de la Coopérative Avicole du Québec recommandent aux aviculteurs de maintenir le programme d'élevage qu'ils s'étaient tracé pour l'année. Elles leur conseillent de faire un élevage normal, de maintenir les commandes déjà placées et de garder les poules pondeuses. A ceux qui n'ont pas encore acheté leurs poussins, elles suggèrent de les commander sans délai à un couvoir certifié du Québec et d'en prendre livraison à la date de leur choix, de préférence avant le 15 mai.

En dépit de la réduction survenue dans nos contrats d'exportation, l'année 1949 s'annonce bonne pour les aviculteurs et tous devraient s'organiser pour en bénéficier, sans se laisser influencer par les fluctuations périodiques du marché. On compte sur les bons éleveurs pour stabiliser l'aviculture à un niveau normal en 1949! Si vous êtes bien organisés, peuplez vos basses-cours en toute confiance.

La F.C.A....

(Suite de la première page)

tre ans, tout le comité exécutif de la FCA a le privilège d'assister à ces conférences et de participer aux discussions sur un pied d'égalité avec les représentants des provinces.

Le président est membre du comité préposé à la préparation de telles conférences.

Comité consultatif fédéral: — La FCA a continué de faire partie du comité consultatif national chargé d'orienter le travail de la Commission de Soutien des Prix et les mesures prises par le ministère fédéral de l'Agriculture. Depuis 1947, la FCA y a droit à huit représentants. Le comité a tenu deux séances en 1948.

Association des Consommatrices: — Depuis l'automne 1947, la FCA a une représentante à l'Association des Consommatrices dans la personne de Mme C.-A. Campbell, qui fait partie de la Fédération agricole de l'Ontario. Le rôle de Mme Campbell consiste à exposer le point de vue agricole dans les réunions de sociétés de consommateurs et consommatrices. On est prié de ne pas confondre ici cette Association des Consommatrices (à laquelle s'intéresse la FCA) avec une autre organisation appelée la Ligue des Ménagères.

La margarine:—Depuis 1946 et 1947 que la question est débattue, la FCA de concert avec les Dairy Farmers of Canada, l'une de ses filiales, a continué de présenter le point de vue du cultivateur organisé sur la question. Au procès devant la Cour Suprême sur la validité de la Loi des Produits laitiers, la FCA s'est assuré les services d'un avocat qui a appuyé le point de vue du gouvernement fédéral en faveur du maintien de la loi interdisant la margarine.

....Commerce des grains: — Pour répondre aux demandes répétées des cultivateurs organisés de l'est à l'ouest du pays, la FCA a demandé au gouvernement fédéral de placer le commerce des grains d'alimentation sous le contrôle de la Commission du Blé. La demande fut agréée et la mesure votée au Parlement, mais à condition que chacune des provinces adopte elle-même une législation complémentaire appuyant la législation fédérale dans ce domaine. La question est revenue sur le tapis à maintes conférences. Il reste beaucoup à faire sur le sujet.

Impôt sur le revenu: — Au cours de l'année, les hauts fonctionnaires préposés à l'impôt, avec l'aide de la FCA, ont préparé une formule simplifiée de l'impôt de façon à rendre plus facile la déclaration du cultivateur. Un comité a été formé en vue d'étudier les problèmes de l'impôt sur le revenu. Ce comité a rencontré à l'automne le sous-ministre des Finances et proposé à ce dernier certaines réformes en matière fiscale. Quelques-unes des recommandations de la FCA furent acceptées.

Frais de transport:—Dès qu'elle apprit au mois de décembre que les compagnies de chemin de fer voulaient procéder à une reclassification de leurs taux sur le transport des machines aratoires, la FCA a protesté auprès de la Commission des Transports. Elle a fait cette démarche de concert avec l'Association canadienne des Manufacturiers. L'entrée en vigueur des nouveaux taux, qui devait se faire à la fin de décembre, a été suspendue incessamment.

A la Commission des Prix: — Se rendant à l'invitation de la Commission fédérale d'Enquête sur les Prix, l'économiste de la Fédération, M. E.-C. Hope, a préparé un mémoire présenté à la Commission par M. Hannam. Ce mémoire a été imprimé et distribué au public.

Relations avec le gouvernement:—Le bureau national de la FCA, situé à quelques pas du Parlement à Ottawa, s'est maintenu en relations constantes avec les hauts fonctionnaires des divers ministères, spécialement celui de l'Agriculture. Plusieurs questions intéressant les cultivateurs des diverses provinces canadiennes ont pu ainsi être réglées au jour le jour.

Informations générales: — En 1948, la FCA s'est maintenue en relations avec la presse par des communiqués réguliers au point que l'avis de la Fédération est souvent recherché par la presse du pays. Ses dirigeants ont aussi participé à des émissions radiophoniques nationales, exposé le point de vue des cultivateurs organisés en plusieurs congrès et assemblées. M. Hannam a été appelé à donner des conférences aux Etats-Unis, dont une à l'Université Columbia et une autre à l'Institut américain de Coopération, à Amherst

Bureaux et personnel:—La FCA a pris au cours de l'année possession de bureaux plus spacieux dans la capitale fédérale. Elle a retenu en novembre les services d'un économiste dans la personne du Dr E.-C. Hope, qui a été pendant plusieurs années directeur de la division de l'Economie à l'Université de Saskatchewan. M. Hope est propriétaire d'une ferme près d'Ottawa. Les autres membres du personnel sont le président, le secrétaire-trésorier et deux secrétaires.

Les producteurs...

(Suite de la première page)

titude prise jusqu'ici par M. Duplessis sur la question de la margarine dans la province. Ils comprenaient MM. J.-K. Dickson, président de l'Association des Producteurs; P.-D. MacArthur, vice-président; W.-D. Lowe, secrétaire; J.-P. Beauchemin, de Verchères, et W.-L. Carr, de Huntingdon. On a présenté à M. Carr, un fondateur de l'Association en 1919, une montre-bracelet en souvenir et en appréciation de ses nombreuses années passées au service des producteurs de lait de la région de Montréal. M. David Black a été fait président honoraire de la société. Un autre producteur, M. Hervé Hébert, de St-Paul de l'Ile aux Noix, directeur de l'Association pendant dix ans, a reçu un parchemin et une canne comme preuves d'estime de ses confrères.

Le président de l'assemblée, M. Dickson, a conseillé aux producteurs de continuer leur opposition catégorique à la fabrication et à la vente de la margarine. "Nous devons combattre toute législation en faveur de la margarine, a-t-il déclaré. Votre association a déjà p les devants en demandant aux "Dairy Farmers of Canada" de recommander qu'il y ait appel au Conseil Privé du jugement de la Cour Suprême. La vente de la margarine aurait un effet désastreux non seulement sur le commerce du beurre, mais sur le commerce de tous les produits laitiers".

Il fut aussi question des quotités de lait sur le marché de Montréal et l'on est à organiser un comité dans ce sens afin de donner autant que possible justice aux producteurs de la région. Sur le problème du transport, on admet que les règlements ont été améliorés depuis quelques années et que le producteur est à même d'avoir un contrôle qui lui donne davantage satisfaction. La campagne en faveur de l'accroissement de la consommation du lait a été commencée et se poursuivra avec plus d'intensité d'ici quelque temps.

Le président a souligné les démarches faites en vue de faire augmenter les prix aux producteurs sur le marché de Montréal, démarches qui, jusqu'ici, ont été vaines.

La construction du nouvel immeuble de l'Association, situé à 1887, rue Notre-Dame ouest, est maintenant terminée. Les bureaux sont au deuxième étage de l'immeuble. Une autre partie a été aménagée pour recevoir le lait, quand le volume sera suffisant. Le coût total s'élève à $104,500. La quantité de lait reçu dans les établissements de l'association au cours de 1948 fut d'un peu moins de 30 millions de livres, soit une diminution de 35% comparativement à 1947.

Pour l'année à venir, le nouveau conseil d'administration des Producteurs de Lait de la région de Montréal se compose des personnes suivantes: MM. John-K. Dickson, Ormstown; P.-D. McArthur, Howick; J.-P. Beauchemin, Verchères; Douglas Bradford, Lachute; Anthime Bisaillon, St-Paul de L'Ile aux Noix; A.-D. MacDougall, Maxville, Ont.; W.-L. Carr, Huntingdon; François Godfrind, L'Assomption, et Adrien Anger, St-Césaire.

M. J.-K. Dickson a été réélu président; M. P.-D. McArthur, vice-président; M. W.-D. Lowe, secrétaire; M. E. Donnelly, trésorier.

Des représentants des Producteurs de Lait des régions de Québec, Trois-Rivières, Toronto, etc., assistaient à cette assemblée annuelle.

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1, en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Ile du Prince-Edouard $1.50 à $1.60
Blanches du Nouveau-Brunswick ..... $1.40 à $1.45
Blanches du Québec: $1.30 à $1.35

Les prix des légumes à Montréal

Tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Inspecteurs, 424A, Place Jacques-Cartier, le lundi, 31 janvier 1948.

BETTERAVES—grosses, 40c à 50c; moyennes, 70 à 75c pour 50 livres.
CAROTTES—lavées, 70c à 75c; non lavées, 40c à 50c pour 50 lbs.
CHOUX—40c à 50c pour 50 livres.
CRESSON—de serre, $2.00 la douzaine de paquets.
LAITUE—frisée, de serre, $1.25 la douzaine.
MENTHE—de serre, $2.00 la douzaine de paquets.
NAVETS—lavés, 60c à 75c; non lavés, 40c à 50c pour 50 livres.
OIGNONS—rouges et jaunes No 1, $1.50; No 2, $1.25; type espagnol, $1.75 à $2.00 pour 50 livres.
PANAIS—lavés, $1.25 à $1.35 le minot.
PERSIL—de serre, $2.00 la douzaine; à racines, 90c à $1.00 minot.
POIREAUX—gros, 60c à 65c; moyens, 30c à 35c la douzaine.
RADIS—$2.00 la douzaine de paquets (de serre).
SALSIFIS— 90c à $1.00 la douzaine de paquets.
SARRIETTE—40c à 50c la douzaine de paquets.
TOMATES—de serre, No 1, 20c; No 2, 10c la livre.

Les poussins Roy

Poussins Light Sussex, New-Hampshire, Rock Barrés et hybrides. Produits par le plus important couvoir privé certifié de la province. Nous payons le transport.

Demandez la liste de prix

COUVOIR ROYAL

St-Jude, Comté St-Hyacinthe, Qué.

Grande vente à Québec

Vêtements chauds à prix d'aubaine

Magnifique "Parkas", gabardine de soie, doublés flanelle. Rég. $24.00, pour $18.00
Autres "Parkas". Rég. $18.00, pour $12.00
"Coats" doublé mouton. Rég. $25.00. pour $18.00
Bottes aviateurs doublées mouton. Rég. $14.00, pour $10.00
Bottes doublées mouton, semelles crêpées,, longues. Rég. $15.50, pour $9.75
Bottes doublées mouton, semelles crêpées, courtes. Rég. $14.50, pour $8.25
Bas de feutre doublés en cuir et claques. Rég. $9.25, pour $7.50
Coupe-vent assortis. Rég. $7.00, pour $4.95
Coupe-vent de fantaisie. Rég. $12.00. Pour $9.00

Aussi, une REDUCTION DE 15%
sur
• Chemises de laine
• Pantalons pesants
• Paletots d'hiver

UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE SERA APPORTEE AUX COMMANDES PAR MALLE

Cette offre est valable jusqu'au 25 février 1949

Le Magasin du Bûcheron

319, rue Saint-Paul QUEBEC

Un autre bûcheron coopérateur de Landrienne, JACQUES AYLWIN, sait bien employer ses loisirs du dimanche. Il écrit avec beaucoup d'attention, voire du recueillement. Heureux destinataires...

Faites vos achats à votre magasin

Bientôt la saison du chantier sera terminée et nos braves bûcherons retourneront dans leur famille. Il est de tradition et de bon goût qu'en descendant du chantier l'on veuille profiter de son passage en ville pour s'habiller proprement, histoire d'être "swell" lorsque l'on reverra sa petite "Blonde" ou tout simplement pour arriver dans sa famille avec du linge propre. Cette année comme les autres années, des milliers de bûcherons passeront à Québec et penseront à renouveler leur garde-robe. Où iront-ils ? Chez le "p'tit Juif" du coin ? Dans les grands magasins de Québec ? Ou tout simplement chez eux, à l'institution qui leur appartient, au "Magasin du Bûcheron" ?

A cette occasion, il parait opportun de rappeler que le Magasin du Bûcheron est la propriété de l'U.C.C., qu'il n'a pas, par conséquent, de buts lucratifs. Les quelques sous de bénéfice que vous pourriez laisser sur les achats que vous y ferez, serviront à aider l'organisation des bûcherons dans la Province. C'est ce qui a permis d'organiser et de maintenir le Service Forestier de l'U.C.C., de tenir une vingtaine de congrès de bûcherons chaque année et participer d'une façon aussi active et efficace à l'organisation des chantiers coopératifs. Qu'on y pense donc et qu'on se le dise, afin que le mot d'ordre soit: FAISONS NOS ACHATS AU MAGASIN DU BUCHERON". (Consultez l'annonce du magasin en page 23).

LE BÛCHERON

Un témoignage non équivoque sur les bienfaits de la coopération en forêt

Au cours du printemps dernier, un bon groupe de coopérateurs de la paroisse de Sacré-Coeur, Cté de Saguenay, nous écrivaient pour nous demander d'aller leur prêter main forte pour l'organisation d'un chantier coopératif dans leur paroisse. Coopérateurs convaincus, ils avaient vite compris, par la lecture de "La Terre de Chez Nous", tout le bien qu'ils pourraient tirer au point de vue moral social et économique de l'organisation d'un chantier coopératif. Malheureusement, un programme de travail terriblement chargé nous priva du plaisir d'aller leur prêter main forte. Tenaces et animés de profondes convictions coopératives, ils nous déléguèrent deux des leurs pour savoir s'il serait possible qu'au moins une dizaine de bûcherons aillent joindre le groupe des chantiers-écoles de Baie Comeau. Devant des preuves si évidentes de bonne volonté, il fallait faire l'impossible pour donner satisfaction à ce beau groupe de bûcherons-coopérateurs. Finalement, ils purent joindre un des groupes de Baie Comeau. Comme nous leur avions demandé de nous faire parvenir un petit mot pour nous dire leurs impressions, voici ce que nous écrit M. Edgar Tremblay, chef de groupe: ....

"Chantier Coopératif 4,

Baie Comeau, 25 décembre 1948

M. Samuel Audette,
Maison du Bûcheron,
319, rue St-Paul,
Québec.

Cher Monsieur Audette,

A l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année, il me fait plaisir, ainsi qu'à mes compagnons qui se joignent à moi, de vous présenter nos meilleurs souhaits: M. Audette, nous sommes très heureux d'être ici au chantier coopératif. Vous dire tout ce que l'on ressent dans une simple lettre serait trop long. On n'a simplement que des compliments à faire à cette belle entreprise. La vie ici est très belle et le plus touchant c'est la belle vie chrétienne et le beau travail en équipes. En cette nuit de Noël, nous sommes tous très heureux d'être ici, car nous avons une très belle Messe de Minuit et je suis sûr que notre messe a été plus sainte que dans bien des villes et des villages, car ici nous nous sommes réjouis dans le Seigneur, tandis qu'ailleur, l'on se réjouit trop souvent dans la boisson et le désordre. Je vais peut-être passer par votre bureau au printemps et je pourrai vous dire mieux mes impressions.

Je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué

Edgar Tremblay

Merci M. Tremblay de votre belle lettre, car des témoignages comme celui-là nous encouragent et nous font du bien. Soyez assurer que toujours vous pourrez compter sur la collaboration entière de l'U.C.C. et de son Service Forestier, qui vous suit, vous encourage et vous admire.

Samuel AUDETTE

Au chantier coopératif

Le dimanche est consacré au repos. On fait un brin de toilette. Dans les temps libre, on écrit aux parents et amis. L'on voit ici M. MARCEL AUDETTE, du chantier de Landrienne, absorbé dans la lecture d'une lettre de son père ... ou de sa "blonde" ?

Du chantier à St-Prosper

Cantonnés à Hébertville, Lac St-Jean, les bûcherons coopérateurs de St-Prosper ne regrettent pas d'avoir accepté la formule coopérative. Elle leur permet de gagner leur vie, soit, mais elle leur donne le goût de l'étude et protège leurs moeurs. L'un d'eux, Gédéon Goulet, s'adresse au R.P. Engelbert Lacasse, s.j., de Québec, et s'exprime en ces termes:

C'est un plaisir pour moi de vous donner des nouvelles de notre chantier coopératif de Saint-Prosper. Nos gars sont tous encouragés et font preuve d'un excellent moral. Au début, plusieurs membres ne semblaient pas s'intéresser à l'étude; tous y prennent maintenant une part active, car ils ont vite compris que c'était le meilleur moyen de solutionner nos problèmes.

L'offrande de la journée au Sacré-Coeur et le chapelet en commun comptent sans doute pour beaucoup dans la bonne marche du chantier, puisqu'on met ainsi en pratique la parole de l'Evangile: "Occupez-vous d'abord du royaume des Cieux et le reste vous sera donné par surcroît".

La majorité est décidée, et tous semblent disposés à continuer dans les années à venir le beau travail commencé. Pour ma part, je suis convaincu que le chantier coopératif est le meilleur, pour ne pas dire le seul moyen efficace pour relever le moral des bûcherons, qui en a un urgent besoin. Même si les chantiers coopératifs ne faisaient qu'empêcher le blasphème, les jeux d'argent et les mauvais discours, ce serait déjà assez, à mon sens, pour justifier l'union de tous nos efforts pour assurer leur multiplication et leur développement. Mais ils font mieux que cela, puisqu'ils nous permettent de continuer nos pratiques religieuses sans être ridiculisés, comme j'ai vu souvent dans les chantiers ordinaires, et qu'ils nous habituent à régler nos problèmes dans la charité.

Ce sont quelques-unes des raisons qui m'ont fait abandonner le vieux système pour entrer dans un chantier coopératif.

Le Service scientifique d'Ottawa rapporte des expériences intéressantes sur les propriétés d'une enveloppe d'aluminium pour le beurre. Il s'agit d'une feuille de ce métal traitée spécialement et doublée d'une feuille mince de parchemin. Ce nouvel emballage s'est montré, dans tous les cas, supérieur à l'enveloppe ordinaire de papier. Il protège la couleur du beurre et l'empêche de prendre le goût des produits entreposés dans une même chambre.

TÔLE

Tôle gaufrée "ROYAL" en aluminium 1ère qualité, gauge 24, feuilles de 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Feuilles de 6, 7, 8, 9, 10, 10½, 11, 11½, 12, 12½, 13, 13½, 14 et 14½ pieds de longueur. Economisez en employant des feuilles appropriées à votre toit. Estimés et échantillons envoyés gratuitement en nous envoyant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons.

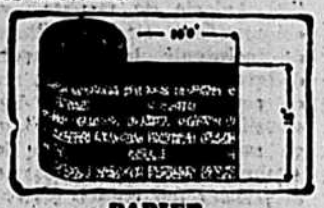

PAPIER IMITATION DE BRIQUE en rouleau "ALGO-BRIQUE"

Couleurs rouge, vert, chamois, et gris avec joints noirs ou blancs. Papier à couverture en rouleau couleur rouge, vert et bleu. Bardeaux Asphalte, couleurs rouge, vert et bleu. ALGO-BRIQUE par planches ⅝" d'épaisseur, couleur rouge, chamois, granit et vert, avec joint noir ou blanc. Planche murale, peinture, vitre.

Garage portatif en aluminium gaufré 12' par 20', sur charpente de bois, prix régulier $270, réduit à $229, F.O.B. Charette. Autre grandeur fournie sur demande.

SPECIAL

Papier à couverture, rouge, granulé, 36 pouces de largeur, pesant 90 livres au rouleau, couvre 100 pieds de surface, première qualité. Prix régulier, $3.95 le rouleau, réduit à $3.00 le rouleau. Aussi papier à couverture 3 plis, surface unie pesant 55 lbs, couvrant 100 pieds carrés, prix régulier $3.40 le rouleau réduit à $2.25 le rouleau. Autres SPECIAUX: imitation de brique en rouleaux couleur rouge, vert, chamois, gris avec joints noirs, un rouleau couvre 50 pieds carrés. Cette ALGO-BRIQUE fut endommagée dans la manipulation, nous la vendons au prix réduit de 1.40 le rouleau, clous inclus. 25% comptant avec la commande, la balance sur réception.

Marchandise en main pour expédition immédiate

Prix et échantillons envoyés sur demande

A. L. GONNEVILLE Mfg.

CHARETTE Co. St-Maurice

Tél.: 23

Une équipe bien entraînée

Photo récente du bureau de direction du Chantier-école provincial, à Sanmaur, Abitibi. De gauche à droite, en avant: MM. Philippe Delisle, directeur, et Alyre Leblanc, vice-président; en arrière, dans le même ordre: MM. Narcisse Cauchon, secrétaire, Gérard Lacroix, gérant, et Adrien Robichaud, président.

Des chiffres à méditer

Ces jours derniers, l'occasion nous était donnée de rencontrer un très beau groupe qu'avait réuni la Jeunesse Agricole Catholique à l'une de ses Ecoles de formation de chefs. Soixante et onze jeunes garçons de 17 à 23 ans y représentaient autant de familles réparties dans une vingtaine de paroisses du diocèse de Québec. Or une enquête sommaire sur l'importance numérique de ces familles démontra la présence de 789 enfants, soit une moyenne de 11.1 par foyer. Et à mesure que se faisaient jour les opinions, on constata bien clairement que le problème de l'établissement prend chez plusieurs chefs de famille l'allure d'un cauchemar ...

(MARC R. MEUNIER)

CONSULTEZ L'ANNONCE DU MAGASIN DU BUCHERON AU DOS DE CETTE PAGE. — C'EST UNE VENTE SENSATIONNELLE.

REFROIDISSEURS A LAIT

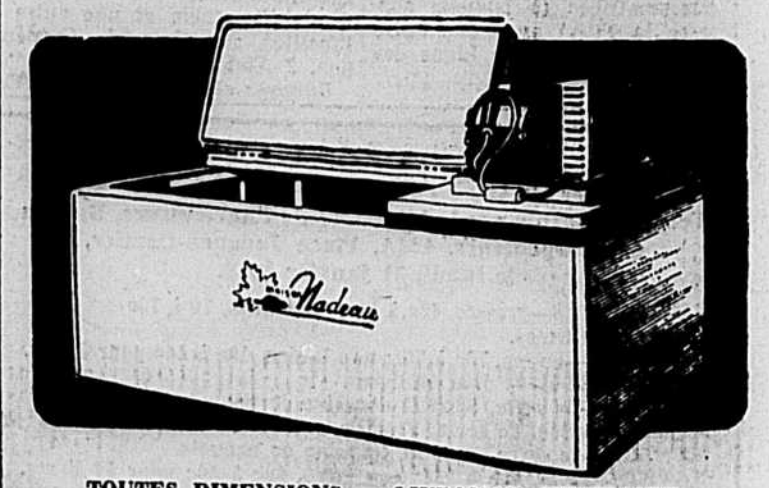

TOUTES DIMENSIONS — LIVRAISON IMMEDIATE

MAISON NADEAU

4831, Papineau, Montréal. — Tél. CH 3511